



**Passion
chasse**



**Ahmed Ben Salah
L'homme du devoir**

N° 113 - Octobre 2020 - 4 DT • www.leaders.com.tn

Leaders



Hasna Ben Slimane

Ministre de la Fonction publique

**Faire bouger le
mammoth**

Ammar Mahjoubi : Mythologies proche-orientales et récits bibliques

THE PIONEER SPIRIT LIVES ON.

PERPÉTUER L'ESPRIT PIONNIER.



LONGINES SPIRIT
COLLECTION

LONGINES





AVEC
UNIFY [PRO]

VOS FORFAITS FIXE ET MOBILE UNIFIÉS



**FORFAITS
PARTAGEABLES**

**VOIX FIXE
& MOBILE** + **INTERNET
MOBILE**

À PARTIR DE
37 DT
800
PAR MOIS

Au travail, à la maison, partout.



1288

www.tunisiatelecom.tn

L'édito

Face au désarroi

Personne n'est rassuré ! Le chef de l'État exprime sa propre inquiétude par des harangues audiovisuelles et se lance dans une chasse aux sorcières. Le chef du gouvernement cache à peine sa souffrance, subissant stoïquement les assauts manipulateurs des uns et les appétits insatiables des autres. Le président du Parlement ne sait pas encore comment il pourra reprendre en main ses troupes, à commencer par celles de son parti.

Les Tunisiens sont en butte à d'autres angoisses. Insécurité, terrorisme, violence, précarité et pandémie étouffent la moindre quiétude.



• Par Taoufik Habaieb

Au pays de la démocratie promise et de la prospérité annoncée s'installe le désarroi ! Les troubles politiques n'épargnent ni l'économie, ni le revenu du ménage, ni même la santé de la population. La reprise, encore plus forte, du Covid-19, ajoute à l'anxiété, la peur de l'incertain. L'indécision des pouvoirs publics pour faire face à la crise sanitaire ravageuse et ses suites économiques et sociales désastreuses attise toutes les craintes.

Nous voilà en plein dans l'impensable. En hors sol ! Ni la loi de finances complémentaire pour réajuster l'année 2020, ni celle pour 2021, devant être soumises ces-jours-ci au Parlement, ne seront faciles à boucler. Alors que les caisses se vident et la création de valeur s'érode, les revendications d'augmentation de salaires se durcissent, poussant le gouvernement à acheter la paix sociale à coups de concessions. Les querelles publiques au sommet de l'État dissuadent tout investisseur tunisien ou étranger... L'unique son audible est celui fallacieux et hypnotiseur des démagogues.

Le populisme, toxique, gagne du terrain. Plus ils tapent sur les institutions, sapent les fondements de l'État, dénigrent les leaders artisans de l'indépendance et ceux qui ont concouru aux avancées du pays, plus ils sont applaudis par la plèbe. Dans son inconscience désinvolte, la foule se trémousse à l'écoute des admonestations publiques, au spectacle navrant de l'humiliation des serveurs du pays. Et voilà que le tissu social se disloque

permettant au séparatisme de se manifester librement.

De ce cercle vicieux où les populistes se nourrissent de l'ivresse de leurs publics, immanquablement la spirale du totalitarisme et de la dictature se déclenche.

Le pire danger qui guette la Tunisie est l'exclusion. S'ériger en sauveur unique du pays en rouvrant les plaies encore saignantes, et en attisant le ressentiment populaire contre les élites pour promouvoir les clivages et la stigmatisation ouvre la voie au despotisme. Toutes les révolutions naissent de nobles sentiments, pour s'étouffer, finalement, se muant en dictature. Le réveil sera dur, très dur et trop tard.

La démocratie est en péril. Avant d'être participation au vote et à la prise de décision, elle est d'abord une exigence de transparence, d'intégrité, de redevabilité et de gouvernance... L'accès à l'information est verrouillé, hormis quelques étroites fenêtres. La liberté d'expression, de plus en plus encadrée. Les débats pluriels se font très rares. La presse indépendante est poussée à l'agonie. Les conseils municipaux, espaces citoyens par excellence, peinent à drainer les habitants à leurs sessions.

D'où proviendra alors une lueur d'espoir ? Des dirigeants au pouvoir ? Des partis politiques ? Des grandes organisations nationales, Ugtt et Utica notamment ? De la communauté des affaires ? Des élites intellectuelles ? Soyons francs ! Tous ont fait la preuve de leur ineptie. Gesticuler, buzzer, s'affronter : oui ! Conduire un vrai projet commun à même de redresser le pays et mobiliser les Tunisiens pour l'accomplir: ils n'en ont pas été capables.

Peut-on compter sur la société civile ? Encore naissante, fragilisée, éparpillée, sans liant qui la scelle et la coalesce, elle est pourtant investie de la grande mission qui doit être la sienne : exercer tout son poids sur les pouvoirs qui s'affrontent. Force d'équilibre, force de rappel aux devoirs. La voix citoyenne, sage et éclairée, véhiculée à travers des mouvements indépendants et patriotiques, est la seule en mesure d'endiguer les flots de démagogues et populistes. Par sa vigilance, sa puissance d'interpellation et sa détermination à faire valoir la démocratie, la société civile constituera le levier puissant de la Tunisie.

Ils veulent nous faire abhorrer la démocratie et regretter la dictature. Ils n'y parviendront pas. Face au désarroi envahissant, le sursaut en commun des Tunisiens attachés à la démocratie sera la planche de salut. ■

T.H.

SOMMAIRE

Opinion

- 26** La démocratie peut-elle servir de levier pour une sortie de crise nationale?
Par Riadh Zghal

En couverture

- 28** Hasna Ben Slimane, Ministre de la Fonction publique : Faire bouger le mammoth

Nation

- 32** Dar Dhiaba de Carthage : L'incubateur des gouvernements
38 Passion chasse

International

- 62** Les prochaines élections US ne sont pas totalement sans enjeu pour la Tunisie
Par Par Oussama Romdhani

Société

- 64** Les mille visages de la tristesse : Comment vivre avec la dépression ?
Par Dr Sofiane Zribi
- 68** Ecumeurs de mer pour les uns, héros pour les autres : Les raïs corsaires «renégats»
Par Mohamed El Aziz Ben Achour
- 72** Mythologies proche-orientales et récits bibliques
Par Ammar Mahjoubi
- 76** Hamed Karoui révèle sa "vie en politique"
- 78** Cheikhs en confidences : Sfax en profondeur
- 81** Ahmed Ben Salah entre ingratitude et injustice
Par Habib Touhami
- 83** Ahmed Ben Salah : L'homme du devoir
Par Salem Mansouri
- 88** Ben Salah et le chancelier Kreisky
- 96** Dr Mohamed Gueddiche : Chef d'école, un homme d'une remarquable bonté
Par Professeur Robert Haïat
- 98** Un humaniste au grand cœur
Par Dr Ridha Kechrid
- 99** La cardiologie et la faculté de Médecine redevables au Pr Mohamed Gueddiche
Par Dr Rachid Mechmech
- 103** Le général artiste et le scout médecin ...
Par Dr Mohamed Aloulou
- 107** Docteur Mokhtar Zbiba : Un bâtisseur de la santé nous quitte
Par Pr Mohamed Ridha Charfi
- 111** Latifa Zouhir : La Reine de Radio Tunis Chaîne internationale et de la Télévision
Par Farouk Zouhir

Billet

- 112** Donner du contenu à notre démocratie
Par Hédi Béhi



Leaders

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Taoufik Habaieb

DIRECTEUR DE LA REDACTION

Hédi Behi

CONSEILLER

Abdelhafidh Harguem

COLLABORATEURS

• Walid Bel Hadj Amor • Monia Ben Jérnia
• Mohamed Larbi Bouguerra • Mounira Chapoutot Remadi • Rafik Darragi • Samy Ghorbal • Azzedine Guellouz • Mohamed Ali Halouani • Fatma Hentati • Ferhat Horchani • Haykel Ben Mahfoudh • Mohamed El Aziz Ben Achour • Rafia Ben Achour • Yadh Ben Achour • Sadok Belaid • Houcine Jaidi • Mohamed Jaoua • Mounir Fendri • Elyès Jouini • Moktar Lamari • Abdelaziz Kacem • Hatem Kotrane • Salsabil Klibi • Ammar Mahjoubi Radhi Meddeb • Habib Mallakh • Afef Hammami Marrakchi • Ani Marrakchi • Samir Marrakchi • Khadija Moalla • Mansour Moalla • Slaheddine Sellami • Ahmed Ounaies • Habib Touhami • Riadh Zghal • Dr Sofiane Zribi

CONCEPTION & REALISATION

Ahmed Cherni

(Directeur Artistique)

Raïd Bouaziz

(Designer)

PHOTOS

Mohamed Hammi - DR

Vidéo

Adnen Ben Driss

MARKETING & COMMUNICATION

Bourane Ennaifer Hajem

(Directrice Communication)

Chaïma Hmissi

(Responsable marketing)

Cyrine Gtari

(Marketing)

Mohamed Taïeb Habaieb

(Système & Organisation)

APPUJ

Habib Abbassi • Lamia Alayet
• Najeh Kharrez • Leïla Mnif • Nour El Kaffel • Hamdi Mzoughi • Chaouki Riahi

IMPRESSION

Simpact

PR Factory

Ennour Building, Cité des Sciences,
BP 200, 1082 Tunis Mahrajène, Tunisie
Tel.: 71 232 111 / Fax: 71 750 333
• abonnement@leaders.com.tn
• marketing@leaders.com.tn
• redaction@leaders.com.tn

www.leaders.com.tn



ÉTUDIER EN ALLEMAGNE
PRÉ-INSCRIPTION
BACHELIERS 2020

ROLEX PRÉSENTE LES DERNIÈRES CRÉATIONS DANS SA COLLECTION OYSTER PERPETUAL

Montres de plongée professionnelle par excellence, l'Oyster Perpetual Submariner et l'Oyster Perpetual Submariner Date dévoilent un habillage redessiné, dont un boîtier légèrement agrandi à 41 mm de diamètre. Elles intègrent désormais respectivement le calibre 3230 – lancé cette année – et le calibre 3235.

L'Oyster Perpetual Datejust 31 se décline en version Rolesor gris (combinaison d'acier Oystersteel et d'or gris 18 ct) et affiche des cadrans aux teintes variées avec des index ou des chiffres romains façonnés en or gris 18 ct.

Intégralement renouvelée, la gamme Oyster Perpetual s'étend d'un nouveau modèle, de 41 mm de diamètre : l'Oyster Perpetual 41. L'Oyster Perpetual 36 s'enrichit quant à elle de nouveaux cadrans aux couleurs lumineuses. Ces deux montres abritent le calibre 3230.

OYSTER PERPETUAL SUBMARINER

HABILLAGE REDESSINÉ ET
CALIBRES DE LA FAMILLE 3200

L'Oyster Perpetual Submariner et l'Oyster Perpetual Submariner Date de nouvelle génération présentent un design réétudié : leur boîtier a été légèrement agrandi à 41 mm de diamètre et leur bracelet doté d'une maille de centre élargie. Fidèle au modèle d'origine, la nouvelle Submariner – en acier Oystersteel – arbore un cadran et un disque de lunette Cerachrom noirs. La première déclinaison de la Submariner Date, réalisée en acier Oystersteel, affiche quant à elle un cadran noir et un disque de lunette vert, tandis qu'une autre déclinaison, en version Rolesor jaune (combinaison d'acier Oystersteel et d'or jaune 18 ct), associe un cadran bleu roi à un disque de lunette bleu. La troisième déclinaison, en or gris 18 ct, réunit un cadran noir et un disque de lunette bleu. L'Oyster Perpetual Submariner est animée par le calibre 3230 – dévoilé cette année – alors que l'Oyster Perpetual Submariner Date est équipée du calibre 3235. Ces deux mouvements comprennent l'échappement Chronergy, développé et breveté par Rolex, et bénéficient d'une réserve de marche d'environ 70 heures.



L'Oyster Perpetual Sky-Dweller est pour la première fois assortie d'un bracelet Oysterflex. Sur la déclinaison proposée – réalisée en or jaune 18 ct –, cet innovant bracelet en élastomère haute performance est muni d'un fermoir Oysterclasp et dispose du système de rallonge Rolex Glidelock pour un confort accru au porter.

Les références présentées cette année sont équipées de mouvements à l'avant-garde de la technologie horlogère. Comme toutes les montres Rolex, elles bénéficient de la certification Chronomètre Superlatif, spécifique à Rolex et symbolisée par un sceau vert. Cette certification garantit le respect de critères de performance élevés en matière de précision, d'étanchéité, de remontage automatique et d'autonomie, et s'accompagne d'une garantie internationale de cinq ans.

OYSTER PERPETUAL DATEJUST

ROLESOR GRIS ET
CALIBRE 2236

Réalisée en version Rolesor gris (combinaison d'acier Oystersteel et d'or gris 18 ct), une première nouvelle déclinaison de l'Oyster Perpetual Datejust 31 arbore une lunette sertie de diamants qui entoure un cadran aubergine finition soleil avec chiffres romains en or gris 18 ct – le VI est serti de onze diamants. Les trois autres déclinaisons, également en version Rolesor gris, toutes surmontées d'une lunette cannelée, présentent un cadran vert menthe finition soleil, laqué blanc ou *dark grey* finition soleil. Ces montres battent au rythme du calibre 2236, qui dispose du spiral Syloxi, développé et breveté par Rolex. L'autonomie de ce mouvement atteint environ 55 heures.



OYSTER PERPETUAL

NOUVEAU MODÈLE ET
CADRANS COLORÉS

L'Oyster Perpetual 41 – un nouveau modèle qui rejoint la gamme Oyster Perpetual – se dévoile avec un cadran argenté finition soleil ou noir vif finition soleil. Sur la première déclinaison, les index et les aiguilles sont en or jaune 18 ct, une touche rétro sur une montre en acier Oystersteel. Sur la seconde, ils sont en or gris 18 ct. L'Oyster Perpetual 36 se fait quant à elle audacieuse avec un cadran laqué proposé dans cinq coloris inédits : rose candy, bleu turquoise, jaune, rouge corail et vert. Les déclinaisons présentées sont assorties d'un bracelet Oyster, muni d'un fermoir Oysterclasp, qui dispose de la rallonge rapide de confort Easylink – une première dans la gamme Oyster Perpetual. Elles sont toutes équipées du calibre 3230. Doté de l'échappement Chronergy, développé et breveté par Rolex, ce nouveau mouvement garantit une réserve de marche d'environ 70 heures.



OYSTER PERPETUAL SKY-DWELLER

BRACELET OYSTERFLEX ET
ROLEX GLIDELock

L'Oyster Perpetual Sky-Dweller est assortie d'un bracelet Oysterflex. Elle est la première montre de la catégorie Classique à être munie de cet innovant bracelet, breveté par Rolex. Sur la déclinaison présentée, réalisée en or jaune 18 ct et affichant un cadran noir vif finition soleil, ce bracelet en élastomère haute performance est équipé d'un fermoir Oysterclasp et dispose du système de rallonge Rolex Glidelock, qui permet un réglage fin de sa longueur pour un confort optimal au porter. L'Oyster Perpetual Sky-Dweller est équipée du calibre 9001, l'un des mouvements les plus complexes mis au point et manufacturés par Rolex. Ce dernier intègre le spiral Parachrom bleu, fabriqué par la marque dans un alliage paramagnétique exclusif, et dispose d'une réserve de marche d'environ 72 heures.





Ghannouchi au Palais Bourbon

La diplomatie parlementaire du Bardo se relance. Au programme, une visite du président de l'ARP, Rached Ghannouchi, à Paris. A l'invitation de son homologue français, Richard Ferrand, il s'apprête en effet à se rendre au Palais Bourbon. La visite, dont la date n'est pas encore fixée, pourrait intervenir avant la fin de l'année. 

Deux serviteurs de l'Etat

Ils ont prêté main-forte au Chef du gouvernement, Hichem Mechichi, dès sa désignation fin juillet dernier et lui ont été d'une grande utilité. Fayçal Dhaou, de l'Agence Tunis-Afrique Presse qui avait servi au cabinet du ministre des Affaires étrangères, a été chargé de la communication du candidat à la Kasbah. A la grande satisfaction de tous les médias pour son efficacité. Mohamed Ghorbel, officier supérieur (r) de l'armée nationale, longtemps chef du protocole à la présidence du gouvernement sous Habib Essid, puis Youssef Chahed, a assuré le protocole. Sans le moindre couac, avec son sens habituel de l'organisation, de l'efficacité et de la discrétion.

Mission accomplie après l'investiture de Mechichi, ils sont rentrés dans les rangs, sans le suivre à la Kasbah, véritable. 



VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE IMPACTÉE PAR LA CRISE ET VOUS AVEZ UN BESOIN URGENT DE TRÉSORERIE ?

Nous vous soutenons et mettons à votre disposition un crédit exceptionnel* pour vous aider à traverser cette période

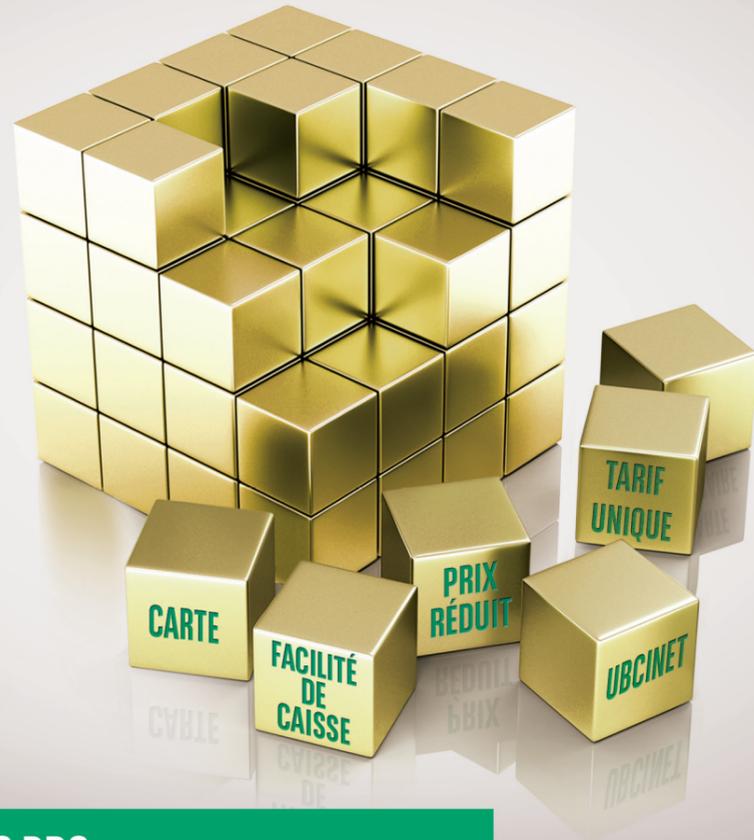


*Prêt garanti par l'Etat si éligibilité
*Voir détail et conditions en Agence



GRUPE SOCIETE GENERALE

DANS UN MONDE QUI CHANGE, LES PROFESSIONNELS PEUVENT TOUJOURS RÉDUIRE LEURS FRAIS BANCAIRES.



PACK MOZAIC PRO

Commerçants, artisans, professions libérales et agriculteurs, bénéficiez de la nouvelle offre Pack Pro qui comprend :

- Une facilité de caisse
- Une carte bancaire
- Ubcinet
- Protecompte
- Une économie sur vos frais bancaires, tarif unique.

www.ubci.tn | Centre de Relations Clients : 70 000 050

taktik



UBCI GROUPE BNP PARIBAS

الاتحاد البنكي للتجارة والصناعة

La banque
d'un monde
qui change



Ces jeunes nouveaux magistrats

Ils sont quatre brillants jeunes magistrats, juristes de formation et diplômés du cycle supérieur de l'ENA qui viennent de rejoindre le Tribunal administratif. Il s'agit de Farah Mokhtar, Ferid Jebali, Meriem Gafsi et Tasnim Abderrabbeh. Très émus, le regard pétillant et l'intelligence vive, ils ont prêté serment devant le premier président du Tribunal, Abdesslem Grissîa.

Sous haute sécurité

Le Palais de Justice de Sfax vient d'être équipé d'un dispositif de sécurité perfectionné. Un réseau de télésurveillance, notamment, y a été installé, suite à la mutation à Sfax de l'épouse du Chef de l'Etat, magistrate en exercice.

La Tunisie, présidente du Conseil de sécurité

Le principe de la rotation mensuelle par ordre alphabétique hissera la Tunisie, le 1^{er} janvier prochain, à la présidence du Conseil de sécurité de l'ONU. Un mois durant, il appartiendra au chef de la délégation tunisienne, habituellement le représentant permanent, mais aussi parfois le ministre des Affaires étrangères, d'organiser les travaux du Conseil (composé de 15 pays membres, dont 5 permanents) et de conduire ses débats. La présidence est souvent marquée par une série d'activités parallèles mettant en relief le pays, sa contribution à la paix et la sécurité et ses positions en matière de relations internationales. L'occasion est ainsi mise à profit pour organiser des tables rondes et des débats publics élargis aux délégations des 193 pays membres et des invités.

Après avoir — et c'est une première dans les annales de l'ONU — changé trois fois de représentant permanent, en plein mandat au Conseil de sécurité de surcroît, la Tunisie peine à marquer son passage au sein de cette haute instance. Hormis la résolution portée conjointement avec la France, relative à la solidarité face au Covid-19 et imposant un cessez-le-feu dans les zones de conflits, aucune initiative significative n'est annoncée. Quant à la résolution votée par le Conseil, elle n'est pas assortie jusque-là de mécanismes de mise en œuvre garantissant le respect de ses dispositions. Pourtant contraignante, elle n'a pas engendré les résultats escomptés, ne parvenant pas à faire respecter le cessez-le-feu. Mais, c'est là une question qui dépasse la diplomatie tunisienne...



ABC Digital

Votre solution E-banking

تقضى شورك
l'application
إلى تعمل بيها كل شين و بين ما تكون



Le staff rapproché de Hichem Mechichi

Moez Lidinallah Mokaddem

Directeur de cabinet (avec rang et avantages de ministre)

Un haut commis de l'Etat qui vient du secteur privé ? En fait, Moez Lidinallah Mokaddem, jusque-là directeur général de Poulina Holding, après avoir dirigé des entreprises publiques et les cabinets de nombre de ministres, apporte cette double expérience. Juriste, énarque (cycle supérieur de l'ENA, et cycle long de l'ENA France), il a été également auditeur à l'Institut de défense nationale (IDN), promotion 2016-2017. Ce basketteur redoutable sait mettre le ballon dans le panier. Tour à tour, il a été chef de cabinet du ministre de la Fonction publique, de la Gouvernance et de la Lutte contre la corruption (Kamel Ayadi, puis Abid Briki), après avoir été dans les mêmes fonctions au ministère du Transport (avec Chiheb Ahmed, 2014-2015). Son passage à la tête d'entreprises publiques le conduira à la Société d'études du réseau ferroviaire rapide de Tunis (RFR, 2015 - 2016), puis de la Pharmacie centrale (2016-2017), deux entreprises confrontées à de grandes crises. Dès son arrivée à la Kasbah, il n'a pas voulu occuper le bureau où avaient officié ses prédécesseurs, préférant s'installer dans celui mythique à l'angle, de l'autre côté du palais, souvent utilisé en salles des actes, lorsque le ministre des Affaires étrangères y avait ses bureaux. Ses derniers locataires étaient notamment lyad Dahmani, Ridha Essaidi et Ridha Belhaj. Proche de Hichem Mechichi et fin connaisseur de la haute

administration et des acteurs principaux du pays, Moez Lidinallah Mokaddem a été président de l'association Gouvernance des projets et des marchés publics. Il est attendu dans ses nouvelles fonctions en tant qu'animateur de l'équipe gouvernementale. Sa mission consiste en effet à accomplir un rôle de facilitateur des actions, ouvert à tous et sur tous, apaisant des tensions et fluidifiant les relations. Censé constituer un point d'accès unique au Chef du gouvernement, il ne saurait être un écran, mais un filtre, et surtout un recours précieux pour tous. Dans la modestie, la discrétion et l'abnégation... C'est ainsi qu'il saura se rendre utile et efficace.

Rached Ben Romdhane

Conseiller

52 ans, juriste, énarque (cycle supérieur de l'ENA, et cycle long de l'ENA France), et auditeur à l'Institut de défense nationale (IDN). Hormis un bref passage de neuf ans à la tête de l'Office national de l'assainissement (ONAS, de septembre 2014 à mai 2015), il a toujours été un homme de cabinets ministériels. Dès 2014, il avait dirigé le cabinet de Karim Jamoussi, alors secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie, chargé des Domaines de l'Etat. Avec l'avènement du gouvernement Habib Essid, il rejoindra Zied Ladhari au ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale (MDCI) d'abord en qualité de chargé de mission puis de chef de cabinet (2015-2017). Il exercera ces mêmes fonctions auprès de Riadh Mouakhar au ministère des Affaires locales et de l'Environnement. Il le suivra d'ailleurs à la présidence du gouvernement, lorsque Mouakhar sera nommé secrétaire général du gouvernement. Ceux qui connaissent bien Rached Ben Romdhane disent de lui qu'il a le défaut de l'une de ses qualités majeures. Il a toujours une interprétation positive des questions qui lui sont posées, quitte à défendre âprement son point de vue, au risque de bousculer les choses. Vu son périmètre d'intervention au titre de ses nouvelles fonctions auprès de Mechichi, il sera sans doute un membre clé de l'équipe



Garanties Accidents de la Vie سلامة بدنك.

مسمار في حيط

ELU
PRODUIT
DE
L'ANNÉE
2020
PRODUIT SERVICE



★ STAR
Assurances تأمينات
عمل علينا

star.com.tn

QNB First, vous accompagne vers l'excellence.



rapprochée du Chef du gouvernement, devant faire aboutir des dossiers parmi les plus chauds, tels que celui d'El Kamour ou du bassin minier.

Elyès Ghariani

Conseiller diplomatique



Il revient à la Kasbah reprendre sa charge de conseiller diplomatique, après un intermède de quatre ans, passé en qualité d'ambassadeur à La Haye. Diplomate de carrière, en poste à Berlin, puis à Paris, Elyès Ghariani avait été chargé d'affaires à l'ambassade de Tunisie à Paris de mars 2011 au mois d'août de la même année, date de sa promotion en tant qu'ambassadeur à Berlin. De retour à Tunis, il avait été désigné directeur général des affaires consulaires, avant d'être appelé en 2015 par Habib Essid, chef du gouvernement. Son successeur, Youssef Chahed, le maintiendra jusqu'à son départ aux Pays-Bas, en octobre 2016.

La fonction était restée vacante depuis près d'un an. Son dernier titulaire, Tarek Ben Salem, qui avait été nommé en octobre dernier ambassadeur à Moscou n'a pas été remplacé, ni par Youssef Chahed, ni par Elyès Fakhfakh.

Slim Tissaoui

Conseiller



Le syndicaliste a été converti en gouverneur, et le voilà conseiller à la Kasbah en charge des affaires sociales et régionales. Secrétaire général de l'union régionale de l'Uggt

à Jendouba, il avait été repéré par le Chef du gouvernement Habib Essid qui l'a nommé en 2015 gouverneur de Siliana. Un an après, il lui confiera la région de Sfax, une pièce maîtresse, en pleine effervescence. A sa demande, souhaitant se rapprocher de sa famille qui ne l'avait pas accompagné dans ces postes, il sera muté à Béja. Doté de beaucoup de bon sens, calme, fin négociateur, il a toujours inspiré confiance à ses différents interlocuteurs et suscité leur respect.

Sameh Mefteh

Conseillère

Journaliste de profession (diplômée de l'Ipsi), elle a commencé une ascension rapide ces deux dernières années au sein de radio IFM et de la chaîne TV Hannibal. Elle se distinguera particulièrement lors de la campagne électorale de 2019, traitant à chaud dans des interviews serrées les principaux candidats. Une fois le verdict des urnes prononcé, elle continuera sa série d'interviews sur Hannibal TV. Ce qu'elle apportera de plus à Mechichi, c'est sa connaissance de l'audiovisuel et son carnet d'adresses garni de ses confrères.



Nabil Ben Hadid

Il retrouve les mêmes fonctions qu'il avait occupées en janvier 2014 sous le gouvernement Mehdi Jomaa. Déjà chargé du protocole au ministère de l'Industrie, de l'Energie et des Mines (sous Afif Chelbi), il avait effectué un stage instructif au Quai d'Orsay.



Composition du gouvernement

Ministres

- 1 • **Brahim Bartegi** : ministre de la Défense nationale,
- 2 • **Mohamed Boussetta** : ministre de la Justice,
- 3 • **Othman Jerandi** : ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger,
- 4 • **Taoufik Charfeddine** : ministre de l'Intérieur,
- 5 • **Ali Kooli** : ministre de l'Economie, des Finances et de l'Appui à l'investissement,
- 6 • **Moez Chakchouk** : ministre des Transports et de la Logistique,
- 7 • **Mohamed Fadhel Kraïem** : ministre des Technologies de la communication,
- 8 • **Kamel Doukh** : ministre de l'Equipement, de l'Habitat et de l'Infrastructure,
- 9 • **Saloua Essghaier** : ministre de l'Industrie, de l'Energie et des Mines,
- 10 • **Mohamed Boussaïd** : ministre du Commerce et du Développement des exportations,
- 11 • **Akissa Bahri** : ministre de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche maritime,
- 12 • **Habib Ammar** : ministre du Tourisme,
- 13 • **Leïla Jaffel** : ministre des Domaines de l'Etat et des Affaires foncières,
- 14 • **Faouzi Mehdi** : ministre de la Santé,
- 15 • **Mohamed Trabelsi** : ministre des Affaires sociales,
- 16 • **Fethi Sellaouti** : ministre de l'Education,
- 17 • **Olfa Ben Ouda** : ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique,
- 18 • **Kamel Deguiche** : ministre de la Jeunesse, des Sports et de l'Intégration professionnelle,
- 19 • **Walid Zidi** : ministre des Affaires culturelles,
- 20 • **Imen Houimel** : ministre de la Femme, de la Famille et des Personnes âgées,
- 21 • **Ahmed Adhoum** : ministre des Affaires religieuses,
- 22 • **Mustapha Laroui** : ministre des Affaires locales et de l'Environnement,
- 23 • **Thouraya Jeribi** : ministre auprès du Chef du gouvernement chargée des Relations avec les instances constitutionnelles et la société civile,
- 24 • **Hasna Ben Slimane** : ministre auprès du Chef du gouvernement chargée de la Fonction publique,
- 25 • **Ali Hafsi** : ministre auprès du Chef du gouvernement chargé des Relations avec l'Assemblée des représentants du peuple.

Secrétaires d'Etat

- 26 • **Mohamed Ali Nafti** : secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger,
- 27 • **Khalil Chtourou** : secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie, des Finances et de l'Appui à l'investissement, chargé des Finances publiques et de la Fiscalité,
- 28 • **Sihem Ayadi** : secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Jeunesse, des Sports et de l'Intégration professionnelle.



Chef du gouvernement
Hichem Mechichi

Ministres



Secrétaires d'Etat



ALL NEW **KORANDO**
UNE VALEUR SURE
OÙ QUE VOUS SOYEZ



SSANGYONG



WWW.SSANGYONGTUNISIE.COM

SsangyongTunisie.officialle

AUTOMOBILES ZOUARI
CONCESSIONNAIRE / SAV VÉHICULES DE TOURISME

TUNIS - Rte de sousse, GP1 Km7 2033 - Mégrine
Tél.: (+216) 70 130 070 - 70 130 060
Fax: (+216) 71 425 253

SFAX - Rte de Gabes, bvd de l'environnement, km 2,5 - Sfax
Tél.: (+216) 70 130 020
Fax: (+216) 74 281 020

SOUSSE - Rte de ceinture, 4022 Z.I.Akouda - Sousse
Tél.: (+216) 70 130 040 - 70 130 050
Fax: (+216) 73 343 233

GABES - Rte de Tunis, Km 0,5 BP 31 - 6001 Hached Gabés
Tél.: (+216) 70 130 090
Fax: (+216) 75 274 151

Présidence de la République

Boubaker Amaidi

Administrateur en chef de la santé publique, est chargé des fonctions de directeur d'administration centrale

Hassen Chahdoura

Administrateur en chef, est chargé des fonctions de sous-directeur d'administration centrale

Madine Landolsi

Technicien en chef, est chargé des fonctions de sous-directeur d'administration centrale.

Assemblée des représentants du peuple

Ahmed Mechergui

Directeur de cabinet (avec rang et avantages de ministre)



50 ans, dirigeant au sein d'Ennahdha, ancien constituant (2011-2014), puis député (2014-2019), professeur de philosophie, titulaire d'un doctorat sur la métaphysique chez Hegel et auteurs de plusieurs ouvrages dont « La réalité de la mondialisation » (paru en 2003 en Syrie) et plusieurs articles dans des revues nationales et internationales.

Mohamed Youssfi

Administrateur en chef, chargé des fonctions de directeur d'administration centrale au comité général des services communs

Riadh Dabbou

Administrateur général hors classe à la Caisse nationale de retraite et de prévoyance sociale,



il est chargé des fonctions de directeur général du Centre d'information, de formation, d'études et de documentation sur les associations (Ifeda). Il figurait dans le gouvernement avorté d'Habib Jemli, en tant que secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires locales et de l'Environnement

Ministère de l'Intérieur

Zouhair Seddik

Colonel-major, directeur général de la Sécurité nationale



Moez Mili

Gouverneur de Béja

Mohamed Cheikh Rouhou

Gouverneur de la Manouba

Najet Omrani Jaouadi

Chargée de mission

Rafik Ghorbel

Directeur général de l'Office des logements des cadres actifs du ministère de l'Intérieur

Raoudha Dridi

Administrateur général de l'intérieur, elle est chargée des fonctions d'inspecteur en chef à l'inspection centrale des services du ministère de l'Intérieur.

Mohamed Anis Dabboussi

Colonel-major de la Sécurité nationale, il est chargé des fonctions d'inspecteur en chef à l'inspection centrale des services du ministère de l'Intérieur.

Ministère des Finances

Taha Zouari

Conseiller des services publics, il est nommé président-directeur général de la Régie des alcools.

Noura Dogui épouse Fazzani

Diplomatie

Nouveaux ambassadeurs accrédités à Tunis

Yahia Ben Moussi Ben Issa Bokri

Ambassadeur plénipotentiaire du Sultanat d'Oman

Moses Siphoszewe Amos Masango, Ambassadeur plénipotentiaire d'Afrique du Sud

Peter Prügel

Ambassadeur plénipotentiaire d'Allemagne fédérale

Simon Pulicino

Ambassadeur plénipotentiaire de Malte.

Mouvement diplomatique et consulaire

Ambassades

Le Caire : Mohamed Ben Youssef (ambassadeur, directeur général pour le monde arabe)

Bruxelles : Nabil Ammar (directeur général pour l'Europe, ancien ambassadeur à Londres)

Bagdad : Ridha Zguidane (directeur général de l'Institut diplomatique)

Koweït : Hachemi Laajili

Beyrouth : Bouraoui Limam (directeur de l'information)

Paris : Mohamed Karim Jamoussi (ancien ministre des Domaines de l'Etat, de la Justice et de la Défense par intérim)

Nouakchott : Sabri Chaabani

Mascate : Azzedine Tiss

Berlin : Hanan Tajouri

Malte : Yassine El Oued (ancien ambassadeur à Abidjan)

Alger : Romdhane El Fayedh

New Delhi : Hayat Talbi

Abu Dhabi : Moez Ben Mim

Berne : Tarek Bettaieb (ambassadeur à Téhéran)

Riyad : Hichem Fourati (ancien ministre de l'Intérieur)

Budapest : Abdelkerim Al-Harmi (conseiller diplomatique auprès du président de la République)

Madrid : Fatma Omrani (ancienne ambassadrice à Stockholm)

Oslo : Amel Ben Younes

Stockholm : Riad Ben Slimane (diplomate à New York)

Washington : Najmeddine Lakhel (ambassadeur à New Delhi)

Yaoundé : Karim Ben Becher (directeur général pour l'Afrique, ancien ambassadeur à La Haye)

Addis-Abeba : Abdelhamid Gharbi (délégation permanente auprès de l'ONU)

New York : Tarek Ladab (ambassadeur représentant permanent adjoint à New York)

Téhéran : Samir Manser

La Haye : Kamel Guizani (directeur général de la Sécurité nationale)

Tripoli : Lassaad Lajili

Khartoum : Chafik Hajji (ambassadeur à Alger)

Consulats généraux

Milan : Adel Ben Abdellah

Dubaï : Chahir Djebbi

Strasbourg : Raouf Mradaa (ancien directeur général de la sécurité présidentielle et de la protection des personnalités officielles)

Djeddah : Habib Ayad

Paris : Mohamed Taher Arbaoui (directeur général de la DAF)

Consulats

Gênes : Omar-Amine Abdallah (diplomate, affecté au protocole présidentiel)

Hambourg : Nader Bousrih

Annaba : Salah Chebbi



CARTE JEUNESSE



Avec la carte Jeunesse... jamais votre enfant ne sera à court d'argent.

Par un simple clic sur votre smartphone vous pouvez instantanément alimenter la carte jeunesse de votre enfant via BTMobile, BTNET 24/24 et 7/7.

- Carte pré chargée
- Carte rattachée au compte du parent
- Carte de retrait de tous les distributeurs BT et autres banques
- Carte de paiement auprès de tous les commerçants affiliés au réseau VISA et MasterCard
- Carte permettant le chargement instantané du GSM quel que soit l'opérateur

Un conseiller clientèle en agence sera à votre écoute pour vous accompagner.

www.bt.com.tn



Centre de Relation Client Banque de Tunisie

Email : callcenter@bt.com.tn

Tél : 81 10 12 12

قوة و فاعلية مهما كانت الثنية



تجمعنا الثنية

Conseiller des services publics, elle est chargée des fonctions de secrétaire général du Conseil national des normes des comptes publics.

RIADH KAROUÏ

Inspecteur général des services financiers, il est chargé des fonctions de directeur général d'administration centrale au secrétariat général du Conseil des normes des comptes publics.

MOHAMED MOEZ DAGHFOUS

Conseiller des services publics, il est chargé des fonctions de chef de l'unité des recoupements, de la programmation et de la gestion des risques à la direction générale des impôts.

NAOUFEL MAKHLouF

Conseiller des services publics, il est chargé des fonctions de chef de la brigade des investigations et de la lutte contre l'évasion fiscale à la direction générale des impôts au ministère des Finances.

Ministre des Technologies de la communication

Sami Mekki

Président-directeur général de l'Office national des postes



Ahmed Ben Hassine

Directeur général des services communs

Ministère de l'Industrie, de l'Énergie et des Mines

Rachid Ben Dali

Chargé de mission

Hédi Chaabane

Chargé de mission

Ministère du Commerce et du Développement des exportations

Sélîma Ben Ghachem Hachich

Chargée de mission

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et des Ressources hydrauliques

Ezzeddine Chalghaf

Directeur général de l'Office de l'élevage et des pâturages (OEP)

Tarek Jarrahi

Directeur général de l'Institut national des grandes cultures (Ingc)

Khadija Belkhirat

Directeur général de l'Agence foncière agricole (AFA)

Ministère du Tourisme

Moez Belhassine

Directeur général de l'Office national du tourisme tunisien (Ontt)

Ministère des Affaires sociales

Sami Arous

Inspecteur central du travail, il est chargé des fonctions de directeur général de la sécurité sociale au ministère des Affaires sociales.

Ministère de la Santé

Lotfi Allani

Directeur général du Centre informatique

Habib Ghedira

Président-directeur général de l'Office national de la famille et de la population (Onfp)

Union internationale de banques (UIB)

Raoul Labbé de la Genardière

Directeur général



Bank ABC Tunis

Chédia Bichiou

Directrice générale



Qatar National Bank (QNB)

Lotfi Debbabi

Directeur général



Poulina Group Holding

Slaheddine Langar

Directeur général

Distinctions

Ordre de la République

Commandeur

Thouraya Jeribi

Officier

- Neziha Mansour,
- Colonel-major Jamila Smida,
- Capitaine de frégate médecin Habiba Neija,
- Wided Zayani,
- Amel Om ezzine Ltaief,
- Dalila Mefthah,
- Dalanda Al-Khadraoui dite «Soulef»,
- Nebiha Karaoui,
- Dorsaf Hamdani,

- Rachida Triki,
- Aicha Filali,
- Wafa Bettaieb.

Chevalier

- Mouna Mtibaa,
- Colonel Saloua Ben Brik,
- Commandant Zouhour Mejri,
- Commandant Awatef Ghanmi,
- Adjudant-chef Ines Abouda,
- Mabrouka Ouni,
- Khadija Elmi,
- Fadhila Chebbi,
- Radhia Ben Mbarek,
- Marwa Al Amri,
- Cherifa Nemri,
- Nedja Salhi,
- Mehnia Jemii,
- Faika Khechine,
- Farida Laimeche,
- Jamila Labyad,
- Najet Bamri,
- Hana Souissi,
- Saloua Trabelsi,
- Garssia Ammar,
- Awatef Hammami.

Ordre national du Mérite (Diplomatie)

Grand officier

- Feu Faouzi Blout, ancien ambassadeur, récemment décédé

Commandeur

- Khaled Khiari, ancien ambassadeur-représentant permanent auprès de l'ONU à New York, sous-secrétaire général de l'ONU pour le Moyen-Orient, l'Asie et le Pacifique

Officier

- Ridha Zguidane, directeur général de l'Institut diplomatique, nommé ambassadeur à Bagdad



• **Mohamed Kerim Ben Becher**, ancien ambassadeur, directeur général Afrique, nommé ambassadeur à Yaoundé



• **Riadh Essid**, ancien ambassadeur, directeur général Amérique-Asie-Océanie



• **Dhia Khaled**, ancien chef de cabinet du ministre, ambassadeur à Pékin



• **Habib Ben Farh**, ambassadeur à Ramallah



Chevalier

• **Wahida Ayari**, représentante de l'Union africaine pour la Libye



• **Tarek Ben Youssef**, représentant adjoint, chargé d'affaires de la mission de l'Union africaine à Washington D.C.



Ordre national du Mérite (Education et sciences)

Officier

- Mohamed Hamdi
- Slim Choura

Chevalier

- Khelifa Mili
- Mokdad Dridi
- Soumaya Taboubi
- Mongi Naimi
- Malek Kochlef
- Abderrazek Ghorbel

Cinéma

Kaouther Ben Hania
Réalisatrice et scénariste tunisienne. Doublement primée dans la section "Orizzonti" (Horizons) à la 77e édition du Festival de cinéma de la Mostra de Venise.

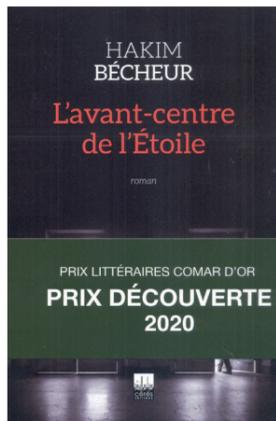
Prix littéraires

Comar d'Or du roman tunisien 2020

• **Samir Makhlouf**, lauréat du prix Comar d'Or pour son livre « Merminus infinitif »

• **Sami Mokaddem**, lauréat du prix spécial du jury pour son livre « Les secrets des Barcides »

• **Hakim Bécheur**, lauréat du prix découverte pour son livre « L'avant-centre de l'étoile »



Elections

Conseil de la presse

Atidel Mejbri, présidente



Mohamed Laaroussi Ben Salah, vice-président

Membres

- Mannoubi Marrouki
- Farida Mabrouki
- Ali Baklouti
- Sadok Hammami
- Chadia Khedhir
- Anwar Mansouri

Syndicat national des journalistes tunisiens (Snjt)

• **Mohamed Yassine Jelassi**, président



- **Amira Mohamed**, vice-présidente
- **Rym Saoudi**, trésorière
- **Wajih Wafi**, membre en charge du règlement intérieur
- **Sami Nasri**, membre en charge des affaires sociales
- **Abderraouf Bali**, membre en charge des affaires professionnelles et juridiques
- **Ramzi Afdhal**, membre en charge de la culture, de la communication et des relations avec la société civile
- **Faouzia Ghiloufi**, membre en charge des relations extérieures
- **Yassine Bahri**, membre en charge du développement professionnel, de la formation et de la sécurité au travail.

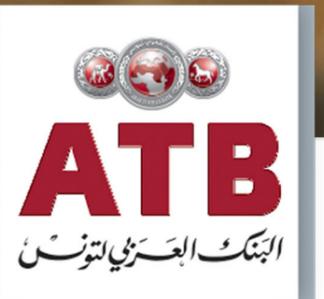
VOS PAIEMENTS SANS CONTACT

SÉCURISÉ



www.atb.tn

ATB TUNISIE



Des professionnels pour vous.

Opinion

La démocratie peut-elle servir de levier pour une sortie de crise nationale?



• Par Riadh Zghal

Oui, si on s'appuie sur les principes fondamentaux de la démocratie qui ne se réduisent pas à des scrutins et des sondages d'opinion. La démocratie ne se résume pas à «vox populi vox dei» ni au slogan creux de «le peuple veut» comme si le peuple était une entité homogène sans diversité d'opinion et sans conflits d'intérêts.

Qu'il s'agisse de liberté d'expression, de liberté d'initiative, de participation aux décisions qui touchent l'intérêt commun à une localité, une région ou l'ensemble de la nation, c'est de démocratie qu'il s'agit. Ceci est connu, seulement ce que l'on considère moins quand on parle de démocratie, c'est la responsabilité qui va avec les libertés. Toute la question qui se pose aujourd'hui à notre pays, c'est la tendance à continuer à raisonner comme si l'Etat était encore totalitaire, dirigé par un chef de tous les pouvoirs et de toutes les responsabilités.

Le corollaire d'une telle attitude est la déresponsabilisation et la victimisation. Or si l'on vise un changement et la sortie de cette grave crise où s'enlise notre pays, il va falloir mobiliser toutes les énergies constructives et toutes les ressources dont on dispose, en plus de lever tous les obstacles qui freinent l'exploitation de ces ressources et particulièrement celles humaines. De ces ressources aucune localité, aucune région n'est dépourvue si on y regarde de près, sans préjugé, sans sous-estimation et sans mépris. En revanche, scruter les ressources humaines et matérielles ne suffit pas, encore faut-il scruter les obstacles moraux et matériels qui empêchent de s'en servir.

Si l'on considère les régions à dominante rurale et économiquement défavorisées, les quartiers périphériques des grandes villes, que faut-il mobiliser pour stimuler une dynamique économique et sociale, créer de la richesse et éradiquer la pauvreté ?

Nous considérons qu'il faut d'abord mobiliser les citoyens concernés et leurs structures, car résoudre des problèmes complexes nécessite des solutions complexes et en harmonie avec un contexte particulier pour que ça marche. Cette harmonie a des chances de se réaliser lorsque les citoyens concernés, en tant que partie du contexte, contribuent à trouver les solutions en mobilisant leurs savoirs et leur créativité. Pour cela, il faut qu'ils considèrent que les problèmes tels que posés sont vraiment les leurs. Par exemple, la production de phosphate sans protection de l'environnement ni création d'emplois ne suscite pas forcément l'adhésion des habitants de M'dhilla mais plutôt la révolte. Si l'on pose autrement la question, en associant par exemple la production de phosphate à la création d'entreprises structurantes en partenariat public-privé dans le domaine agricole, le tourisme, l'encouragement à la création au moyen

du financement et de l'accompagnement de porteurs de projets renforçant la maîtrise de la chaîne de valeur d'une activité artisanale... cela devient plus audible pour les citoyens. C'est à cette condition qu'ils s'approprient les solutions aux problèmes et contribuent par la suite à leur adaptation si nécessaire. Ainsi se construit la responsabilisation, la coopération et le développement grâce à l'intelligence collective.

Reste la question de savoir comment amener les citoyens à contribuer à la solution de leurs problèmes, à dépasser leurs divergences et leurs adversités et à privilégier l'intérêt commun. Ici on touche une dimension culturelle d'attitudes : comment se représenter l'autre, en quoi réside l'intérêt commun ? Les attitudes dominantes aujourd'hui ne sont pas celles qui soutiennent la démocratie. Il faudra les changer et pour cela, il y a besoin de pédagogie. C'est ce qui a manqué au changement de régime politique. Malheureusement, les partis se sont embourbés dans des querelles idéologiques et de position dans les arcanes du pouvoir. Ils ont peu fait pour favoriser des valeurs et des comportements démocratiques. La population a été laissée pour compte et les solutions aux problèmes de fond attendent encore depuis près de dix ans. Entretemps, la crise économique et sociale ne cesse de s'aggraver. Dans de précédentes chroniques, nous avons évoqué la nécessité de réinventer la démocratie car, avant d'être un système politique, elle réside en des modes de comportement aussi bien ceux des citoyens que ceux des gouvernants. Les deux nécessitent des changements dont la colonne vertébrale devrait consister en un sens partagé de l'intérêt général et une éthique de gouvernance, le tout adossé à la prise en compte des particularités des contextes locaux et régionaux afin d'en mobiliser les ressources humaines et matérielles. Pour sortir de la crise, on a autant besoin de compétences avérées au sommet

pour poser les vraies questions, proposer des choix stratégiques globaux que des savoirs locaux et de l'adhésion des acteurs sociaux participants et coresponsables de la réalisation des objectifs établis.

Les contextes ont été diagnostiqués mille et une fois. On a accumulé tant d'études dans les divers ministères et organismes publics et privés. Il est temps aujourd'hui de passer méthodiquement à l'action en associant démocratie et choix de développement. Il est évident que ce n'est pas là une question d'ordre économique ou politique uniquement, c'est tout cela à la fois en plus de la question culturelle. Et la culture n'est pas une fatalité, elle se prête au changement comme tout phénomène humain à condition de s'y prendre avec méthode. ■

R.Z.

«**...Malheureusement, les partis se sont embourbés dans des querelles idéologiques et de position dans les arcanes du pouvoir. Ils ont peu fait pour favoriser des valeurs et des comportements démocratiques. La population a été laissée pour compte et les solutions aux problèmes de fond attendent encore depuis près de dix ans. Entretemps, la crise économique et sociale ne cesse de s'aggraver...**»

En couverture

Hasna Ben Slimane

Ministre de la Fonction publique

Faire bouger le mammoth

Le Journal officiel a amputé son ministère de moitié. Publiant la composition du gouvernement Hichem Mechichi, il a attribué à Hasna Ben Slimane seulement la fonction de «ministre auprès du Chef du gouvernement chargée de la Fonction publique». Le complément Gouvernance a été omis. Qu'à cela ne tienne ! Pour elle, sa nouvelle mission est entière et indivisible. Pur produit du Tribunal administratif, ce moule prestigieux et formateur où elle a passé 20 ans, et élue en janvier 2019 membre de l'Instance supérieure indépendante des élections (Isie), lors du renouvellement du tiers, et choisie par ses pairs porte-parole de l'Instance, elle apporte un regard croisé et une connaissance approfondie des rouages de l'Etat.



Dans le vaste bureau dont elle a hérité, donnant sur la place de la Kasbah, avec à droite le ministère des Finances et à gauche la présidence du gouvernement, la nouvelle ministre n'est pas adepte de la langue de bois. «Ma mission n'est pas de procéder à une modernisation de la fonction publique selon une démarche à l'ancienne, mais d'instaurer une gouvernance publique démocratique», déclare à Leaders Hasna Ben Slimane. Toute une mentalité et une perception à changer, ajoute-t-elle. La Fonction

publique est souvent perçue comme un gisement d'emplois et la gestion du personnel de l'Etat et l'image de l'administration publique est obérée d'un sentiment de lourdeur, de blocage, de lenteur et d'un visage inhumain. Malgré tous les efforts fournis par la quasi-totalité des agents publics, leur mission n'est pas appréciée à sa juste valeur. Le rôle de l'administration publique n'est pas orientée essentiellement vers les services à rendre au citoyen. Il s'agit de services de base, fondamentaux, que tout citoyen est en droit d'exiger avec la célérité requise et la qualité appropriée.»

Déterminée

Pour Hasna Ben Slimane, ce changement crucial constitue le véritable défi à relever tant au bénéfice de l'utilisateur des services publics que des agents de la Fonction publique. Plus de qualité et d'efficacité, mieux de relation et d'interaction. Cette conversion / reconstruction n'est pas facile à mettre en œuvre, reconnaît-elle, tant les résistances fortes sont nombreuses à vaincre. Mais la ministre est déterminée à faire aboutir ce vaste chantier.

Parmi ses outils privilégiés, la numérisation de l'administration, mais dans une nouvelle approche. L'esprit digital doit

présider la démarche, souligne-t-elle. Avant de penser aux équipements à acquérir et aux solutions informatiques à déployer, il s'agit de s'imprégner d'abord d'un esprit digital et de conduire une réflexion globale portant sur les méthodes et l'organisation, et intégrant totalement l'utilisation des nouvelles technologies à tous les niveaux. Elaborons d'abord les processus et mobilisons les moyens, puis mettons en place les dispositifs.

Le digital qui libère l'un et facilite pour l'autre.

La ministre de la Fonction publique et de la Gouvernance compte s'y

prendre en favorisant un débat interne pluriel devant aboutir à un alignement convaincu autour de cet objectif et la démarche de sa mise en œuvre. Chaque agent public doit être convaincu de la plus-value dont il bénéficiera une fois déchargé, grâce à une numérisation soigneusement conçue, de tâches répétitives qui l'exténuent et lui prennent tout son temps au bureau, l'empêchant de réfléchir sur le sens de sa mission et le privant de la possibilité de formuler des propositions d'amélioration de son travail et de celui de ses collègues. Le changement n'est perceptible que lorsque l'agent le réalise lui-même et voit le reflet sur le visage du citoyen, satisfait.

Concrètement, les initiatives ne manqueront pas. Dans la capitalisation sur l'existant et le lancement de nouveaux chantiers, l'expérience pilote de la maison des services administratifs, fixes ou mobiles sera élargie jusqu'aux coins les plus reculés. En un seul contact et même endroit, l'utilisateur pourra effectuer toutes ses démarches pour obtenir un document d'état civil, payer une redevance ou une facture et déposer un dossier.

Une dématérialisation rapide

«Ma première réunion, dès ma prise de fonctions, confiée à Leaders Mme

Ben Slimane, je l'ai tenue au siège du ministre des Technologies de la communication avec mon homologue Fadhel Kraïem. D'emblée, je voulais donner un signal fort à toutes les équipes et lancer immédiatement les chantiers urgents. Audit des sites web et plateformes des divers départements ministériels et organismes publics avec recommandations de mise à jour et à niveau, accélération du décret relatif à l'échange des données, interconnexion des fichiers et bases de données, utilisation massive de la messagerie interne et renforcement des différentes applications dédiées services au citoyen: tout est prioritaire.»

«Nous devons parvenir rapidement à la dématérialisation généralisée et à zéro papier, se fixe Mme Ben Slimane comme objectif tangible. Réduire au minimum les contacts directs face-à-face du citoyen avec l'administration et lui permettre d'effectuer toutes ses démarches en ligne ou à travers les maisons des services, sans le contraindre à des déplacements de loin et dans plusieurs administrations, est nécessaire à concrétiser.»

Trancher des questions brûlantes

Les services de la Fonction publique, reconnaît la ministre, subissent beaucoup de pressions intérieures et extérieures.

Qu'il s'agisse de nouveaux recrutements et concours, de régularisations de situation, d'avancements, d'apurement de dossiers en instance, nous devons procéder rapidement, en toute équité sans obérer l'Etat ni d'effectifs superflus, ni de charges nouvelles. Parfois, des décideurs politiques ont essayé d'esquiver des demandes brûlantes d'emploi, en préconisant des solutions précaires qui finissent par se compliquer aujourd'hui.

Le cas des ouvriers des chantiers publics et autres catégories gagnerait à être tranché rapidement. Une stratégie claire et efficace est indispensable à déployer afin de résoudre tant de problématiques aiguës.

La gouvernance est l'autre volet de la mission de la ministre Ben Slimane. Elle la conçoit comme une partie intégrante de la Fonction publique. Transparence, redevabilité, fluidité et optimisation des moyens en sont les vecteurs essentiels. Le sens de l'équité et de l'efficacité en est le moteur. Les pressions sont aussi fortes que multiples, tous comme les freins. Mais, guère impossible à surmonter.

Un credo fortement porté

La méthode de Salma Ben Slimane pour accomplir sa mission est inspirée de son expérience au Tribunal

administratif, et tout récemment à l'Isie. «Le quotidien risque de vous happer et vous ne saurez le dompter que par l'organisation et la programmation. Mais aussi l'élaboration d'un tableau de bord qui consigne les délais, détecte les retards d'exécution et signale les blocages. La première tâche consiste à prendre connaissance de tous les dossiers pendants et anticiper ceux devant se déclarer, puis effectuer un tri afin de fixer les priorités et une échéance propre à chaque dossier. Cette programmation obéissant à des considérations objectives doit cependant tenir compte des facteurs

temps et impact. Ce qui vaut pour le ministre doit le valoir aussi pour chaque agent.»

Quand on lui demande l'index de performance qu'elle se fixe pour sa mission, Hasna Ben Slimane énonce son credo sans hésitation. Une administration publique de qualité, à visage humain, dédiée services, soutenue par un engagement citoyen et la société civile, garantissant la satisfaction aussi bien de l'usager que de l'agent public.»

Vœu pieux qui ne cherche qu'à être exaucé.■

Un cœur vaillant à la tête du ministère de l'impossible...

Sa famille, originaire de Maamoura (Cap Bon) et établie de longue date, l'a toujours poussée à l'excellence. Lycée pilote, faculté des Sciences juridiques, ENA, Tribunal administratif et tout récemment l'Isie. Avec entre-temps, mariage avec un collègue magistrat, naissance de trois enfants et une vie de famille très conviviale où elle se ressourçait après d'épuisantes journées de travail.

«Lorsque le Chef du gouvernement m'a pressentie pour rejoindre son équipe, je n'ai pas hésité à lui donner mon accord, confié à Leaders Hasna Ben Slimane, épouse Abassi. Je ne savais pas à quel poste j'allais être nommée. L'essentiel pour moi était d'exprimer un engagement fort de servir. C'est ce qui a toujours conduit mes pas.»

«Le Tribunal administratif est une grande école, ajoutez-elle. Ses magistrats sont peu nombreux, mais très visibles. On travaille beaucoup et on est tous très marqués par la culture de l'institution. Au cœur de notre mission, préside l'équilibre droits-devoirs, avec beaucoup de



subtilité. Parfois, un justiciable n'obtient pas gain de cause comme il l'escomptait, mais le jugement rendu gagne son appréciation et force son estime. La rédaction des jugements risque de me manquer».

Quand une femme de ménage l'emporte contre un super chef

Parmi les affaires jugées par Salma Ben Slimane et qu'elle n'oublie pas, celle d'une femme de ménage dans une grande administration. Dans une ire inexplicable à son encontre, le chef de l'administration lui a intimé l'ordre d'effectuer le nettoyage des bureaux pendant la pause-déjeuner, à elle seule, et pas aux autres. Il s'agit là d'une mesure interne difficile à juger. Mais la plainte de la femme de ménage contre son tout-puissant chef a été non seulement déclarée par le Tribunal administratif, mais aussi jugée en sa faveur. C'est resté un très beau jugement, dénonçant un abus de pouvoir, et un grand sens de la mesure, rappelant que nul ne saurait se croire au-dessus de la loi.

La mission du juge administratif, comme nombre de ses pairs ailleurs, est d'épouser les tendances de la jurisprudence et de reconnaître des droits, même en l'absence de textes clairs. Se fonder sur les principes devient alors important. Cette approche, nombre de présidents du Tribunal ont œuvré à son ancrage, tout particulièrement le président Ghazi Jeribi, qui a inculqué aux équipes la

notion d'objectif à ériger en ligne de mire et du travail collectif dans un esprit d'équipe, en mode opératoire. A l'Isie, j'ai trouvé des montagnes de dossiers en souffrance. En prenant mes fonctions, au tout début de l'année dernière, je savais d'avance que nous avions comme grande épreuve les élections législatives et présidentielles de l'automne 2019. En moins d'un an, il fallait traiter des questions urgentes et importantes qui auraient exigé pas moins de cinq ans d'effort. Le calendrier électoral, pièce maîtresse du processus, a été élaboré et publié en mars et la machine rapidement déployée avec tous les recrutements à effectuer, les équipements à acquérir, et les préparatifs à entreprendre. Le plus important était de prendre en compte tous les audits des scrutins précédents et de garantir transparence et intégrité à l'ensemble du processus. Immédiatement après, et sans répit, je me suis complètement investie dans l'élaboration du plan stratégique de l'Isie pour les cinq prochaines années.»

A la tête de ce département conçu en pivot central, Hasna Ben Slimane a rapidement trouvé ses repères. L'équipe est aussi compétente que motivée. Toutes et tous partagent ardemment cette détermination à réussir... Dans ce ministère souvent qualifié de l'impossible, tant peu de gens croient à une relance réelle de l'administration publique.

Mais à cœur vaillant, rien n'est impossible.■

Nation

Dar Dhiafa de Carthage

L'incubateur des gouvernements

Convertie en haut lieu de pouvoir, dès qu'il s'agit d'une nouvelle gestation de gouvernements successifs, Dar Dhiafa abrite les consultations les plus déterminantes. Ses lettres de noblesse post-2010, elle les a acquises dès 2012. Nommé chef de gouvernement fin décembre 2011, Hamadi Jebali n'y avait pas mené ses conciliabules pour la formation de son équipe sous la Troïka. A l'époque, le Président Fouad Mebazaa officiait par intérim à Carthage et le Premier ministre, Béji Caïd Essebsi, ne quittait pas la Kasbah. Tous deux connaissaient bien Dar Dhiafa depuis leur mise en selle, à l'aube de l'indépendance, par Bourguiba. Surtout sous Hédi Nouira, qui habitait à quelques encablures et aimait y tenir certaines réunions ou organiser des dîners officiels.

Ce petit bijou n'était pas encore découvert par les futurs gouvernants. Les dirigeants d'Ennahdha, d'Ettakatol et du CPR, vainqueurs des élections du 23 octobre pour la Constituante, se réunissaient dès fin octobre 2011, ici et là, quasiment en secret, négociant sans cesse la répartition des pouvoirs et des portefeuilles. Marzouki avait choisi Carthage, Ben Jafaar, le perchoir du Bardo, et Jebali, la Kasbah.

Le charme d'un petit palais

Une fois en selle, Hamadi Jebali, qui avait fait le tour du propriétaire, accompagné de Samir Dilou, tombera sous le charme

de Dar Dhiafa. En arrivant à Carthage, contournant le chapiteau vers La Goulette, il suffit de prendre la première rue à gauche, Sophonisbe, pour tomber sur l'Hôtel de Ville. A droite, c'est la rue Septime Severe, en plein parc archéologique, dans la zone du palais beylical où s'est établie l'académie Beït al-Hikma. Un cadre magnifique, dans une zone résidentielle de villas huppées appartenant à de grandes familles tunisiennes ou louées par des ambassades étrangères.

Aux multiples attraits de Dar Dhiafa s'ajoute sa proximité, au coin de la rue, de la résidence d'Etat, mise à la disposition de Jebali, rue Dag Hammarskjöld, pour l'héberger avec sa famille. Une belle villa, reprise à des Français au lendemain de l'indépendance, occupée pour la première fois par Mansour Moalla, puis acquise par la Banque centrale de Tunisie, sous Hédi Nouira. Ben Ali la dédiera à l'association Basma, fondée par son épouse, qui en fera son siège. Elle était mitoyenne d'une autre villa, discrète, dotée de bureaux de travail et de salles de réunion, servant également pour les équipes de sécurité. Locataire des lieux, Mehdi Jomaa y recevra en mars 2014 l'ancienne secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, en visite à Tunis en tant que dirigeante d'une ONG.

En toute discrétion

Jebali jettera son dévolu sur Dar Dhiafa qui se prête bien aux activités d'un chef de gouvernement et de son prestige. Ce petit bijou architectural, construit dans un style marocain, comme nous l'explique l'historien érudit Mohamed El Aziz Ben Achour, comprend, dans sa première partie autour d'un vaste patio, une série de bureaux et salons. Généralement, le chef du gouvernement ou celui qui postule à ce poste occupe le bureau du coin gauche, ou du milieu. Des salons lui permettent d'alterner les audiences en toute discrétion, la règle étant que les visiteurs sont conduits dans l'un des salons qui garderont ensuite les portes fermées pour qu'aucun visiteur ou





délégation ne puisse voir les autres. Le staff rapproché du chef du gouvernement s'approprié les autres bureaux.

Face à la porte d'entrée, un petit couloir mène vers la grande salle carrée où se tiennent réunions, conseils des ministres, déjeuners et dîners officiels, réceptions et cérémonies de passation de pouvoirs. Donnant sur un vaste jardin, accessible par de larges portes-fenêtres, la grande salle est reliée par la gauche à de grandes cuisines.

Dar Dhiafa dispose de trois entrées séparées. La principale, celle officielle, donne sur la rue Septime Severe. Une entrée de service se trouve sur la rue Sophonisbe, tout près de l'Hôtel de Ville. Quant à la troisième, elle est située derrière, dans la discrète ruelle Procopé. C'est cette entrée qu'empruntent souvent les visiteurs qui ne souhaitent pas apparaître devant les journalistes qui campent devant l'entrée officielle.

Le bonheur des uns, l'échec des autres

Hamadi Jebali commencera donc à partager son temps entre son quartier

général officiel à la Kasbah, un bureau dans un immeuble flambant neuf au Lac 2 abritant des services de la présidence du gouvernement et les bureaux des ministres chargés des Relations avec les instances constitutionnelles, et Dar Dhiafa. C'est surtout ce petit palais et son jardin qui lui plaisent le plus. Il y réunira ses ministres, un cercle de personnalités indépendantes, et son staff rapproché.

Le premier événement majeur qui s'y déroulera sera la longue série de consultations avec les partis politiques, en février 2013, suite à l'assassinat de Chokri Belaïd. L'issue en sera la démission de Jebali, lâché par son propre parti, Ennahdha. Son successeur, Ali Laarayedh, héritera du bail. Puis, lui succéderont Mehdi Jomaa, Habib Essid, Youssef Chahed, Habib Jemli dans son infortune de gouvernement finalement avorté, Elyès Fakhfakh, et tout récemment Hichem Mechichi.

Pizza et sandwich

Un rituel s'y est établi. Chaque nouveau locataire, flanqué de sa garde rapprochée qui grossira au fil des jours, s'adonnera au

redoutable exercice des négociations. Ballet de visiteurs et de visiteurs du soir et du weekend, journalistes tenus parfois sur le trottoir d'en face, admis souvent juste au jardin et rarement introduits à l'intérieur, sauf pour de furtives prises de vue ou lors de déclarations et conférences de presse. Les secrétaires, tout comme les chargés de protocole, et les communicants, changent avec chaque nouveau locataire, le style diffère. Seules restent en poste les équipes d'intendance et de sécurité relevant de la Présidence de la République. Thé, café et jus sont servis. Mais, pas de repas. Même pour le chef du gouvernement en poste ou en attente de confirmation. Chacun s'arrange pour arriver avec son panier repas ou faire venir des restaurants du voisinage pizzas et sandwiches, avalés en vitesse.

Ici les murs ont des oreilles. On les sonde pour percevoir les secrets des dieux du moment, guetter une fuite sur les négociations, interpréter les moindres faits et gestes. Que de déclarations, d'enfumage, de réelle ou fausse indignation et menace de rupture, de jubilation, d'amertume !



Débarcadère, embarcadère

Lorsqu'un gouvernement est finalement formé et sa composition est remise au chef de l'Etat pour transmission à la validation du Parlement, c'est à Dar Dhiafa qu'il tient sa première réunion de prise de connaissance et de pré-rodage. Les nominés pour la première fois y arrivent avec appréhension mêlée d'émotion. Ils découvrent les lieux et leurs nouveaux collègues, s'initient au protocole et se plient à la sécurité. Pour fixer ces moments exceptionnels, leur chef les convie à une photo de groupe sur le perron de Dar Dhiafa...

Le jour de la passation de pouvoirs, c'est ici aussi qu'ils retrouvent leurs prédécesseurs, puis partent ensemble dans la même voiture vers leurs ministères... Même si elle ne figure pas dans le répertoire officiel des lieux du pouvoir, Dar Dhiafa est devenue l'incubateur des gouvernements, puis leur lieu de retraite et de certaines audiences et réunions. Ici se nouent et se dénouent des ambitions, des carrières, des alliances...■

T.H.



Le Dar el Dhiyafa

• Par Mohamed El Aziz Ben Achour

Cette villa cossue qui, depuis 2011, est placée sous le feu de l'actualité, était à l'origine un élégant élément de l'ensemble architectural et résidentiel édifié à la fin des années 1940 à l'initiative de Mohamed-El Amine Bey (1943-1957), dernier souverain de la dynastie deux fois et demie séculaire des Husseïnites et unique monarque de la Tunisie indépendante (20 mars 1956-25 juillet 1957). En effet, autour de sa résidence personnelle (l'actuelle «*Beit El Hikma*») acquise par son père Mohamed-El Habib Bey dans les années 1920, il avait fait construire un ensemble de villas et d'appartements destinés à ses fils et filles.

C'est à la demande de son épouse, la Princesse Jenaïna Beyya, qu'il fit bâtir un pavillon entouré d'un parc et dont il confia la décoration à des artisans marocains, d'où son style particulier

conforme au répertoire décoratif du royaume chérifien et son appellation originelle de «*El Dar el Maghrbiya*». La Beyya l'utilisa dès lors comme un espace de réception. A l'avènement de la République, El Dar fut mise à la disposition de la Présidence. Plus tard, dans les années 1990, elle fut officiellement appelée Dar El Dhiyafa, appellation plus neutre mais plus conforme à sa vocation protocolaire.

Jouxtant cet édifice, se trouve un bâtiment d'architecture contemporaine qui abrite aujourd'hui la municipalité de Carthage. A l'origine, cette construction dépendait de l'ensemble évoqué plus haut et servit de bureau au prince Chédli Bey, fils aîné de El Amine, qui faisait fonction de directeur du Cabinet beylical. De fréquentes réunions et audiences s'y tenaient et toutes les figures de proue du mouvement national et syndical, notamment Salah Ben Youssef et Farhat Hached (tous deux proches du Palais), s'y rendaient souvent pour discuter de la politique à adopter dans la lutte contre le régime du Protectorat français. ■



Passion chasse

Quinze mille chasseurs, dûment titulaires de leur permis, et au moins le double dans l'« informel », retrouvent avec joie, dès le dimanche 4 octobre 2020, leur passion favorite. Battant champs et forêts, ils traquent un gibier certes de moins en moins fourni, mais diversifié. La saison 2020/2021 est scrupuleusement organisée par l'arrêté du ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime et des Ressources hydrauliques du 14 juillet 2020. Le coup d'envoi est donné avec la chasse au lièvre, à la perdrix, à la caille sédentaire, au pigeon biset et au ganga unibande (*El khedra*), mais aussi au sanglier. Il va falloir attendre jusqu'au 18 octobre pour les grives et étourneaux, le 25 du mois pour la bécassine, et le 1er novembre pour le pigeon ramier.

Pour plusieurs raisons, le nombre de chasseurs croît lentement à un taux de 4.3% en moyenne par an. C'est ainsi qu'il est passé à 14.629 chasseurs inscrits dans des associations régionales et 398 autres relevant de la chasse au faucon. Ce loisir reste par ailleurs quasi exclusivement masculin. Quelques dizaines de femmes seulement commencent à le pratiquer. Pour ce qui est du grand gibier, 2 343 sangliers sauvages ont été abattus durant la saison 2019/2020, contre 2 196 la saison d'avant, soit 240 de plus (10%). La faune tunisienne est riche en espèces, malgré la taille du pays. On ne dénombre pas moins de 82 espèces mammifères terrestres, 395 espèces d'oiseaux, 65 espèces de reptiles et bactéries et 333 espèces de poissons.

La rentrée des chasseurs

Tels de petits écoliers qui préparent fébrilement leur rentrée scolaire, vérifiant leurs cartables, achetant les fournitures et sautillant de joie de retrouver le

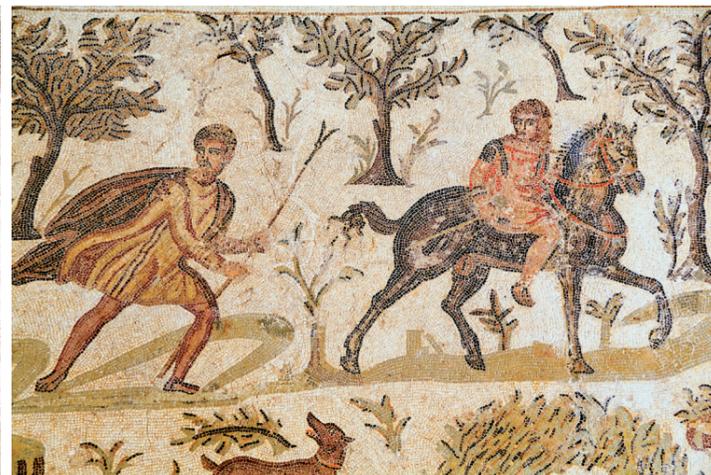
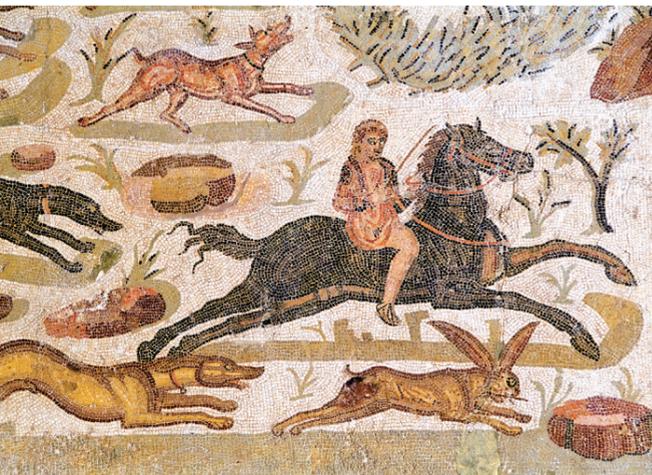
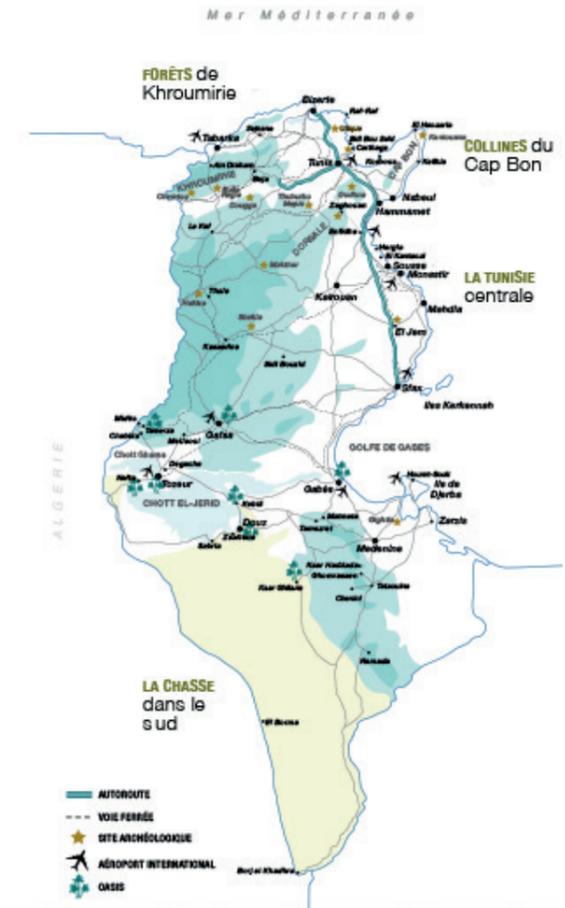


chemin de l'école, les chasseurs sont dans le même mental. Dès le mois de septembre, ils ont fait inspecter leurs fusils de chasse par leurs armuriers, demandé les réparations nécessaires et la peinture du bois, acheté leurs munitions, choisi de nouveaux équipements de chasse et préparé leurs plans de parties de chasse.

Depuis Tunis, nul besoin d'aller loin. Le Cap Bon, Zaghouan et le Nord sont giboyeux. Certains ont cependant leur propre rituel, et aussi des amis fidèles, pour l'ouverture de la saison, allant parfois loin, du côté de Sfax, de Sidi Bouzid, ou du Kairouanais. L'ambiance, festive, est enivrante. D'agréables journées les attendent. Commencées tôt aux aurores, elles se terminent souvent au coucher du soleil autour d'une superbe «guedra» pour savourer un délicieux repas. La chasse, cette pratique ancestrale dont les mosaïques tunisiennes rapportent des scènes hautes en couleur est à la fois un loisir ludique et attractif, une activité économique et touristique censée être lucrative et une source alimentaire. Encadrée par la loi, qu'il s'agisse du code forestier et de divers autres textes, notamment en ce qui concerne le permis

de chasse et celui du port d'armes, des autorisations diverses, et du régime spécifique au tourisme de chasse, elle ne manque pas de susciter revendications, d'un côté, et contestation de l'autre.

«Nul ne peut chasser au tir s'il n'est pas détenteur d'un permis de chasse» (art. 174 du code forestier). Celui-ci est délivré ou prorogé sous réserve de l'affiliation préalable à une association régionale de chasseurs. Elles sont 24 établies en Tunisie et organisées au sein d'une fédération nationale des associations de chasseurs et des associations de chasse spécialisées (Fnacas), elle-même membre du Conseil international de la chasse et de la conservation du gibier. Fin septembre, elle a tenu son assemblée générale, reconduisant à sa présidence Ahmed Cheki. Le montant de la cotisation à verser par chasseur à l'association régionale des chasseurs est fixé à cinquante dinars (50d) pour les Tunisiens et les résidents étrangers natifs de Tunisie et cent dinars pour les résidents temporaires. Les fauconniers, eux, ont leur propre association, établie à Nabeul, le montant de la cotisation est fixé à trente dinars.





Les règles sont précises

Rien n'est laissé au hasard. L'arrêté de chasse fixe le cadre détaillé. «Les sangliers abattus doivent être marqués par des bracelets immédiatement au niveau du pied. Les bracelets de marquage peuvent être achetés de la Fédération nationale des associations des chasseurs et des associations de chasse spécialisées. Il est interdit le colportage et la commercialisation de tout sanglier non marqué.

Le nombre maximum de chasseurs d'une équipe de chasse au sanglier ne peut dépasser douze (12) chasseurs, y compris le chef d'équipe. Chaque chef d'équipe de chasse au sanglier est tenu

- d'informer au moins 15 jours à l'avance l'arrondissement régional des forêts de la date, du lieu de chaque battue projetée, des noms des participants, de son adresse et de son numéro de téléphone...

d'utiliser des rabatteurs inscrits auprès de l'association régionale des chasseurs qui sont assurés par ladite association contre les risques d'accidents à l'occasion d'actes de chasse.

Il est interdit de chasser le sanglier dans le même lieu qu'après une période d'au moins une semaine.

Le nombre de pièces de gibier qu'un chasseur peut abattre au cours d'une journée de chasse est limité à six perdreaux (6), deux lièvres (2), dix gangas unibandes (El khedra) (10), six bécasses (6), vingt pigeons ramiers (20), soixante tourterelles de passage et sédentaires (60) (les trois espèces ensemble), vingt pigeons biset (20), dix gangas catas (Bou Herba) (10) et dix gangas tachetés (Bou Sboula) (10) et dix gangas couronnés (El Ghanay) (10), soixante grives (60), deux oies cendrées (02) et trente oiseaux d'eau (30)».



Débloquer les demandes de permis de chasse

Un parcours du combattant commence pour tout amateur qui postule à un permis de chasse. Le plus difficile encore est d'obtenir une autorisation du ministère de l'Intérieur pour l'acquisition et la détention d'un fusil de chasse. La demande passe par le poste de police, puis se perd dans les méandres du secret administratif, pendant des années, restant parfois sans réponse. Sésame pour ouvrir tout le circuit de chasse (achat de fusils et de cartouches, etc.), ce précieux viatique pose problème. Les dirigeants de la fédération et de nombre de clubs et associations ne cessent de multiplier les démarches auprès des ministres successifs de l'Intérieur, réclamant le déblocage des demandes déposées et la réduction des délais d'octroi. La réponse est toujours courtoise et ferme: l'impératif sécuritaire, surtout avec la menace terroriste, impose des règles particulières.

Pour mieux se faire entendre, des candidats à l'autorisation ont organisé en juillet dernier une manifestation bien sonore à l'avenue Bourguiba, au centre-ville de la capitale, devant le Théâtre municipal. Leur argument majeur: la légalisation est le moyen le plus efficace pour la lutte contre les braconniers.

Une administration aux aguets

Rue Alain-Savary, au siège du ministère de l'Agriculture, les bureaux de la Direction générale des forêts gardent les portes ouvertes. Cette très ancienne administration qui reprend espoir avec l'arrivée à sa tête d'un nouveau directeur général compétent et mobilisateur, comme Mohamed Boufaroua actuellement, est constamment sur la brèche. Sur les 5 millions d'ha que compte le territoire tunisien, le tiers est constitué de forêts et parcours. Si

la norme est d'avoir un agent forestier par 1 000 ha, la direction générale ne dispose que de moins de 300 agents, tous grades confondus, pour s'occuper de ces immenses superficies. Et pourtant, elle y parvient. Evidemment, la surveillance reste une priorité, mais de nombreuses opportunités ne sont pas encore exploitées, reconnaît-on. D'un côté, l'administration publique veille au grain pour protéger et promouvoir le patrimoine forestier et,



de l'autre, elle s'emploie à faire respecter le droit des citoyens à la chasse, en balisant les différents aspects de cette activité. Par la réglementation en vigueur, la collaboration avec les associations de chasse et le déploiement des brigades sur le terrain, elle essaye d'y parvenir au mieux. Taher Taghouti, directeur de la chasse, des parcs nationaux et des aires naturelles protégées, Héla Guidara et Sahbi Bedhraf, sous-directeur, et Jamel Tahri, chef de service, sont à l'œuvre en plein engagement. Amis de la nature, ils sont aussi amis des chasseurs et surtout les gardiens des forêts et du gibier.

Leur position n'est guère facile. Heureusement que l'appui de leur nouveau directeur général, Mohamed Boufaroua, leur facilite la tâche.

Braconnage et contrebande

Ennemi numéro 1 de la nature et contre-exemple préjudiciable du chasseur, le braconnier est absolument dangereux. Pas moins de 294 infractions ont été relevées durant la saison écoulée 2019/2020, générant 197 procès-verbaux transmis à la justice et la transaction avec 97 autres contrevenants pour un montant total de 52.500 D,

déclare à Leaders une source de la Direction générale des forêts. Un braconnier attrapé, mais combien d'autres qui échappent à la vigilance des gardes-champêtres ? Le renforcement des effectifs et de leurs moyens est indispensable.

Autre corollaire de l'octroi très limité des autorisations d'armes, l'amplification de la contrebande. Les services des Douanes tunisiennes ont procédé à la saisie de 1 645 fusils introduits clandestinement, pour l'équivalent d'un montant de 90.000 D, déclare à Leaders une source autorisée.



Source de revenu et contribution alimentaire

Le poids économique de la chasse n'est pas négligeable. Selon un rapport élaboré par la Direction générale des forêts et consulté par Leaders, la saison écoulée 2019-2020 aura généré pour le compte de l'Etat plus d'un million de dinars de recettes. La plus grande partie (930.438 D) provient des autorisations de chasse, et 167.055 D des autorisations de chasse dans le domaine forestier.

Il n'y a pas que l'Etat qui y gagne. Le secteur hôtelier et les communautés locales aussi. Organisateur de voyages, hôteliers, restaurateurs, guides et autres y trouvent leur compte. A raison de 400 D de frais de séjour estimés par chasseur pour des parties en quatre jours, et des primes, gratifications et autres dépenses, on peut atteindre 1 million de dinars par saison de chasse.

Sur le terrain, ce sont les rabatteurs pour la chasse du sanglier et les ramasseurs de grives qui en bénéficient. La rémunération des rabatteurs, réglementairement exigés pour la chasse du sanglier, comprend un taux journalier (25 à 30 D), majoré d'une prime par tête abattue, et celle ratée, ainsi que d'un pourboire... Il en va presque de même pour les ramasseurs de grives qui gagnent eux aussi leur pain.

Si la chasse est considérée comme une activité ludique pour la plupart des chasseurs du weekend, la viande du gibier apporte une contribution alimentaire à prendre en compte. On considère que le poids moyen est de 40 kg pour un sanglier, 2 kg pour un lièvre, 0.4 kg pour une perdrix et 0.25 kg pour d'autres espèces. Sur cette base, les estimations avancent une quantité de 500 tonnes de viande de gibier par an. ■



En communion avec la nature

Le bonheur des chasseurs reste immense. Se retrouver à deux ou en groupe plus élargi, partir ensemble tôt le matin, partager la convivialité et l'amitié, en communion avec la nature et se remplir les poumons d'air frais est très ressourçant pour le corps, comme pour l'âme. Les scènes de chasse sont rapportées dans leur splendeur par des historiens, romanciers, biographes, artistes, peintres, poètes, photographes et cinéastes. Elles ont toutes en point commun cette sensation de fusion relationnelle avec la nature. Le rapport à la faune devient pour l'homme un ancrage dans son milieu.

Dans les mémoires qui viennent juste de paraître (*Vie en politique*, Cérès Editions), l'ancien Premier ministre, Dr Hamed Karoui, pneumologue et chasseur invétéré, avait dépeint des scènes de chasse fort attractives. ■



■ «Avec mes compagnons de chasse, une fois par semaine, le dimanche, nous oublions notre statut, nos soucis, notre activité habituelle, pour ne songer qu'aux joies de l'air libre à la trousse d'un bon gibier.»

Ma passion

• Par Hamed Karoui



La passion de la chasse n'est pas l'apanage des Karoui, c'est à la famille de ma mère, les Nouredine, que je la dois. Avec une petite carabine, dès l'âge de 15 ans, j'ai commencé à apprendre le tir. Mon oncle Ahmed Nouredine, mon aîné d'une quinzaine d'années, s'est fait fort de m'inoculer ce bon virus qui allait m'accompagner toute ma vie. Depuis lors, la chasse était devenue un rituel que je suivais au fil des années avec autant de vénération que de plaisir.

À vrai dire, l'avant-goût de cette passion avait été pour l'enfant que j'étais, le souvenir bien agréable de perdreaux que mes oncles ou mon grand-père rapportaient, surtout quand ma mère ou ma tante en faisaient une sauce au cumin dont tout le monde était friand.

Une fois par semaine, le dimanche, nous oublions notre statut, nos soucis, notre activité habituelle, pour ne songer qu'aux joies de l'air libre à la trousse d'un bon gibier. On était à pied d'œuvre dès cinq heures du matin, pour se retrouver chez le marchand de beignets. Dans la froidure matinale, nous apprécions le chaud crépitement de ce qui allait nous être servi, beignets simples ou agrémentés d'un œuf. On disposait chacun d'une grande assiette où trône un beau et resplendissant beignet dont on trempait chaque morceau dans une petite soucoupe, au choix, pleine de sucre ou de miel. Le milieu du beignet, léger et croustillant, on le réserve pour la fin.

Cette douce musique de crépitement de l'huile, nous allons l'écouter en cours de journée sous d'autres modulations, sans doute plus fortes, mais surtout mortifères pour ces êtres volant ou galopant parmi les broussailles, que nous adorons, mais qui à notre grand regret, doivent être sacrifiés par nos mains, comme cela, semble-t-il, est écrit là-haut !

Quiconque nous voit sur le départ, quittant la gargote du marchand de beignets, ne saura distinguer qui est le chauffeur, le ministre, l'ingénieur ou le simple petit fonctionnaire. Habillés de

la même manière, une version toute proche d'un accoutrement militaire, destinée sans doute par ses couleurs, à nous confondre avec la nature. Une manière de passer inaperçus, face à nos victimes convoitées. Au-delà de toute différence sociale ou intellectuelle, nous formions une sorte de corporation égalitaire, qui a le même credo, la même éthique et un sens affiné de la solidarité. Celle-ci se cristallise par une volonté de partage et d'échange, sans calculs ni protocole. C'est ainsi qu'en prévision d'un bon repas sur l'herbe, chacun se pourvoit d'une gamelle remplie de provisions de bouche, boulettes ou merguez, ou tout autre chose, comme le couscous apprêté de différentes manières, pour un délicieux échange après une éprouvante battue. De même, pour les besoins de la chasse, certains mettent les chiens appelés à lever le gibier à la disposition de tous.

Les plaisirs qu'offre la chasse à ceux qui en sont amateurs et la perspective des mets délicats dégustés quand on rentre avec une gibecière bien remplie, sont à coup sûr légitimes. Mais il n'empêche que le spectacle d'un bel oiseau tournoyant dans le ciel avant de s'abattre sur le sol, est sans doute moins agréable. Et c'est avec un pincement au cœur que je voyais ces belles et innocentes bêtes, payer le cruel tribut de notre bon plaisir.

Nous pratiquons la chasse selon différentes modalités, en fonction des saisons, mais aussi des circonstances et peut-être aussi de notre humeur. La vraie chasse, celle à laquelle on s'adonnait volontiers, concerne les perdreaux, les tourterelles et les lièvres en été, et la grive en hiver. Une saine émulation prévaut entre nous. Mais chaque fois que l'un du groupe manque son coup, la blague classique, c'est que l'oiseau a la vie longue.

La chasse aux sangliers, en revanche, relève d'un autre registre, elle ne cesse de susciter l'émotion, car la conscience du danger que nous courons à les traquer ne peut laisser imperturbable le plus courageux d'entre nous.

La partie de chasse se termine parfois par un bon couscous à l'agneau. Quant aux sangliers abattus, ce sont les locaux qui s'en chargent pour les consommer ou les vendre aux hôtels, car les touristes en sont friands.

Mes virées du dimanche, proches ou lointaines, sont toujours une fête, agrémentées qu'elles sont par des compagnons aussi passionnés que moi de chasse, quel qu'en soit le genre. On y trouve un moyen de nous dégourdir les muscles après une semaine casanière et on y respire, à pleins poumons, l'air pur dans un espace non pollué par les machines modernes. Le rituel de la chasse, le dimanche matin, était d'autant plus réjouissant qu'il était agrémenté par la perspective d'un match auquel je devais assister soit directement, soit à la télé.

Parmi l'ambiance festive de la chasse, il me souvient d'une petite mésaventure, sans conséquences graves, fort heureusement. De jeunes parents non experts viennent parfois nous accompagner. L'un d'eux par mégarde, et sans observer les règles habituelles de prudence, a tiré en éclaboussant par des éclats un autre jeune parent. Ce qui a nécessité l'extraction de ces éclats éparpillés sur une partie de son corps. C'était là, sans doute, le seul mauvais souvenir. 

Deux propositions utiles :

permis de chasse et concessions

A lui seul, l'Etat ne saurait assurer la gestion et la promotion de grands espaces de chasse, selon de hauts standards, souligne un ancien ministre de l'Agriculture et chasseur de longue date, Habib Haddad. Cela exige investissements, effectifs et budget. C'est pourquoi il conviendrait de considérer l'opportunité du régime de concession prévu par le code forestier et définir les modalités de sa mise en œuvre. Il s'agit d'accorder des surfaces de taille appropriée à des promoteurs qui veilleront à les clôturer, entretenir, aménager, et développer pour des activités de chasse, mais aussi de loisirs familiaux. Les visiteurs peuvent y aller en famille, bénéficier d'aires de jeux, de restauration et de sports, voire d'hébergement en nombre réduit. Les chasseurs s'y adonneront à leur loisir, dans de bonnes conditions.»

La deuxième proposition qu'avance l'ancien ministre Haddad est de conditionner l'obtention du permis de chasse à la réussite d'un examen. Jusque-là, c'est l'enquête menée par les services concernés qui détermine la décision, sans pour autant tenir compte ni de la formation en maîtrise des armes, ni de la connaissance de l'environnement et des espèces de gibier. Ce sont là deux compétences indispensables pour tout chasseur. Une formation labellisée, complète et à jour, et diplômante sera très utile.»



Un facteur d'équilibre de la nature ?

Défendue par ses pratiquants, la chasse est décriée par des défenseurs de plus en plus irréductibles de la nature. Cette tendance générale dans le monde trouve en Tunisie aussi son écho. Il faut dire que les autorités publiques ont toujours inscrit la chasse dans un grand principe de base fondamental. «La chasse vise l'équilibre entre les animaux sauvages, le couvert végétal et les activités humaines, dispose l'article 165 (nouveau) du Code forestier. A cet effet, les chasseurs sont tenus d'exercer cette activité avec rationalité et responsabilité et de conserver l'équilibre et la durabilité des écosystèmes.»

«Tout chasseur doit respecter le milieu naturel. Il doit s'abstenir de jeter les douilles vides ainsi que tout autre objet utilisé lors de la chasse », ne cesse de rappeler le ministre de l'Agriculture dans chaque arrêté de chasse. De nombreuses interdictions sont mentionnées, assorties de sanctions allant de 500 à 5 000 D et de 16 jours à 6 mois de prison, qui peuvent doubler en cas de récidive, et suspendre le permis de chasse, provisoirement ou définitivement.»

Les clubs de chasse, associations spécialisées et autres composantes de la société civile s'y engagent. Pas assez. Une véritable éducation à la chasse s'impose. Tout comme la vigilance citoyenne.

Une plateforme anti-braconnage

L'Association des amis des oiseaux, animée par l'inlassable Hichem Azafzaf, s'y inscrit et ne baisse pas les bras. En collaboration avec la Direction générale des forêts, elle a mis en place une plateforme anti-braconnage. Observatoire citoyen des infractions à l'encontre des oiseaux sauvages en Tunisie, cette plateforme mise en ligne sur internet (<http://www.stop-braconnage.com/>) permet à tout un chacun de signaler un acte malveillant. Il sera immédiatement transmis à la Brigade des forêts qui intervient très rapidement.

Les cas ne manquent, malheureusement, pas, rapporte à Leaders Azafzaf. Le dimanche 6 janvier 2019, nos équipes ont assuré le recensement des oiseaux d'eau présents dans les zones humides du Cap Bon. Durant la visite du barrage Sidi-Abdelmonem, une zone humide d'importance internationale (site Ramsar) depuis 2012 et fermée à la chasse de par son importance pour les espèces menacées telles que l'érismaure à tête blanche (EN), le fuligule millouin (VU) et la sarcelle marbrée (VU), nos observateurs sont tombés sur 8 chasseurs tirant sur des espèces protégées dans un site... protégé.

La mobilisation immédiate de la Brigade régionale de Nabeul et son intervention en un temps record ont abouti à l'interpellation de 3 des 8 infracteurs et à la confiscation des oiseaux d'eau abattus illégalement et de 3 fusils de chasse avec leurs munitions. Lors du procès, notre association, appuyée par son avocat, s'est portée en partie civile. Cette démarche a porté ses fruits en mai 2019, avec les condamnations suivantes en première instance :

- Un mois de prison avec sursis à l'encontre de chaque braconnier,
- 1 500 D d'amende pour chacun des braconniers,
- Le retrait du permis de chasse pour une durée de six mois,
- Le retrait du permis de port d'armes pour une durée de deux mois,
- La reconnaissance de l'AAO/BirdLife en Tunisie comme partie civile,
- Une amende de 500 D au bénéfice de l'AAO/BirdLife en Tunisie.

Les condamnations peuvent sembler loin de nos attentes, mais cela reste une réussite pour l'implication de la société civile dans la lutte contre le braconnage et l'application du cadre légal relatif à la conservation de la biodiversité en Tunisie. 



www.ssangyongtunisie.com



TIVOLI
EXPRESS YOURSELF!

f SsangYongTunisie.Officielle

TUNIS - Rte de Sousse, GP1 Km7 2033 - Mégrine
Tél. : (+216) 70 130 070 - 70 130 060
Fax : (+216) 71 425 253

SOUSSE - Rte de ceinture, 4022 Z.I. Akouda - Sousse
Tél. : (+216) 70 130 040 - 70 130 050
Fax : (+216) 73 343 233

SFAX - Rte de Gabes, bvd de l'environnement, Km 2,5 - Sfax
Tél. : (+216) 70 130 020
Fax : (+216) 74 281 020

GABES - Rte de Tunis Km 0,5 BP 31 - 6001 Hached Gabès
Tél. : (+216) 70 130 090
Fax : (+216) 75 274 151



Un tourisme attentionné

Soigneusement encadré par l'Ontt et la Direction générale des forêts, le tourisme de chasse reste à développer. Il est vrai que depuis 2011, les événements successifs qui ont secoué la Tunisie ne l'ont pas favorisé. La pandémie de Covid-19 lui a assené, en outre, un coup brutal. Le pic avait été atteint en 2007/2008, avec 1 884 touristes reçus. La saison 2019/2020 a vu cette performance se diviser par trois, n'enregistrant que 674 touristes, à travers 11 agences de voyages. Les Français viennent au premier rang avec 457 chasseurs, suivis des Belges, Suisses, Suédois, Italiens, Hongrois, et autres. La quasi-totalité (91.5%) vient traquer le sanglier. Les revenus totaux générés au titre de la Direction générale des forêts, outre ceux touristiques, s'élèvent à 158.000 D provenant des licences de chasse, des timbres fiscaux et des droits d'abattage par tête de sanglier.

L'arrêt du ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime et des Ressources hydrauliques du 14 juillet 2020, relatif à l'organisation de la chasse pendant la saison 2020/2021, apporte des précisions utiles :

«L'introduction des munitions par les touristes chasseurs pour leurs besoins, souligne l'arrêt, est autorisée selon la législation en vigueur à raison de trois cent cinquante (350) cartouches par chasseur aux grives et étourneaux et cinquante (50) cartouches à balles par chasseur au sanglier. L'entrée des chiens de chasse et des appelants est interdite. De même qu'il leur est interdit de se dessaisir des munitions non utilisées.

La délivrance d'une licence de chasse touristique donne lieu à la perception par le receveur des produits domaniaux



d'une redevance de :

- cent dinars pour la chasse au sanglier.
- Pour les grives et les étourneaux, mille (1 000) dinars pour la période du 6 décembre 2020 au 31 janvier 2021 et deux mille (2 000) dinars pour la période du 1er février 2021 au 28 février 2021.

En outre, un droit d'abattage de cent cinquante dinars pour chaque sanglier abattu sur les terrains forestiers, à l'exception des périmètres cités à l'article 14 du présent arrêté, sera versé à la caisse du receveur des produits domaniaux par le chasseur concerné à la fin de chaque journée de chasse touristique.

Chaque sanglier abattu doit être immédiatement bagué et soumis aux dispositions de l'article 3 du présent arrêté.»

Que dit la loi

Le code forestier, refondu par la loi 88-20 du 13 avril 1988 consacre son Titre II aux dispositions relatives à la chasse et de la conservation du gibier. L'article 165, modifié et complété par la loi n° 2005-13 du 26 janvier 2005, est explicite :

Article 165 (nouveau) : la chasse vise l'équilibre entre les animaux sauvages, le couvert végétal et les activités humaines.

A cet effet, les chasseurs sont tenus d'exercer cette activité avec rationalité et responsabilité et de conserver l'équilibre et la durabilité des écosystèmes.

La chasse consiste en la recherche, la poursuite, le tir ou la capture des animaux vivants à l'état sauvage et dénommés gibier.

Les instruments de chasse autorisés sont les fusils de chasse, les oiseaux rapaces et les chiens dressés pour la capture du gibier.

Les territoires de chasse sont des terrains spécialement aménagés pour l'exercice de la chasse conformément à un cahier des charges, notamment leur superficie, les espèces de gibier y existant et les différents travaux d'aménagement à effectuer.

La prise de vue des animaux sauvages protégés dans leur milieu naturel par des appareils photographiques et cinématographiques est également considérée comme de la chasse.

Cette chasse est organisée par arrêté du ministre chargé des forêts.»

Les contraventions aux différentes interdictions et exigences sont énoncées dans l'article 193 (nouveau) : quiconque contrevient aux dispositions des articles 166, 168, 169, 170, 172, 173, 176, 177, 179, 181, 183, 184 et 192 du présent code est puni d'un emprisonnement de 16 jours à 6 mois et d'une amende allant de 500 à 5000 dinars.

Ces peines sont portées au double et l'autorisation de chasse est retirée pour cinq ans dans le cas où les crimes graves visés à l'article 134 (bis) du présent code seraient commis. » « En cas de récidive, stipule l'article 194 (nouveau) : le maximum de la peine de prison et de l'amende et le retrait définitif de l'autorisation de chasse sont toujours prononcés. » Plus encore : article 196 (nouveau) : les auteurs des crimes visés aux articles 134 (bis), 193 et 195 du présent code sont privés de l'autorisation du port d'arme pendant cinq ans.»

Tunisia

INSPIRING



INSPIRING Tunisia

Les 5 raisons de chasser en Tunisie

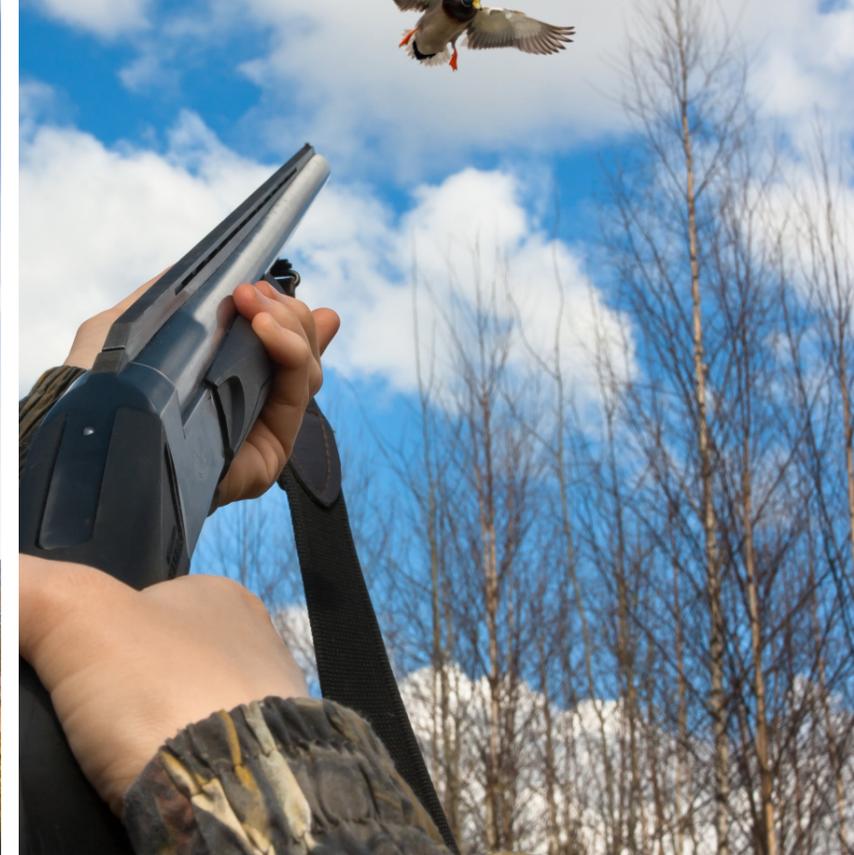
Depuis les montagnes et forêts de chênes-lièges jusqu'aux dunes et oasis du Sahara, la Tunisie offre de fabuleux paysages. Nul besoin de partir à l'autre bout du monde pour vivre votre passion dans un cadre exotique : à 140 km de la Sicile et à une heure de vol de l'Europe, la Tunisie, au cœur de la Méditerranée vous ouvre les portes de l'Afrique, de l'Orient et du Sahara.

1 Des PAYSAGES contrastés tout près de l'Europe

Vous aimez vivre une chasse sportive, au cœur de la nature sauvage, face à un gibier combatif et résistant? Vous trouverez en Tunisie de vastes espaces vierges de toute présence humaine, riches et totalement différentes du Nord au Sud. La chasse royale est celle du sanglier. Plus vif et coriace que ses congénères européens, il est très abondant dans les maquis, les sous-bois et même les oasis du Sud. Vous chasserez

2 De grands espaces sauvages, un GIBIER abondant

aussi les grives qui pullulent en hiver dans les oliveraies. La chasse touristique s'est développée depuis les années 1970 en Tunisie. Elle est encadrée par des agences de voyages et des hôtels spécialisés qui vous accompagneront pour les formalités administratives. Vous vivrez de vrais moments de convivialité avec des professionnels passionnés, des équipes de rabatteurs et des guides de chasse tunisiens qui, souvent, pratiquent eux-mêmes ce sport de père en fils.



3 Une chasse encadrée par des PROFESSIONNELS expérimentés

La chasse a une très longue histoire en Tunisie, comme le montrent les peintures rupestres et les mosaïques antiques. Certaines formes de chasse traditionnelle se sont perpétuées : la chasse au faucon, la chasse au chien sloughi. Quant à la chasse moderne, elle est pratiquée par des Tunisiens passionnés, à qui sont permis de nombreux gibiers : bécasse et bécassine, canard, caille, perdrix, lièvre...





4 Une longue **TRADITION** de la chasse

La Tunisie est une des destinations les plus plaisantes de Méditerranée avec des stations touristiques trépidantes, des plages de sable doré, des sites archéologiques millénaires, des souks et médinas hauts en couleur, des paysages sahariens à couper le souffle. A quelques encablures des sites de chasse, des hôtels de toutes catégories se plairont à rendre votre séjour agréable.

5 Les atouts d'une grande destination **TOURISTIQUE**

Des luxuriantes forêts du Nord-Ouest jusqu'aux plaines du littoral, vous chasserez dans de fascinants paysages. Vous évoluerez parmi les chênes et les pins d'Alep, ou aux abords des oliveraies. Vous trouverez tantôt des montagnes couvertes de broussailles, tantôt des plateaux dénudés. Des lagunes ou des lacs de barrage, des garrigues ou des vallons verdoyants. A l'orée du Sahara, vous attend un tout autre paysage : immenses étendues arides, oasis surgissant entre les dunes de sable... Une expérience inoubliable.

Office national du tourisme tunisien
discovertunisia.com





Chédia Bichiou

Nouvelle DG de

Bank ABC

Capitaliser et performer

Préparée de longue date pour assumer la direction générale de Bank ABC Tunisie? Chédia Bichiou a toujours été pionnière, et prête à relever de grands défis. En succédant à Ali Kooli, nommé ministre de l'Economie, des Finances et de l'Appui à l'investissement, elle était déjà prête à prendre le relais immédiatement. Pur produit à l'origine de la Banque Centrale de Tunisie, où elle avait fait ses débuts pendant près de 12 ans, gravissant les échelons, n'aligne-t-elle pas au compteur 27 ans au sein de Bank ABC. Cette informaticienne, doublée d'une banquière diplômée de l'IFID, avait en effet fait partie d'une équipe de hauts cadres détachés de la BCT, pour le lancement de la branche offshore Arab Banking Corporation en Tunisie (dénomination à l'époque de Bank ABC en Tunisie) sous la direction de Hédi Ezzar, un grand banquier, qui a dirigé ensuite la BTKD, la BNA, la STB, puis a occupé le poste de vice-gouverneur de la BCT.

La détermination de réussir

Pionnière, cette native de Menzel Temime, au cœur du Cap Bon, au sein d'une famille nombreuse fondée par un père commerçant et une mère entrepreneure en élevage et

couture, a été élevée dans la passion pour le savoir et l'engagement dans l'excellence. Son bac, Chédia Soussi (son nom de famille) le décrochera avec 17.5 de moyenne. Son engouement pour l'informatique, discipline encore naissante, l'incitera à s'inscrire à l'Ecole Supérieure des Postes et des Télécommunications. Elle y décrochera en 1981 sa maîtrise en informatique.

Les portes de la Banque Centrale s'ouvrirent ainsi pour l'accueillir au département informatique. Commencera alors une brillante carrière, qui la conduira à travers divers départements, notamment le crédit, la supervision bancaire et les finances extérieures. Deux événements majeurs marqueront ce passage. Le premier, en pionnière, elle fera partie en 1984 de la toute première promotion de l'IFID avec le parrainage de la BCT. Le second, son mariage avec un haut cadre de la Banque, ce qui l'a conduite à faire carrière en dehors de la BCT. Le personnel, comme le professionnel, consacreront un parcours d'accomplissement.

Une connaissance approfondie de la banque et du marché avec l'équipe fondatrice de Bank ABC Bank Tunis, Chédia



Soussi, désormais Bichiou, s'attellera au lancement du marché de change, à l'ouverture de la salle de marché, et à la mise en place de nombreuses opérations. Sans cesse, elle capitalisera une expérience de maîtrise à la fois globale et profonde et de la banque et du marché tunisien. Nommée en 2018 directrice générale de la branche offshore de Bank ABC, elle était installée sur la rampe de lancement, d'autant plus qu'Ali Kooli lui délèguait de plus en plus de pouvoirs à la tête de nombre de comités.

Lorsqu'il fallait pourvoir au poste de directeur général, laissé vacant avec la nomination de M. Kooli au gouvernement, c'est naturellement à Chédia Bichiou que le top management de la maison mère a pensé, sans qu'elle n'y postule officiellement. Certainement sur recommandation du DG sortant. L'agrément de la BCT obtenu, la transition a été immédiate, fluide, bien accueillie.

Des atouts majeurs

La nouvelle directrice générale de Bank ABC Tunisie hérite d'une très bonne situation. La banque est en effet sur une belle trajectoire, avec un portefeuille sain, guère impacté par les suites du Covid-19. Ses sources de revenus sont diversifiées, la digitalisation est engagée et le soutien de la maison mère, ainsi que des branches à l'étranger est aussi fort que précieux. A cela s'ajoute un véritable capital en ressources humaines (effectif : 207 salariés), ainsi qu'un réseau performant de 18 agences et un concours actif à l'économie nationale.

Performer

Les indicateurs de Bank ABC en Tunisie sont probants : l'exercice 2020 ambitionne de se clôturer avec un chiffre d'affaires consolidé de près de 23.5 millions de dollars et un produit net bancaire de 7.5 millions de dollars. Ces résultats performants ne font pas oublier à Chédia Bichiou les grands défis qu'elle doit relever. Tirant bénéfice de l'arrimage sur le groupe, il s'agit d'accélérer la digitalisation.

L'expérience d'ILA Bank, lancée par Bank ABC Bahrein en novembre 2019, 100% digitale, suscite des émules. Elle peut compenser la taille réduite du réseau d'agences, et favoriser de nouvelles opportunités, surtout lorsque la banque s'emploie à proposer une offre différenciée qui épouse les besoins de la clientèle. Bank ABC Tunisie se concentre également sur ses métiers de base que sont le financement du commerce, les transactions, la trésorerie et autres, tout en accroissant son concours à l'économie.

Poursuivre sur la même lancée initiée par son prédécesseur Ali Kooli, renforcer et performer : la feuille de route de la nouvelle directrice générale de Bank ABC, Chédia Bichiou, est toute tracée. Conduisant à davantage de réussites. ■

CARTHAGE CEMENTS

Report de la date de préqualification au 4 décembre 2020 pour attirer le maximum d'investisseurs

Consciente des enjeux économiques et financiers, El Karama Holding a officiellement annoncé le report de la date limite de dépôt des dossiers de préqualification pour la cession des participations directes et indirectes de l'Etat dans la société Carthage Cement au 4 décembre 2020.

Ayant réussi le défi d'une restructuration totale, sur le plan opérationnel et financier, Carthage Cement a clôturé la première phase de préqualification et d'information des investisseurs avec un grand succès malgré la propagation de la pandémie de Covid-19. La cimenterie a ainsi décidé de décaler la date butoir de la deuxième phase de cession en prenant en compte la conjoncture actuelle qui pourrait nuire au bon déroulement de cette phase de vente cruciale pour l'entreprise.

Dans une interview accordée à Leaders, M. Adel Grar, Directeur Général de Karama Holding, revient sur les motivations de ce report d'échéances ainsi que sur ses détails.

Vous venez d'annoncer le report de la date limite de dépôt des dossiers de préqualification pour la cession des participations de la société Carthage Cement. Pourquoi ce report?

Après mûre réflexion, nous avons décidé de reporter de deux mois la date de dépôt des dossiers de préqualification pour la cession des participations directes

et indirectes de l'Etat dans la société Carthage Cement. Cette cession concernera une part allant de 58 à 78%. Ce report était prévisible. Il a même été évoqué lors de la communication financière faite à l'initiative de Carthage Cement au niveau de la Bourse des valeurs mobilières de Tunis. Nous avons décidé de laisser plus de temps aux investisseurs, notamment étrangers, qui n'ont jamais investi en Tunisie ni même visité l'usine d'autant plus que dans la tradition ancrée dans les habitudes des cimenteries, les visites sont une étape très importante obligatoire pour conclure une vente. Cela n'a pas pu s'effectuer suite à la pandémie qui a entraîné la limitation des vols de et vers la Tunisie.

Aussi, ce report va-t-il laisser plus de temps aux investisseurs de trouver des partenaires financiers et techniques avant qu'ils ne déposent leurs dossiers de préqualification. Ce qui facilitera sans doute la transaction.

Finalement, nous sommes à l'approche de la fin de l'année et également dans une phase d'évolution importante de l'activité de la société. Nous avons informé le public que l'année 2020 sera la première année qui renoue avec l'équilibre de la société. Il serait donc intéressant de proposer un calendrier où l'offre financière vient après la publication des états financiers de l'année 2020. Tout cela pour permettre aux investisseurs de constater que la société est entrée dans une phase d'équilibre et d'amélioration nette de performance.



Bien entendu, le report de la date de préqualification suppose le report de la date de l'offre financière qu'on estime vers la fin du premier trimestre de l'année 2021. Il ne faut pas oublier que nous avons une obligation de résultats et pour nous, tous les moyens sont bons pour réussir cette opération. Ce n'est qu'une adaptation aux conditions du marché et au contexte actuel pour avoir le plus grand nombre d'investisseurs ou de groupements d'investisseurs afin que l'opération se fasse dans un esprit de marché efficient.

Garderiez-vous la même démarche de vente?

La démarche est toujours la même: une première phase de préqualification et d'information des investisseurs très qualifiés. Ensuite il y a la phase d'ouverture de la data room et la préparation pour l'offre. La troisième phase est l'offre financière.

Nous avons tenu avec ce report à faciliter davantage l'opération. Nous avons été contactés par des bailleurs de fonds d'investissement internationaux, les DFI (Development Finance Institution). Ces bailleurs de fonds sont prêts à accompagner le soumissionnaire final une fois qu'il a été retenu. Pour cela, nous avons ouvert une fenêtre d'élargissement du groupement à l'un de ses bailleurs de fonds. En d'autres termes, ils ont accrédité le projet et se sont montrés prêts à financer le soumissionnaire final pour qu'il réalise cette transaction.

Aussi, un nouvel investisseur peut-il entrer dans la phase de préqualification et l'offre financière sous certaines conditions. Nous avons permis l'élargissement de groupements dans la limite où le chef de file reste le même et qu'il n'y ait pas le même soumissionnaire pour deux offres différentes. C'est une nouvelle condition qui permet d'ajouter une certaine flexibilité au niveau des groupements. De plus, certains investisseurs ont besoin de la décision de leur conseil d'administration pour rejoindre un groupement. Nous leur avons donc octroyé une période supplémentaire pour qu'ils règlent leur situation.

Quel est le nouveau planning des ventes?

Il y a deux dates importantes: la date finale de dépôt des dossiers de préqualification qui est à présent le 4 décembre, après avoir été fixée au 25 septembre, et, bien entendu, la date de l'offre financière. Après avoir étudié le dossier et analysé la data room, nous misons sur une offre financière vers la fin du premier trimestre 2021. En même temps, les états financiers de 2020 seront prêts. Bien entendu, l'offre financière sera fondée également sur des états financiers, clôturés et certifiés par les commissaires aux comptes extérieurs.

Pour conclure, nous pouvons dire que nous avons fait de notre mieux pour permettre aux investisseurs de profiter de notre offre tout en visant une cession dans les meilleures conditions possibles. ■





كان لقيت ما خير،
نرجعوك 3x الفرق



Avec ses

1200

produits les **moins chers**,
Mg plus que jamais aux côtés des Tunisiens

Engagée depuis toujours à défendre le pouvoir d'achat du consommateur, Mg, l'enseigne de grande distribution historique, est plus que jamais consciente de l'inquiétude grandissante de la majorité des Tunisiens quant à la crise sanitaire qui ne cesse d'aggraver les difficultés économiques du pays. La sonnette d'alarme a d'ailleurs été tirée par l'Institut national de la statistique en août 2020 avec un taux d'inflation à 5.4%.

Les effets de cette crise sanitaire, ajoutés à une situation économique plus que préoccupante et qui ne cesse de se détériorer au fil des années, sont visibles sur la baisse du pouvoir d'achat des foyers, les empêchant ainsi de pouvoir joindre les deux bouts.

C'est dans ce contexte alarmant que la société Mg a décidé de tout faire pour faciliter le quotidien du Tunisien et être à ses côtés en s'engageant à garantir le prix le plus bas pour 1200 produits les plus fréquemment consommés, à savoir les produits alimentaires de première nécessité (eau, yaourt, œufs, huiles végétales ...), les produits hygiéniques, les produits d'entretien ainsi que de nombreux autres et ce, dans tous les magasins Mg du territoire tunisien sur pas moins d'une année !

Mg va encore plus loin en proposant un remboursement de 3 fois la différence si le consommateur trouve mieux ailleurs. Une nouvelle preuve de citoyenneté qui renforce l'implication de Mg dans l'amélioration directe et tangible du pouvoir d'achat du citoyen tunisien dans une période où sa bourse est malmenée de toutes parts. Une hausse importante des prix qui, rappelons-le, est due à plusieurs facteurs tant économiques que politiques ou sanitaires.

Dans ce sens, Mg sera toujours pionnière en termes d'actions de rabais et classée première en termes de meilleurs prix grâce à ses actions qui répondent parfaitement aux attentes et aux besoins des consommateurs.

La réduction sur les 1200 produits donnera l'occasion au client de ne pas faire de concessions sur ses achats, selon ses besoins, ou bien d'économiser sur son budget mensuel et de profiter de la baisse qui, contrairement aux promotions habituelles, par ailleurs maintenues, s'inscrit dans la durée.

Accordant toujours un aspect important à son rôle en tant qu'acteur social engagé, Mg ne cesse de renforcer son implication dans l'amélioration du pouvoir d'achat du Tunisien. Avec plus de 100 ans d'existence, Mg est la plus ancienne chaîne de supermarchés tunisienne. Elle compte notamment 83 magasins dans 23 gouvernorats.



International

Les prochaines élections US ne sont pas totalement sans enjeu pour la Tunisie

Bien que la politique US à l'égard de la Tunisie n'ait jamais figuré parmi les sujets soulevés au cours des campagnes électorales américaines, il est légitime de s'interroger sur l'impact potentiel de l'élection présidentielle, prévue pour le 3 novembre prochain, sur les relations entre Tunis et Washington.



• Par Oussama Romdhani

T très peu d'experts tunisiens ou américains sondés dans le cadre de cet article s'attendent à un changement fondamental dans l'attitude des dirigeants américains à l'égard de la Tunisie après les élections, et ce quel que soit le locataire de la Maison-Blanche.

La plupart estiment néanmoins que les nuances liées aux visions géostratégiques et orientations idéologiques différentes des deux candidats se refléteront sur la politique de Washington à l'égard de la Tunisie et du Maghreb suite au scrutin de novembre.

De par sa taille, la modestie de ses ressources naturelles et l'absence d'enjeux stratégiques US importants la concernant, la Tunisie ne figure pas évidemment parmi les centres d'intérêt prioritaires de l'opinion publique ou du gouvernement US.

«Je ne pense pas que la Tunisie occupe à présent une place prépondérante dans l'esprit de nombreux américains. Ceux qui suivent la région connaissent bien l'importance de la Tunisie mais ceux-ci ne sont pas très nombreux», nous a déclaré un ancien haut diplomate américain précédemment affecté en Tunisie et qui a requis l'anonymat.

Il est à remarquer que notre interlocuteur a préféré ne pas s'identifier nommément, et ce à l'instar de la majorité des personnalités américaines et tunisiennes interrogées dans le cadre de cet article, et qui ont préféré garder l'anonymat, motivées par l'obligation de réserve ou par leur désir de ne pas afficher leur préférence pour un candidat américain ou un autre dans la course à la Maison-Blanche.

Malgré ses crises politique et économique actuelles, la Tunisie garde globalement des préjugés favorables aux Etats-Unis en tant que «seul exemple de réussite de transition démocratique» depuis 2011; bien que certains estiment qu'elle aurait pu mieux exploiter cet avantage comparatif dans la région.

Mme Ellen Laipson, directrice du département d'études sécuritaires à George Mason University en Virginie et ancien haut responsable US, souligne que «la Tunisie a su garder son image positive en tant que premier exemple de réussite du Printemps arabe».

«A travers l'échiquier politique, précise-t-elle, il y a un fort soutien à la transition politique pacifique que mène la Tunisie et il n'y a pas de controverse à ce sujet. Mais cela n'a pas pour autant permis de libérer de grands budgets pour la mise en œuvre de programmes en Tunisie.»

Mais certains experts diplomatiques tunisiens pensent que la Tunisie a déjà bénéficié d'un soutien tangible probant de la part de l'administration Trump et ce malgré toutes les restrictions budgétaires en place à Washington.

Un ancien diplomate tunisien de haut rang qui a suivi de près ces dernières années l'évolution des relations entre les deux pays a précisé que la Tunisie a «bénéficié d'un soutien bipartisan au Congrès US» et que «la coopération tuniso-américaine a en fait gagné en importance et en qualité sous l'Administration Trump», comme cela se manifeste par le maintien des formes de concertation initiées pendant l'ère Obama tels le dialogue stratégique, la commission mixte économique et la commission mixte militaire et qui ont été tenues de façon régulière. L'administration républicaine, a-t-il ajouté, a même «augmenté substantiellement le volume de l'aide militaire et civile à la Tunisie.»

Cette assistance a bien épaulé l'effort national en

matière de lutte contre le terrorisme en particulier.

Mais le consensus est clair parmi les personnalités américaines interrogées: les pressions budgétaires sont telles à Washington que l'assistance à l'étranger durant le prochain mandat présidentiel souffrirait de coupes budgétaires inévitables que ce soit sous les Démocrates ou les Républicains.

La plupart des analystes estiment aussi que quelle que soit l'administration qui dirigera les Etats-Unis après les élections, elle mènera le pays sur la voie du désengagement, surtout militaire, de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Et ce n'est pas seulement Trump qui a déjà annoncé la couleur. «Les conseillers de Biden ont été clairs: le Moyen-Orient ne figurera pas parmi leurs trois premières priorités dans le monde», a dit Mme Laipson.

«Cela reflète les transformations stratégiques dans le paysage énergétique international, la fin des guerres d'Irak et d'Afghanistan et le désir de voir les pays de la région assumer davantage la responsabilité de leurs affaires», a-t-elle ajouté.

Mais c'est dans notre voisinage immédiat, en Libye, que le désengagement des Etats-Unis ou son degré d'implication dans la recherche d'un règlement durable pourra rejaillir directement sur la Tunisie, qui a déjà été affectée énormément par la violence et l'instabilité liées à la crise libyenne.

Selon M. Elie Abouaoun, directeur des programmes de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient au sein de l'Institut US pour la Paix, «la Tunisie sera affectée non seulement par la coopération bilatérale avec les Etats-Unis mais par les conflits et l'instabilité dans son environnement. Un effort américain soutenu pour stabiliser la Libye aura certainement son impact sur la Tunisie.»

Mais la majorité des experts américains ne semblent pas certains du degré de

l'implication de la prochaine administration US ou de la durée de l'attention qu'elle accordera à la région nord-africaine et surtout à la Libye, face aux pressions internes bipartisans en vue de réduire son rôle dans les conflits de la région Mena.

Même l'engagement accru de l'Africom dans le conflit libyen ne convainc pas ces experts de la prédisposition de Washington à s'impliquer davantage et pour longtemps dans le règlement du dossier libyen.

Au-delà de la Libye et comme le montrent déjà les prises de position des candidats en campagne, les deux administrations ont des programmes de politique étrangère bien différents.

Le dirigeant d'une organisation non gouvernementale américaine ayant à son actif une longue expérience au Congrès US a comparé ces deux programmes. Tout en qualifiant toute prévision concernant une prochaine administration Trump de «hasardeuse», notre interlocuteur a estimé qu'une administration républicaine «s'investirait dans la coopération avec la Tunisie et les autres pays d'Afrique du Nord en matière de sécurité, mais il est incertain à quel degré elle s'engagerait en Libye.»

Un gouvernement Trump, a-t-il ajouté, «ferait davantage pression sur les pays de la région pour limiter leurs contacts avec l'Iran et pour chercher des moyens d'établir des liens avec Israël».

Une administration Biden opérerait, par contre, selon ce dirigeant non gouvernemental, pour «une diplomatie multilatérale» et serait mieux disposée envers des programmes d'assistance au profit des pays nord-africains ou subsahariens, et ce afin d'endiguer le problème de l'émigration clandestine et ses racines profondes.

Certains au sein de la sphère diplomatique tunisienne semblent enclins à croire qu'une administration Biden accommoderait mieux les intérêts de la Tunisie.

Selon un ancien haut diplomate tunisien, «Joe Biden est un ami de la Tunisie. Il a suivi à côté du Président Obama les difficultés liées à la transition démocratique, notamment en matière de bonne gouvernance, de relance économique et de lutte contre le terrorisme. Son éventuelle élection à la magistrature suprême aiderait à repositionner la coopération bilatérale sur des secteurs prioritaires pour notre pays, notamment l'investissement américain en Tunisie et le renforcement des exportations tunisiennes sur le marché américain par l'accélération des négociations sur la conclusion d'un accord de libre-échange entre les deux pays. De même de nouvelles perspectives pourraient aussi s'ouvrir en matière de coopération militaire et sécuritaire.»

Un ancien diplomate US qui connaît bien la Tunisie voit aussi plus d'avantages pour elle dans une administration démocrate: «Biden s'attacherait plus à la démocratie dans le monde et en Tunisie. Il s'intéresserait plus à la Libye et à la région, ce qui est une bonne chose pour la Tunisie», nous a-t-il déclaré.

Parmi les experts tunisiens et américains, on s'accorde à dire cependant que la diplomatie tunisienne saurait, grâce à son pragmatisme traditionnel, s'adapter aux avantages et aux contraintes qu'offrirait l'avènement d'une nouvelle administration US ou la confirmation de l'actuelle équipe au pouvoir à Washington. Le soutien des Etats-Unis, quel que soit le vainqueur du scrutin de novembre, et celui des principaux partenaires étrangers de la Tunisie, est fondamental pour que notre pays puisse faire face aux multiples défis auxquels il est confronté.

Mais pour la diplomatie tunisienne, beaucoup dépendra de la capacité de notre pays à relever ses propres défis internes et à progresser sur la voie de la stabilité politique et de la reprise économique.

Oussama Romdhani est rédacteur en chef de The Arab Weekly et chroniqueur dans Annahar du Liban.

O.R.

Psychiatrie

Les mille visages de la tristesse

Comment vivre avec la dépression ?

Raouf (les noms ont été changés par mesure de confidentialité), homme d'habitude entreprenant et vigoureux, est méconnaissable ! Lui qui jadis était plein d'entrain et de vie semble avoir pris une dizaine d'années d'âge en quelques semaines. Il marche en se traînant, son visage exprime une forte tristesse et une douleur dont il ne trouve pas les mots pour la décrire. «C'est comme si exister m'était devenu douloureux !», dit-il d'une voix monocorde et hésitante. Sa femme, Najla, est à la fois inquiète et en colère contre lui. «// n'est pas allé au travail depuis quatre jours !», me dit-elle, « En plus, il passe le plus clair de son temps au lit à regarder le plafond ! », ajoute-t-elle. Le médecin de famille appelé au chevet de Raouf l'a examiné de la tête aux pieds, lui a fait pratiquer toute une série d'analyses et même un scanner cérébral. Rien n'explique à son avis la situation du malade, mis à part un épisode dépressif ; raison pour laquelle il a décidé de l'amener consulter un psychiatre.



• Par Dr Sofiane Zribi

En continuant l'entretien avec Raouf et Najla, j'apprends que cette situation dure depuis plus d'un mois. Sans raison apparente, Raouf s'est petit à petit renfermé, ne communiquant que peu et très difficilement. Il a commencé par se lever très tôt le matin et éprouver un dégoût pour son travail. Lui qui adorait préparer le petit-déjeuner pour sa petite famille et réveiller femme et enfants en musique, se terre dans sa chambre et ne sort que par devoir et sur l'insistance de sa femme. Il ne mange presque plus, et éprouve le plus grand mal à lire un journal ou à se concentrer sur un document. «Ma tête n'est plus comme avant, j'ai perdu mon

intelligence, ma capacité à me concentrer, à réfléchir. D'ailleurs, je ne suis bon à rien!» Il ajoute avec une note d'espoir : «Le mieux pour moi et ma famille, c'est que Dieu m'emporte ! Oui, mourir n'est pas un drame pour moi, c'est une vraie solution !». Najla, sur un ton confidentiel, me dit aussi qu'il a perdu le goût à la sexualité et ne cherche plus à la toucher et que cela dure déjà depuis plusieurs semaines. «D'ailleurs, ajoute-t-elle, il ne se lave que sur mon insistance et ne change ses vêtements qu'avec mon intervention. Si je le laisse à lui-même, il peut passer toute sa vie en pyjama !».

Comme Raouf, ils sont des dizaines de milliers en Tunisie et 100 millions de par le monde, selon l'Organisation mondiale de la santé, à vivre un état dépressif. Ils sont des milliers à se suicider aussi. La dépression est la première cause des repos prescrits pour longue maladie qui coûtent à la pauvre mais très sociale Tunisie dans les cent millions de dinars de pertes directes, sans compter le coût indirect de cette sourde maladie.

Qu'est-ce que la dépression ?

La dépression est un trouble de l'humeur. L'humeur étant cette faculté psychologique que nous avons d'éprouver de la joie, du plaisir, de la motivation, ou encore de la colère, de la tristesse et du dégoût. L'humeur, associée à notre intelligence, fait notre humanité. La dépression est cette situation où l'être devient pareil à une roue crevée, sans «pression», perdant le goût à la vie, aux projets, à l'amour, au travail et versant sur une longue période (au moins deux semaines) dans la tristesse, le désespoir et la désolation. C'est dans ces moments terribles que la personne perd le sentiment d'attache à ce qui l'entoure et désire ardemment mourir. D'ailleurs, le suicide est la complication la plus redoutée des états dépressifs mais pas seulement ! Abandon de travail, alcoolisme, conflits conjugaux, divorce, négligence de soi et des enfants, conduite automobile dangereuse, prise de risque, arrêts intempestifs des traitements pour d'autres maladies (diabète, hypertension...) sont en fait des équivalents suicidaires.

Selon la référence américaine en matière de troubles mentaux (DSM V), on porte le



diagnostic de dépression devant un tableau comportant les éléments suivants :

Remarquons que pour parler de dépression au sens commun du terme, le médecin doit au préalable avoir éliminé d'autres maladies physiques qui peuvent causer des symptômes dépressifs, comme les maladies hormonales, les maladies neurologiques, les maladies inflammatoires ou auto-immunes, les cancers ou certaines infections virales. Il doit aussi écarter d'autres maladies psychiatriques comme les troubles bipolaires (où existent des épisodes dépressifs, mais aussi des épisodes d'excitation et de joie pathologique), les deuils normaux (où existe une tristesse, mais le souvenir de la personne perdue est coloré d'affects aussi positifs), les troubles de l'adaptation (une cause à l'origine des symptômes est bien identifiée), les états de stress post-traumatique, les conduites toxicomaniaques (cannabis surtout) et l'alcoolisme.

Les mille formes de la dépression

Le tableau de Raouf ne représente qu'une forme infime de la multitude de présentations que prennent les états dépressifs. Si le noyau dur de la dépression est toujours présent (tristesse ou perte d'intérêt et de

plaisir, ralentissement des processus psychiques, idées noires et perte de projection positive vers le futur), d'autres formes existent et sont tout aussi fréquentes:

Les dépressions avec peurs et angoisses au premier plan, les dépressions avec des convictions délirantes (les djinns m'habitent pour me faire souffrir, je suis puni car j'ai commis un péché...), les dépressions où s'entremêlent tristesse et excitation (appelées états mixtes), les dépressions où la personne mange anormalement trop avec une sensation de jambes lourdes, les dépressions avec des symptômes de ralentissement moteur extrême, etc.

Mais certains moments de la vie sont aussi propices à l'écllosion de syndromes dépressifs:

Les bébés peuvent faire de vraies dépressions marquées par le refus alimentaire et une perturbation de la relation mère-enfant. L'enfant est aussi sujet à la dépression, notamment dans un contexte de conflits parentaux, de divorce, de maltraitance, d'inadaptabilité scolaire. Le tableau est marqué par une irritabilité, une chute des résultats scolaires avec des plaintes douloureuses souvent digestives répétées.

L'adolescence est une période propice à l'écllosion des états dépressifs, à différencier des crises habituelles de l'adolescence. Ces états sont souvent associés à l'entrée dans le tabagisme, l'alcoolisme, la toxicomanie et se compliquent de crises familiales répétées et de tentatives de suicide.

La femme enceinte ou celle qui vient d'accoucher est aussi fréquemment sujette à des crises dépressives. La dépression du post-partum (après l'accouchement) peut être très grave, se compliquer de confusion, de délire et mener au suicide et à l'infanticide.

Le sujet âgé enfin peut présenter des crises dépressives d'une gravité extrême et menant facilement au suicide. Le syndrome pré-suicidaire se manifeste par un émoussement affectif, un changement du sens des valeurs, une agressivité envers les proches, un désintérêt pour soi et les autres, alors que le vieillard est envahi par des phantasmes suicidaires. Notons que 80% des sujets âgés qui essayent de se suicider réalisent ce funeste projet contre à peine 5% des adolescents.

Toutes ces formes de dépression, à tous les âges, avec des degrés de sévérité variable de léger à très sévère, témoignent de la complexité du trouble et de la difficulté de son diagnostic correct. Par ailleurs, le trouble peut se résumer à une crise unique sans lendemain de quelques mois, comme il peut évoluer sous forme de crises successives répétées ou encore sous une forme chronique altérant de manière irrémédiable la vie personnelle, familiale, professionnelle et sociale du malade.

Les conséquences des dépressions

Le propre de l'état dépressif est qu'il se complique toujours. Nous avons déjà souligné la complication la plus grave qu'est le suicide, qui doit hanter l'esprit du médecin comme celui de la famille qui entoure le malade et qui doit toujours être prévenu par le traitement et une prise en charge adéquate.

Mais d'autres complications sont à redouter: Sur le plan physique, la dépression s'accompagne d'une baisse des défenses

immunitaires. Le malade sera facilement infecté et fera plus que la moyenne des gens des viroses par exemple. Des maladies dites psychosomatiques peuvent apparaître et se surajouter au tableau (asthme, diabète, psoriasis, troubles du rythme cardiaque, douleurs digestives, hypertension artérielle...). S'il est déjà porteur d'une maladie physique, cette dernière aura tendance à s'aggraver.

Sur le plan psychiatrique, des maladies peuvent être réveillées par l'irruption d'un état dépressif : troubles anxieux, obsessions, compulsions, troubles du sommeil, troubles sexuels, troubles de conduites alimentaires. Chez le vieillard, un état dépressif peut annoncer l'évolution vers la démence ou la maladie d'Alzheimer.

Sur le plan familial, une dépression qui dure est synonyme de problèmes.

Au niveau du couple, de la famille, de la relation parents-enfants. Chez l'adolescent, le contexte dépressif peut inciter à s'aventurer dans les chemins de la toxicomanie ou de la délinquance, peut favoriser un échec ou une rupture scolaire. Beaucoup de ruptures et de divorces sont la conséquence d'un état dépressif, ignoré, non reconnu.

Sur le plan professionnel, la dépression est synonyme de mauvais rendement, d'absentéisme, de congés de longue durée. Elle représente une perte sèche pour l'individu, l'employeur et la société.

Les états dépressifs en Tunisie

En 2013, une étude a dénombré que dans les centres de soins de base, 23% de ceux qui consultent présentaient des états dépressifs. En 2017, le ministère de la Santé a publié que 8% des Tunisiens souffraient de dépression. Chiffres alarmants, au regard de la modestie des structures psychiatriques que nous avons et du nombre très insuffisant de psychiatres nationaux en rapport avec notre population. C'est dire toute l'importance de cette maladie et tout l'intérêt que l'on doit lui porter.

Pourtant, la sensibilisation à ce trouble peine encore à tracer son chemin. On a encore tendance à culpabiliser le dépressif (comme

s'il ne l'était pas déjà) à considérer cette maladie comme de la mauvaise volonté ou en rapport avec un mauvais caractère. Pire encore, surtout pour les enfants et les adolescents, on culpabilise les parents et l'éducation. Bien souvent aussi, la famille ne considère pas la dépression comme une maladie mais comme un sortilège et le patient se retrouve à traîner dans les *zaouias* ou chez les tradithérapeutes qui lui infligent toutes sortes de traitement et le font vivre dans des explications paranoïaques de sa maladie (on te veut du mal, on t'a fait manger quelque chose, etc.).

Si par un heureux hasard le malade consulte un médecin, c'est chez le pharmacien (heureusement que la plupart des pharmaciens sont de plus en plus sensibilisés au problème, mais pas leurs assistants qui servent les patients!) qu'il va vite comprendre qu'il n'est pas un malade ordinaire. «Attention, ces médicaments

sont des drogues, tu vas passer toute ta vie à les utiliser», «Non, cette pharmacie ne vend pas ce type de traitement !»...

Quelquefois, on lui demande sa carte d'identité, alors qu'aucun antidépresseur ne nécessite une ordonnance sécurisée, on le dévisage et on le met de côté.

Rentré à la maison, c'est la famille qui s'acharne contre le traitement et contre la mauvaise volonté supposée du patient d'être résilient avec sa souffrance et d'enjamber le gap de la dépression. Un patient rapporte : «Ma vie est devenue un enfer avec tous ceux qui me disent "tu n'as que", ils me demandent de faire un effort alors que je suis totalement vidé de toute énergie. Parfois, ils croient que je fais semblant et cela me fait souffrir davantage !».

S.Z
Psychiatre



Cinq signes qui alertent

Un épisode dépressif caractérisé (EDC) se définit par :

- A. Une rupture avec l'état antérieur avec la présence d'au moins 5 des symptômes suivants, dont l'humeur triste ou la perte d'intérêt ou du plaisir, présents presque tous les jours pendant une durée d'au moins 2 semaines consécutives :
 - Augmentation/diminution significative du poids ou de l'appétit,
 - Insomnie ou hypersomnie
 - Agitation ou ralentissement psychomoteur
 - Fatigue ou perte d'énergie,
 - Sentiment de dévalorisation ou de culpabilité,
 - Trouble de concentration ou indécision,
 - Idées noires ou suicidaires.
- B. Souffrance cliniquement significative ou une altération du fonctionnement.
- C. Absence de causes médicales non psychiatriques ou absence de causes toxiques
- D. Ne répond pas aux critères d'un trouble psychotique chronique
- E. Pas d'antécédent d'épisode maniaque ou hypomaniaque

WIFAK Bank lauréate du Prix GIFA Power Award (Islamic Banking) 2020



WIFAK BANK élue ACTEUR de changement dans le développement de la Finance Islamique en Tunisie

10^{ème} édition du GLOBAL ISLAMIC FINANCE AWARDS 2020

Histoire

Ecumeurs de mer pour les uns, héros pour les autres

Les raïs corsaires «renégats»

Nous sommes au XVIIe siècle. Les morisques, irréductibles musulmans d'Espagne, expulsés en 1609-1610, de la terre de leurs ancêtres par le très catholique Philippe III, se réfugient principalement en Afrique du nord. Ceux venus de la ville de Hornachos dans l'Estrémadure, connus pour leur courage et leur ténacité, s'installèrent à Salé au Maroc, à l'embouchure du Bouregreg où ils fondèrent par la suite un régime oligarchique connu sous le nom de «république» de Salé ou du Bouregreg.



• Par Mohamed-El Aziz Ben Achour

D'abord inféodés au Sultan de Marrakech, ils acquièrent progressivement leur autonomie. Ils se distinguèrent très vite par leur habileté en matière maritime et particulièrement leur audace dans une activité qui à l'époque était partout fréquente: la course en mer. Plus à l'est, à Alger, Tunis et Tripoli, les trois «régences barbaresques», vassales du sultan ottoman, n'étaient pas en reste. Leurs corsaires, armés par les deys et les beys ou par de riches particuliers, à l'affût de quelque prise à bord de leurs embarcations rapides, couraient régulièrement sus aux bateaux de commerce, tuaient les plus audacieux des marins, saisissaient la cargaison et emmenaient équipage et passagers en captivité. Le littoral nord-méditerranéen subissait également raids, vols et rapt. Activité pas très morale, au demeurant, mais hautement lucrative. La vente des

esclaves et, éventuellement, leur rachat par des ordres religieux chrétiens ou de riches personnages européens, les biens saisis assuraient de substantiels revenus qui alimentaient les caisses du Prince, des armateurs et des capitaines corsaires.

Cependant, au Maghreb, la maîtrise des mers – l'océan Atlantique surtout-, la construction navale et les techniques de navigation pâtissaient d'insuffisances notoires. Il fallut alors recourir aux talents d'aventuriers ou captifs originaires d'Europe. Saisissant l'occasion qui leur était offerte de refaire leur vie ou de quitter le statut servile, ces hommes se convertissaient volontiers à l'islam et prenaient le commandement des bateaux corsaires ou la direction des chantiers navals. L'époque, il faut dire, se prêtait à ces changements soudains d'appartenance religieuse et d'identité culturelle. Pour les musulmans, ils étaient dès lors respectés pour leur rôle de «combattants du djihad sur mer». C'était gratifiant mais non sans risque car du côté chrétien, le redoutable tribunal de l'Inquisition veillait à châtier les «renégats» qui auraient le malheur d'être capturés. Mais enfin le jeu en valait la chandelle et l'activité corsaire «barbaresque» eut bientôt d'intrépides et talentueux capitaines (raïs ou rayès) d'origine européenne. Ce qui est remarquable et atteste l'ampleur de la mobilité des hommes à cette époque, c'est qu'outre les Italiens, les Français ou les Espagnols, des raïs venaient aussi du nord de l'Europe et spécialement des Pays-Bas et d'Angleterre.

Au plan des techniques navales, la Méditerranée ne posait pas trop de problèmes aux gens d'Alger, de Tunis ou de Tripoli dont c'était le territoire de chasse. Pour les morisques de Salé, la navigation sur l'Atlantique et sa complexité requéraient impérativement la contribution des renégats. Ce sont ces derniers qui introduisirent les bateaux de haut bord qui allaient permettre aux corsaires d'aller très loin en direction du nord. Ou pour les corsaires d'Alger vers les Açores, sur la route maritime reliant l'Amérique latine au continent européen. Les bateaux préférés des corsaires maghrébins du XVIIe siècle demeuraient toutefois la galère, bien sûr, et surtout le chebek, si adapté à la navigation méditerranéenne

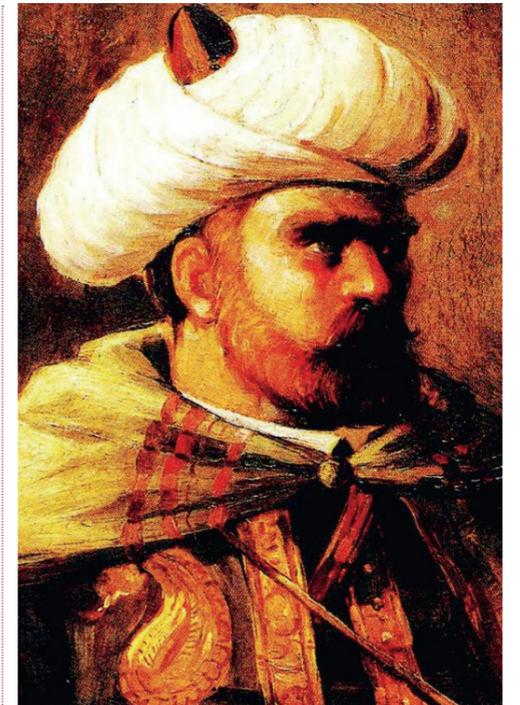
grâce à sa maniabilité et l'avantage qu'il présentait d'être à voile et à rames et de porter des canons. Les prises en mer se faisaient certes classiquement par le moyen de l'abordage mais les capitaines corsaires recouraient aussi à la ruse, comme l'emploi de faux pavillons amis. Davantage que les attaques de navires marchands, la terreur que suscitait la seule évocation du mot «corsaire ou pirate barbaresque» en Chrétienté s'expliquait par les raids sanglants dont les petites îles et les villages côtiers étaient la cible. Pour les raïs opérant en Méditerranée, les îles et le littoral italiens ou la Provence faisaient l'objet d'attaques redoutables. Pour leurs compères du Maroc, les performances étaient inouïes puisque des agglomérations de l'Atlantique Nord étaient attaquées, leurs biens saisis, et leur population emmenée en captivité. Pourquoi allaient-ils si loin ? Sans doute était-ce dû à la relative accessibilité de telle ou telle côte, peut-être aussi les capitaines corsaires, gens du nord, connaissaient-ils mieux ces contrées. Il n'est pas exclu, non plus, de penser qu'ils retrouvaient ainsi l'air de leurs terres natales. Plus prosaïquement, les captifs et captives nordiques valaient sans doute bien plus cher sur les marchés aux esclaves que des captifs méditerranéens. L'intrépidité des raïs «renégats» alla même jusqu'à l'occupation d'une île britannique en mer Celtique, non loin du canal de Bristol, connue sous le nom de Lundy Island, dont ils se servirent pendant cinq ans comme base d'opérations. Ils marquèrent si fort la mémoire de ces populations vivant si loin de l'Afrique que l'historiographie anglaise garda la trace de leurs exploits et les qualifia de «Sallee Rovers» (les Ecumeurs de Salé). En Islande, cet épisode des raids et rapt corsaires est connu dans l'histoire sous le nom de Tyrkjaranio ou «enlèvements turcs» (entendez par turcs les musulmans). C'était particulièrement audacieux certes, mais lorsqu'on songe à ces raids corsaires, il convient de faire abstraction de la prospérité actuelle de l'Europe et de réaliser que les agglomérations du littoral étaient souvent des villages sans protection et peuplés de populations peu nombreuses et généralement pauvres.

Les plus célèbres des capitaines corsaires au service des pouvoirs maghrébins ont

connu une renommée que le temps n'a pas effacée. A Alger, Ulj Ali, alias Giovanni Galeni, originaire de Calabre, et Hassan de Venise devinrent beylerbeys, distinction ottomane prestigieuse dont le premier titulaire fut, un siècle auparavant le fameux Khérédine «Barberousse». Dans la régence voisine de Tunis, l'un des plus illustres fut incontestablement Osta Mourad «Genovese», le Génois, né à Altisola près de Savone avec pour nom de baptême Giacomo di Rio. Il est signalé à Tunis dès 1594, nous apprend l'historien André Raymond, où, converti à l'islam, il fit une brillante carrière. Raïs courageux, il fit fonction de général des galères de 1615 à 1637, date à laquelle il accéda à la dignité de Dey (à l'époque presque l'alter ego du Bey, en tout cas dans la capitale). Il y resta jusqu'à sa mort en 1640. On ne sait pas s'il vint dans la régence comme captif ou de son plein gré. Cette dernière éventualité n'était pas impossible. Beaucoup, en effet, arrivaient dans les provinces ottomanes ou au Maroc par choix personnel. Voici Simon Dansa, Dancer ou Dantzer, marin hollandais né en 1579 à Dordrecht. Passé au service du Dey d'Alger avec son bateau et son équipage, sous le nom de Raïs Dali, il mène moult opérations corsaires seul ou en association avec son ami anglais Jack Ward alias Youssouf Raïs. Dans le domaine de l'architecture navale, c'est lui qui fit connaître aux Turcs d'Alger les navires de haut bord qui leur permirent ainsi de naviguer dans l'Atlantique et d'attaquer les galions espagnols chargés de l'or du Nouveau Monde. Il acquiert une grande fortune puis ayant racheté dix captifs membres de la Compagnie de Jésus pour faire oublier son abjuration, il quitte Alger, rejoint la France et se met au service de la Chambre de commerce de Marseille en la protégeant avec ses bateaux des attaques «barbaresques». En 1616, chargé par le roi de France de récupérer des navires saisis, il arrive à Alger, obtient satisfaction, mais il commet l'erreur de descendre à terre où le Dey lui fait couper la tête.

Jan Janszoon (1570-1641), Hollandais de Harlem, devenu Mourad Raïs en Islam, fut certainement la figure la plus emblématique de ces marins intrépides. Capturé en 1618, il se convertit à l'islam et met ses talents

■ Jack Ward alias Youssouf Raïs de Tunis



de navigateur au service des deys d'Alger et opère en compagnie d'un compatriote, Ivan Dirkie De Veenboer alias Slimane ou (Sulaymân) Raïs. Personnage fantastique que ce Slimane, qui, lui aussi s'enrôla volontairement sous la bannière de l'Islam. En effet, il était initialement un corsaire au service des Provinces-Unies de Hollande en lutte pour leur indépendance. Aventurier dans l'âme, il rejoignit en 1608, en compagnie d'autres Néerlandais, la flotte corsaire d'Alger commandée par leur compatriote Simon Dansa, notre Raïs Dali. Mais revenons à Mourad Raïs. Entre 1624 et 1627, il n'est plus à Alger mais au service de l'oligarchie de Salé qui lui confie rapidement le commandement de l'ensemble de la flotte, composée d'ailleurs, et comme dans le reste du Maghreb, en grande partie d'Européens en qualité de timoniers, canonniers, maîtres de manœuvres ou chirurgiens. Outre ses talents de marin, Jan Janszoon se distingua par le caractère audacieux de ses expéditions. La mémoire occidentale garde le souvenir de ses raids sur Reykjavik. Il enlève quatre cents personnes et met à sac d'autres agglomérations. En 1631, avec la complicité d'un captif de confession catholique, John Hackett, il met

■ Galère de type brigantin donnant la chasse à une galère de type felouque (BN de Paris et B. et L. Bennassar)



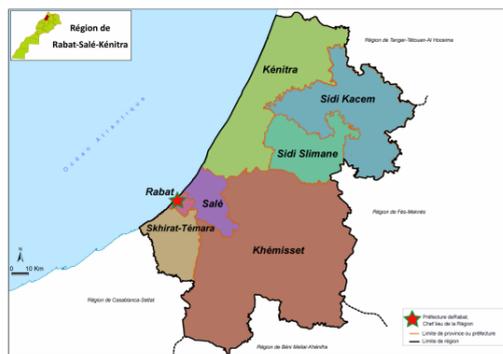
■ Un raïs capitaine de vaisseau (B. et L. Bennassar)



■ Reykjavik au temps du raid de Janszoon.



■ Marché d'esclaves. Retour de course ou de razzia (BN Paris et B. et L. Bennassar)



eut d'un premier mariage lors de sa jeunesse en Hollande. On dit qu'il eut aussi un fils du nom d'Anthony Janszoon van Salee, qui s'installa plus tard en Amérique et que les Vanderbilt compteraient parmi ses descendants. Avouons que nous sommes d'autant plus sceptiques concernant l'existence de ce fils que sa biographie indique qu'il est né à Carthagène en Espagne, terre ennemie par excellence des Salétins! Il meurt en 1641.

prises au prince. Il ne se convertit à l'islam qu'en 1609 et prend le nom de Youssouf Raïs dit Chakour «l'homme à la hache» (C'était, disait-on, son arme favorite). Les échos de sa vie de corsaire islamisé parviennent en Angleterre où son nom

Autre figure haute en couleur, celle de Jack Ward (1553/55-1622). Né à Faversham dans le comté de Kent, il arrive à Tunis en 1605. A l'origine, c'était un corsaire opérant contre les Espagnols en vertu de lettres patentes délivrées par la reine Elisabeth Ière. La paix avec l'Espagne revenue, l'activité corsaire est suspendue et Jack, privé de l'agrément du Royaume britannique, se livre alors à la piraterie, capturant des bateaux marchands, y compris anglais, de divers tonnages. En 1606, il passe un accord avec le grand dey de Tunis, Othman, qui l'autorise à utiliser le port de La Goulette comme base de ses opérations, à charge pour lui de reverser le cinquième de ses



■ Portrait présumé de Jan Janszoon alias Mourad Raïs d'Alger et de Salé (par Pier Francesco Mola, Louvre)

fait l'objet de pamphlets et de satires. Et il est bien dommage que les aventures, péripéties et vie quotidienne de ces renégats, dont la présence à Tripoli, Tunis, Alger et Salé devait donner à nos villes un fantastique caractère pittoresque, n'aient pas été consignées par l'historiographie musulmane. Ces grands capitaines corsaires ne dédaignaient pas de se lancer seuls ou en association avec des personnages puissants, dans des activités de commerce en lien avec les pays européens.

Guoriour Simonardottir (1598-1682) à laquelle une écrivaine islandaise S. Johannesdottir consacra un ouvrage en 2001. Epouse d'un pêcheur et mère, elle fut, en 1627, l'une des deux cent quarante-deux personnes des îles Vestmann en Islande emmenées en captivité par les corsaires de Salé. Elle est vendue à Alger comme esclave et concubine et y reste dix ans jusqu'à sa libération grâce au rachat des captifs par le roi Christian IV de Danemark (dont l'Islande dépendait alors). Revenue dans sa patrie, elle fut confiée à un étudiant en théologie pour réapprendre sa religion. Beaucoup plus jeune qu'elle, il en tomba amoureux et l'épousa au grand dam des

gens qui, à cause de son long séjour chez les musulmans, la soupçonnaient d'être demeurée une «infidèle» et l'affublèrent du sobriquet de Tyrkja Gudda («Gudda la Turque»).

Vers la fin du XVIIe siècle et au XVIIIe siècle, les corsaires renégats furent progressivement remplacés par des Albanais et des Grecs ottomans (voir notre article sur Hassouna Mourali, dans La Tunisie, l'Orient et la Méditerranée au miroir de l'histoire, éd. Leaders, 2019). Les raisons en étaient multiples dont la maîtrise de la construction navale et de la navigation acquise désormais par les Turcs et les Maghrébins. De toute façon, le XVIIIe siècle fut le chant du cygne de la course en mer. Seule l'occasion donnée aux Maghrébins par les guerres de la Révolution et l'Empire explique le regain temporaire de l'activité corsaire, à laquelle la paix revenue en Europe en 1815 et le retour des puissantes escadres occidentales mirent définitivement fin, en même temps qu'elle annonçait l'inexorable décadence militaire et politique de l'Empire ottoman et de ses vassaux. **L**

Md. A. B.A.

Pour plus de détails, voir Bartolomé et Lucie Bennassar, *Les Chrétiens d'Allah*, Paris, 1989; André Raymond, *Tunis sous les Mouradites*, Tunis, 2006; sur Internet, voir Wikipedia et la revue *Actamilitaria IX*, 2012; de l'auteur voir l'ouvrage cité plus haut et le numéro de février 2020 du magazine Leaders)



■ Lundy Island aux îles britanniques. Base d'opérations corsaires.

Du côté des victimes de la course barbaresque, l'intégration et l'affranchissement étaient envisageables à des conditions telles que la compétence dans telle ou telle profession, les liens du mariage, notamment. La plupart cependant vivaient plus ou moins bien dans la servitude, arrivaient, quoique rarement à s'échapper mais la plupart n'avaient d'espoir que dans le rachat pour lequel se dévouaient des ordres religieux comme l'Ordre de la Merci ou bien sur une demande dûment rétribuée des monarques et aristocrates européens auprès des princes musulmans. Parmi les captifs célèbres, citons Miguel de Cervantès, capturé en mer et prisonnier à Alger de 1575 à 1580. Des captifs libérés ont eu le mérite de nous avoir laissé le récit de leurs mésaventures comme le Français Germain Moüette ou l'Islandais Óluf Eigelsson.

Tous, cependant, n'étaient pas reçus avec sympathie par leurs compatriotes. Le cas peut-être le plus romanesque, le plus émouvant aussi est celui de l'Islandaise

Histoire

Mythologies proche-orientales et récits bibliques



Dès le second millénaire avant le Christ, les Mésopotamiens avaient tenté de réfléchir aux grands problèmes et aux sujets angoissants qui n'ont cessé de hanter les humains. Le Poème de la création, une tentative pour expliquer le Cosmos, était ainsi récité en Babylonie, pendant les fêtes du Nouvel An, dans des moments d'exaltation intense, onze jours durant. La pensée réflexive, encore enfouie dans la légende et le mythe, tentait de trouver des réponses à ces grandes questions. Il n'est donc pas étonnant que les auteurs de la Bible, le livre fondateur des trois grandes religions monothéistes, aient cherché source et inspiration dans ces mythologies ancestrales du Proche-Orient.



• Par Ammar Mahjoubi

C'

est de la création de la première humanité qu'il s'agit, à partir d'argile modelée par un dieu, dans le Poème d'Atrahasis (le «Supersage»). Cette première humanité est détruite par le Déluge. Le poème est daté des alentours de 1700 av. J.-C. et constitue le chef-d'œuvre majeur de la civilisation babylonienne.

Il brosse, avec une technique parfaite dans la composition, un tableau ingénieux de l'histoire de l'humanité, depuis sa création et son ère mythique, jusqu'à l'âge «historique», à l'issue d'une longue gestation composée et retouchée par étapes. Donnant tout son sens à l'existence humaine, telle qu'on pouvait l'appréhender à l'époque, le mythe en souligne la nécessité et le rôle indispensable qu'elle assume dans l'énorme machine de l'Univers.

L'argile originelle de l'espèce humaine, tout comme le Déluge, sont encore

présents dans l'Épopée de Gilgamesh. Les légendes qui sont à l'origine de cette épopée, la plus vieille des œuvres littéraires connues, sont datées des alentours de 2330-2000 : elles sont donc nettement antérieures à l'Illiade des Grecs et au Mahâbhârata des Hindous. Pleurant la mort d'Enkidu, son ancien serviteur, devenu son compagnon et son ami, Gilgamesh se lamente:

*Comment me taire
Comment demeurer coi ?
Mon ami que je chérissais
Est redevenu argile*

Agité, désespéré depuis cette « mort cruelle, qui brise les hommes », il n'arrive plus à se suffire de ces succédanés à l'immortalité que constituent le renom, les honneurs et le pouvoir, et décide de n'aspirer désormais qu'à la quête de la vie éternelle, qu'à la poursuite de «la vie -sans-fin ». Il hante le Désert et décide

de consulter, hors des terres habitées, Utanapisti, le héros du Poème d'Atrahasis le «Super-sage», qui est ainsi nommé en Akkadien. Il avait accédé à l'immortalité en survivant au Déluge. Utanapisti (alias Atrahasis) le calme. Il lui explique et lui affirme que les exploits, les périls consentis pour arriver jusqu'à lui sont vains, car

l'expérience qu'il a vécue, lui et lui seul, est un cas unique, qui ne souffre aucune récurrence: il s'agit du récit, fameux, qui décrit le Déluge.

Perturbant le sommeil du souverain des dieux, la trop grande multitude des hommes et leurs bruits assourdissants

amènent cette divinité suprême à décider leur perte en provoquant le Déluge. Mais prévenu indirectement par son dieu protecteur, Utanapisti est déterminé à survivre au cataclysme et à assurer aussi la sauvegarde des êtres vivants. Il obéit donc aux injonctions de son dieu et suit ses instructions :

*Démolis ta maison
Pour (te) faire un bateau !
Renonce à tes richesses
Pour te sauver la vie
Mais embarque avec toi
Des spécimens de tous les animaux*

Survient alors le fléau fabuleusement décrit :

*Six jours
Et sept nuits durant,
Bourrasques, Pluies battantes
Ouragans et Déluges
Continuèrent de saccager la terre
Le septième jour arrivé,
Tempêtes, Déluges et Hécatombes
cessèrent
Comme une femme dans les
douleurs.
La «Mer» se calma et s'immobilisa,
Ouragans et Déluges s'étant
interrompus !
Le silence régnait !
Tous les hommes avaient été
Transformés en argile*

Par l'intermédiaire du héros qui a survécu au Déluge, les dieux finissent par faire alliance avec les hommes, aussi bien dans le mythe d'Atrahasis que dans l'épopée de Gilgamesh.

Une autre légende, empruntée également au fonds commun des traditions proches-orientales, est aussi présente dans la Bible; il s'agit de la naissance de Moïse :

«Un homme de la maison de Lévi s'en alla prendre pour femme une fille de Lévi. Celle-ci conçut et enfanta un fils. Voyant combien il était beau, elle le dissimula pendant trois mois. Ne pouvant le dissimuler plus longtemps, elle prit pour lui une corbeille de papyrus qu'elle enduisit de bitume et de poix, y plaça l'enfant et



la déposa dans les roseaux sur la rive du fleuve. La sœur de l'enfant se posta à distance pour voir ce qui lui adviendrait. Or la fille de Pharaon descendit au Fleuve pour s'y baigner (...) Elle aperçut la corbeille parmi les roseaux et envoya sa servante la prendre.» (Exode 2, 1-5). Ce faisant, la mère espérait sauver son enfant car « Pharaon avait donné ordre à tout son peuple : tout fils qui naîtra, jetez-le au Fleuve, mais laissez vivre toute fille.» (Exode 1, 22).

Ainsi racontés par la Bible, les détails de cette aventure attribuée à Moïse, nourrisson, avait été portés, des millénaires auparavant, par les traditions légendaires moyens-orientales, au crédit d'autres naissances, aussi bien divines, comme celles de Bacchus, que héroïques ou royales. A l'exemple de la naissance de Sargon d'Akkad, qui régna vers le milieu du IIIe millénaire avant le Christ :

«Je suis Sargon, le puissant roi d'Agadé. Ma mère était vestale ... La vestale ma mère me conçut, elle me mit au monde dans le secret. Elle me mit dans un panier de jonc, ferma sa porte avec du bitume, me mit dans le Fleuve ...» (A. Lods, Israël, Des origines au milieu du VIIIe siècle avant notre ère, Albin Michel, p.170).

Un autre mythe du Proche-Orient, repris par la Bible, est emprunté cette fois à la littérature égyptienne du Moyen Empire. C'est le Conte de Sinouhé l'Égyptien, qui date du XXe siècle av. J.-C. En disgrâce à la cour, Sinouhé trahit son pharaon, fuit l'Égypte et se réfugie chez des nomades en Syrie où il se marie, devient prince et chef de tribu. Mais la vieillesse et la nostalgie le ramènent au souvenir de son pays. Grâce à la providence et à la miséricorde divine, il reçoit l'autorisation du nouveau pharaon, abandonne ses biens à son fils aîné et se précipite en Égypte où il est reçu avec honneur. On lui fait même construire une pyramide. Le conte n'est pas sans rappeler l'histoire de Joseph dans la Bible. D'origine syro-cananéenne, celui-ci, à l'inverse, fuit en Égypte, y fonde une famille au sein de

l'élite locale, et sur le tard, avec la vieillesse, revient à son pays.

Il en est de même pour le Cantique des Cantiques, le chant d'amour célèbre dans la Bible. Utilisant des mots grecs, il est daté de l'époque où les Hébreux étaient entrés en contact suivi avec le monde hellénistique, à la suite des conquêtes d'Alexandre. Ce chant a été très probablement inspiré par certains hymnes sumériens à Inanna (en Sumérien « Dame du ciel » ?), compagne favorite de An, dieu du Ciel, et patronne de l'amour physique, vénérée sous le nom d'Ishtar par les Akkadiens.

L'archéologie, par ailleurs, a fourni nombre de documents qui montrent que le caractère extatique du prophétisme, dans la Bible, où les prophètes tiennent lieu de porte-parole de Dieu, était longtemps auparavant au cœur de la vie religieuse du Proche-Orient, aussi bien au royaume de Mari, dans le Moyen-Euphrate, qu'à Alep, à Byblos et à Babylone. C'est ce que révèlent aussi bien les archives cunéiformes du palais de Mari, datées du XVIIIe siècle av. J.-C., que le récit de voyage de Ounamon, ce scribe égyptien qui fit, au XIe siècle av. J.-C., un voyage en Phénicie et raconta, de façon détaillée, une scène d'inspiration prophétique à Byblos :

«Comme il (le roi de Byblos) sacrifiait à ses dieux, le dieu saisit un des nobles pages, il le fit tomber en convulsions; il dit : «Apporte le dieu ici. Amène le message d'Amon qui le possède. Renvoie-le, fais le partir !» (A. Lods, Op. cit. p.105). Le récit d'Ounamon continue, en indiquant que la crise du page s'est prolongée pendant la nuit. On constate, en conséquence, que la crise extatique, l'inspiration des prophètes israélites pouvait saisir, compte tenu de ces antécédents proche-orientaux, l'un des assistants aux cérémonies religieuses. Il y avait toutefois, comme l'indique à maintes reprises la Bible, des professionnels du prophétisme :

«Comme la famine s'était aggravée à Samarie, Achab fit appeler Obadyahu, le maître du palais – cet Obadyahu craignait beaucoup Yahvé : lorsque Jézabel massacra les Prophètes de Yahvé, il prit cent prophètes et les cacha, cinquante à la fois dans une grotte, où il les ravitaillait de pain et d'eau.» (Rois, 1, 18, 3-4).

Par ailleurs, et bien avant, la rédaction de la Bible s'est aussi développée au Proche - Orient, pendant longtemps, un courant de pensée qu'on retrouve dans les cinq livres de l'Ancien Testament qu'on appelle les Livres Sapientiaux. Il s'agit de ces écrits de sagesse, produits aussi bien en Égypte, tout au long de son histoire, qu'à Sumer et Akkad, en Mésopotamie : poèmes, fables, proverbes, qui ciblent les travers des humains, et s'étendent sur le sujet de la souffrance humaine ; avec, en particulier, le thème du « Juste souffrant » qui préfigure sans doute, dans la Bible, le livre de Job.

Rien d'étonnant, en effet, dans la pénétration de cette sagesse, essentiellement mésopotamienne, au pays de Canaan : à Ras-Shamra notamment, on a mis au jour des textes sapientiaux, écrits en akkadien, et dispensant une sagesse profane universelle, dont les préoccupations religieuses sont minimales. Différente de la réflexion philosophique des Grecs, elle expose un art de vivre, une éducation et une expérience qui sollicitent la conformité à l'ordre de l'Univers et explorent les voies d'accès au bonheur. Félicité, qui est loin d'être acquise à l'homme, ce qui justifie le pessimisme d'autres écrits, en Égypte autant qu'en Mésopotamie.

En langue araméenne enfin, et en pays sémite, on peut relever, pour conclure, l'histoire d'Ahiqar, ce scribe et membre de la cour assyrienne, qui vécut au VIIe siècle avant le Christ. Elle a été traduite en plusieurs langues, en syriaque notamment et en arabe, et elle n'est pas sans ressemblance avec l'histoire du sage Loqman (Sourate 31 du Coran سورة لقمان).

A.M.

Italian Exhibition Group ECOMONDO et Key Energy 2020, essentiels pour l'avenir du pays

Italian Exhibition Group organise la 24e édition d'Ecomondo, le Salon international de l'économie circulaire et des technologies durables, qui se tiendra du 3 au 6 novembre prochain au Parc des expositions de Rimini (Italie) en même temps que le Salon international des énergies renouvelables, la 14e de Key Energy. Ces éditions ont été annoncées comme « hybrides », avec une importante présence physique d'exposants au Parc des expositions et une extension de services et activités numériques :

Interview avec Alessandra Astolfi, responsable du groupe de la Green and Technology Division d'Italian Exhibition Group.

Que représente cette édition ?

Nous nous préparons à vivre une phase cruciale pour l'Europe et tout le Bassin méditerranéen, avec le Green Deal (pacte vert), le document stratégique qui a pour objectif d'annuler les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. L'étape intermédiaire est devenue encore plus ambitieuse : réduire de 40 à 55 pour cent les émissions d'ici 2030. Face à cette feuille de route de la Commission européenne, nous avons conçu, avec les exposants, les comités technico-scientifiques des deux événements et les associations industrielles et civiques du secteur un rendez-vous de très bonne qualité et en toute sécurité concernant le Covid, avec notre protocole #Safebusiness. Ecomondo et Key Energy montreront aux participants en quoi l'industrie est en train de changer de paradigme pour répondre aux nouvelles politiques européennes et de quelle manière cela se traduit en une opportunité sans précédent pour le marché international. Nous le ferons aussi bien physiquement que sur une plateforme numérique pour multiplier les occasions de business entre les exposants des Salons et les acheteurs des pays qui, à cause des restrictions dues à la pandémie, ne peuvent éventuellement pas voyager en Italie. En plus de permettre de suivre en direct les événements, notre plateforme permettra à ceux qui seront présents à Rimini quelques jours de suivre, poursuivre ou conclure leur business grâce au numérique. Les exposants, notamment, pourront mesurer les interactions avec les clients et le retour sur les investissements.

Quels sont les atouts de ces éditions ?

Les véritables clés de voûte d'Ecomondo et Key Energy sont la qualité et l'innovation technologique proposées par les exposants, et l'envergure scientifique et institutionnelle des congrès. Ce sont ces deux événements qui

ouvriront la saison internationale des Salons sur les thèmes de la bioéconomie circulaire, en mettant l'accent sur le soin du sol et la protection de la mer contre la pollution du plastique. Sans oublier la gestion des déchets, le cycle des eaux et l'assainissement. En outre, en ce qui concerne Ecomondo, nous verrons en quoi les filières du bâtiment et du textile sont en train de changer et ont adopté la circularité dans la production et dans l'utilisation de « matières premières secondaires ». Il y aura de nombreux exemples vertueux qui serviront d'inspiration pour affronter la transition vers la pleine durabilité environnementale, et la numérisation en représente un levier compétitif décisif. Key Energy verra émerger les plus innovantes solutions pour le stockage, les propositions du marché pour la mobilité électrique et l'éclairage intelligent dans les villes et dans nos foyers. Il s'agit de deux nouveaux secteurs dont nous sommes très fiers, parce qu'ils complètent l'écosystème de la production et de la demande de consommation énergétique. Ici aussi, nous assistons à un changement de paradigme important en Europe, et ces deux secteurs de marché ne pouvaient donc pas manquer à Key Energy. Nous parlerons de l'éolien offshore et de l'agrivoltaïque, c'est-à-dire des installations qui ne prennent rien aux cultures, mais s'ajoutent aux terrains cultivables. Nous verrons comment l'hydroélectrique a changé, aujourd'hui plus adaptée à la durabilité environnementale. Nous toucherons concrètement la frontière du « Power to gas », actuellement essentiel pour bâtir des stratégies à long terme sur les énergies renouvelables. Enfin, nous verrons comment des secteurs essentiels de l'économie verte, de la manufacture aux services publics, ont réagi face à l'urgence Covid.

De quelle manière la pandémie a influé sur la préparation de l'événement ?

Avec le protocole #Safebusiness qui a remodelé les espaces et la disposition des services du Parc des expositions, et l'accréditation internationale GBAC STAR en ce qui concerne l'atténuation du risque et la réglementation des processus d'assainissement des lieux pour la sécurité des exposants et visiteurs, et avec le prolongement des horaires d'ouverture du Salon de 8 h 30 à 19 h, IEG a souhaité donner des signes concrets à la communauté d'Ecomondo : l'événement sera sécurisé, il sera extrêmement scientifique, et grâce à la plateforme numérique dont nous parlions juste avant, il adoptera des solutions innovantes pour le business.



Lu pour vous

Hamed Karoui révèle sa "vie en politique"

Six mois seulement après son décès le 27 mars dernier, à l'âge de 89 ans, D^r Hamed Karoui, médecin pneumologue, ancien Premier ministre (1989-1999), se rappelle à notre souvenir à la faveur de la parution de ses mémoires. Sous le titre de *Une vie en politique*, paru chez Cérès Éditions, il revient en huit chapitres sur un parcours riche, croisé, contrasté. Avec des révélations à la clé, et l'explication de différents statuts vécus. Comment être jeune compagnon de Bourguiba et 30 ans après son ministre ? Comment être Premier ministre de Ben Ali, et la vie après ? Comment reprendre service dès le 14 janvier 2011... Et garder son humour, sa sérénité et l'attachement de ses siens...

D

u chef scout, durant sa prime jeunesse, au secrétaire général de l'Uget, lors de ses années d'études en médecine à Paris, au maire de Sousse et président de l'Etoile sportive du Sahel, on découvre le militant patriote. Ministre de Bourguiba (Jeunesse et Sport), puis secrétaire général du Parti socialiste destourien (PSD), c'est le « dirigeant national ».

Les surprises du destin

La veille du 7 novembre 1987, et sans qu'il n'en soit averti, ni impliqué, Ben Ali voulait en faire son Premier ministre. La vive opposition de Habib Ammar, qui avait menacé de tout lâcher, avait fait revenir Ben Ali sur sa décision, en faveur de Hédi Baccouche. Il conservera son poste au PSD jusqu'au congrès de juillet devant marquer la conversion du parti fondé par Bourguiba en RCD sur mesure. Dr Hamed Karoui sera nommé en juillet 1988 ministre de la Justice. Un an après, Ben Ali limogera Baccouche et installera Dr Karoui à la Kasbah... pour un bail de 10 ans.

C'est sur tant de péripéties, depuis son enfance, jusqu'à ses jours de gloire,

comme ses traversées du désert, ses années Bourguiba et celles Ben Ali, puis celles depuis 2011, qu'évoquent ces mémoires. Un récit qui fait pénétrer le lecteur dans les arcanes de l'effervescence de la lutte pour l'indépendance autour du Néo-Destour et de son Zaïm, des luttes intestines pour se hisser dans l'entourage de Bourguiba, des dernières années du "Combattant Suprême" et du coup d'Etat médical perpétré par Ben Ali.

Profession : Premier ministre

Ses années à la Kasbah seront intenses. Dr Karoui avait autour de lui comme ministres les Mohamed Charfi, Daly Jazi, Mustapha Kamel Nabli, Dr Saadeddine Zmerli, Sadok Rabah, Mohamed Ghannouchi, et autres grosses pointures. Pas faciles à tenir et Ben Ali à retenir... Il devait aussi se rendre souvent à l'étranger, rencontrer ses homologues, porter des messages à des chefs d'Etat, représenter la Tunisie à des sommets. Il y reviendra, expliquant le métier de Premier ministre... sous Ben Ali.

Restaurer la dignité des intègres

Dr Hamed Karoui se trouvera interpellé dès le 14 janvier 2011 par nombre de

hautes personnalités tunisiennes prises au dépourvu. En contact avec Mohamed Ghannouchi, il ne manquera pas de lui apporter son soutien lors de ces moments historiques, de convaincre Foued Mebazaa d'assumer la présidence de la République par intérim et d'inciter d'autres personnalités à faire partie du nouveau gouvernement. Depuis lors, il se remettra au cœur de l'action politique, recevant la visite des uns et des autres, apaisant les tensions, rapprochant divers protagonistes...

Cité à comparaître par le juge d'instruction, Dr Hamed Karoui prendra tout son courage pour se rendre au Palais de Justice répondre aux interrogatoires, appelant les bourguibistes et les destouriens intègres, purs et durs à « ne pas baisser la tête et se redresser en tout honneur ». L'affaire sera classée.

Making of

Ceux qui s'intéressent à l'histoire contemporaine de la Tunisie puiseront dans le témoignage du Dr Hamed Karoui un gisement précieux de souvenirs précis, d'appréciations documentées, de récits de première main. Trois ans avant son décès, il s'était mis à la tâche de livrer ses mémoires, choisissant de les confier en interviews filmées à Abdellatif Fourati (Assabah) et Taoufik Habaieb (Leaders).

A un rythme régulier de deux séances par semaine, mardi et jeudi, chez lui à El Menzah ou au siège de Leaders, à 10 heures précises, élégant dans un costume bien taillé, des fiches soigneusement préparées de son écriture serrée, il répondait à toutes les questions sans éluder aucune. Avec verve et humour, l'esprit taquin et le regard malicieux, Si Hamed évoquait tant d'épisodes, révélait tant de secrets, décodait tant de décisions prises, livrait des clés pour comprendre une époque complexe et compliquée.

Parfois, les digressions laissaient emporter l'interview vers des envolées libres qui s'éloignent de la trajectoire initialement tracée. C'est rattrapé, la séance suivante. Une date n'est pas précise, un détail échappe, un nom est oublié : on y reviendra pour rectifier, compléter, reprendre le récit. Des dizaines d'heures d'enregistrement vidéo, des centaines de photos scannées, et des documents précieux copiés : un trésor pour les historiens. Commençaient alors le plus difficile : tout transcrire, dépolluer, restructurer, établir, mettre en cohérence.

Souvenirs, souvenirs

Le choix de l'éditeur était important à faire. Ça sera Cérès Éditions, tranchera Si Hamed. Celui de la langue devait être,

lui aussi, tranché. Dr Karoui s'exprimait à la fois en arabe et en français. Sa décision sera d'opter pour tout rapporter en français, ce qui compliquera davantage la tâche. Les premiers qui s'y essayeront finiront par renoncer. Sans lâcher prise, Si Hamed ne perdra pas espoir de voir ses mémoires publiées. Un proche parent et une plume très raffinée, Abdeljelil Karoui, acceptera de relever le défi. Il s'attellera à l'ouvrage avec rigueur et talent. Pendant plus de quatre mois, Si Hamed sera disponible pour lui fournir détails, précisions, compléments. L'album photo qui illustre l'ouvrage est lui aussi très riche et significatif. Chaque image restitue un moment fort, avec tous ses codes. Le texte quasi prêt, les photos choisies, Si Hamed sentait avoir accompli sa mission. Il avait hâte de prendre entre les mains son livre une fois imprimé. Le destin en décidera autrement. Il nous a quittés. Son livre est publié. Son souvenir, ses souvenirs sont là.

Un livre passionnant, d'une vie passionnée, à lire. ■

Une vie en politique de Hamed Karoui

Traduction et présentation par Abdeljelil Karoui
Cérès Éditions, septembre 2020, 236 pages, 22 DT



Lu pour vous

Cheikhs en confidences Sfax en profondeur

Un livre haletant, entre les remparts de Sfax et la mer, à l'intérieur de la médina, dans la toute proche banlieue, au cœur de la vie des familles, du mouvement national pour l'indépendance. Monia Mouakhar Kallel dépeint, dans son livre *Cheikhs en confidences*, une atmosphère pittoresque du milieu du siècle dernier, mettant en exergue des personnages d'exception, racontant avec talent des scènes d'une rare intensité. La vie dedans (les maisons, les familles, les personnes...) et dehors (la ville, la médina, Tunis, la mosquée Zitouna...), avec tous les contrastes et toutes les confrontations. Un livre qui se lit en roman photo ou mieux, un film vivant. Chaque lecteur qui a connu cette époque parvient facilement à reconnaître les personnages du roman. Les autres y retrouvent aisément l'ambiance effervescente d'une société vivant avec le dernier quart d'heure pour l'indépendance, les mutations profondes, sociales, culturelles et politiques qui les transcendent.

U

niversitaire, Monia Mouakhar Kallel manie avec talent le verbe et la magie des mots. Ses images sont denses, expressives, son récit est attachant, et sa romance est savoureuse, même en décrivant des scènes très animées.

«Un récit aveu»

Dans une note de lecture, Arslene Ben Farhat, écrit : «Ce magnifique roman est une belle œuvre qui établit un jeu d'échos entre un passé marqué par le présent et un présent contaminé par le passé. Mais aussi entre la voix d'un conservateur qui pense avoir tout compris de la vie et la voix d'un progressiste en quête du sens de la vie, entre une ville ancrée dans l'histoire d'une famille, d'un peuple et un pays à la recherche de son identité.»

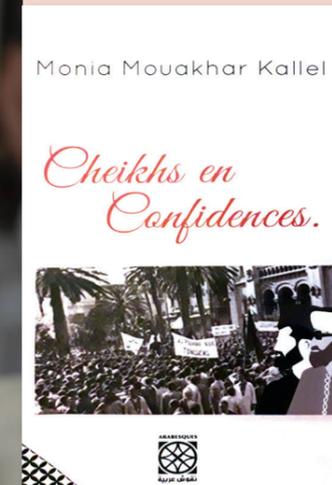
Si «Cheikh est en confidences», c'est qu'il a été déstabilisé par son Ddouble, qu'il a commencé à enlever son lourd habit de cheikh, qu'il a entamé son douloureux affranchissement des chaînes des traditions

héritées du passé et qu'il est en train de nous faire assister au beau spectacle de sa libération dans et par «un récit aveu».

Cheikh en confidences est une tentative de comprendre pourquoi la Tunisie progressiste d'aujourd'hui est toujours hantée par la Tunisie conservatrice du «passé-présent» et pourquoi il est nécessaire d'établir un dialogue entre ces deux «Tunisie» afin de surmonter nos clivages et nos différences et d'assurer l'unité de notre pays, l'unité de notre Moi collectif habité par un passé impossible à refouler ou à extirper. 

Cheikh en confidences

De Monia Mouakhar Kallel
Editions Arabesques, 2020



«Deux zitouniens, deux générations, le vieux et le jeune, le maître et le disciple, et une puissante amitié qui s'est tissée au fil des années et des expériences. Née au hasard de l'Histoire, la relation triompha même de l'inéluctable faucheuse... La voix tue du vieux cheikh restera intacte dans la mémoire de son ami, orientera sa pensée, et ses décisions.»

«Il n'était plus Cheikh El Islam, ni même le maître, sidi. Mais le moudaress, l'autre nom du meddeb, dont il remplissait la même fonction ou presque. Sa tâche consistait à faire répéter aux élèves des mots, des phrases, et des sourates, en alternant les exercices de lecture écriture comme dans les Kuttab, la fierté et la liberté en moins. Les autres disciplines, l'histoire, la géographie, le calcul... étaient dispensées dans la langue du colonisateur et confiées aux résidents français ou à quelques Tunisiens de formation francophone. Un étrange sentiment s'empara de l'instituteur. Lui, le diplômé de la prestigieuse Mosquée Université de la Zitouna, le jeune homme bourré d'énergie et désireux de communiquer son savoir aux petits se voyait soudain diminué, minoré, exclu ou presque ! Il sentait ses horizons se rétrécir, et ses élans s'écraser. A la récréation, il évitait de se mêler à ses collègues. Et observait ce qui se passait dans la cour. Le spectacle des élèves sales, dévorant le goûter distribué par le Ministère, un bol de lait en poudre à l'odeur fétide et un morceau de pain sec, lui fendait le cœur, et l'exaspérait. Une sourde colère montait en lui. « Quelle misère ! » Nulle part dans sa ville natale et ses alentours, ni dans les petits villages éloignés où il avait travaillé, il n'avait vu autant d'enfants malingres et loqueteux, des corps à peine

recouverts avec des habits rapiécés, des godasses trouées, certains étaient pieds nus... «Pauvres gosses», se disait-il, combien sortiraient de cette galère, et dans quel état ! Que va leur fournir l'école franco-arabe ? Comment le « Protectorat » compte-t-il les protéger ?

«Maintenant qu'elle devenait une grande jeune fille, une sbia, il ne pouvait plus continuer à faire violence aux traditions. Sa réputation de «cheikh El Islam» était en jeu, lui, le directeur de l'école qui était censé donner l'exemple aux autres. Et d'un ton qui se voulait détendu, il disait qu'il était fier d'elle, satisfait de ses résultats. Et, plus important, il était sûr qu'elle avait appris à lire et à écrire couramment la langue du Saint Coran. «Une bénédiction d'Allah, pour une musulmane !» Elle aurait voulu lui répondre qu'elle ne voulait pas rester à la maison. Qu'elle aimait l'école, très fort. Qu'elle avait suivi et suivrait tous ses conseils, appliqué toutes ses consignes, ne pas sortir dans la cour de l'école pendant la récréation, ne pas manifester le désir d'aller au tableau, se mettre toujours au premier rang, s'installer dans le banc le plus proche de la porte. Mais, elle ne pouvait pas, l'air lui manquait, et les mots s'étranglaient dans sa poitrine. Elle avait écouté son père, et avait fini par se résigner. Mais elle ne comprenait pas. Injustice. Elle n'avait jamais entendu ce mot, ni songé à sa portée avant le jour où elle avait accompli le geste séparateur. Elle avait vidé son cartable, l'avait rangé dans une vieille armoire et avait cessé d'accompagner ses frères à l'école. La sortie matinale et la marche dans les ruelles de la Médina, l'odeur de l'encre et des livres lui manquaient follement, cruellement». 

B A I T Y

ASSURANCE MULTIRISQUES HABITATION



PROTÉGEZ VOTRE BIEN LE PLUS CHER.

Simple et complète, l'assurance Multirisques Habitation de **CARTE ASSURANCES** est composée de garanties indispensables. Destinée aux particuliers, propriétaires ou simples locataires, vous bénéficiez de garanties performantes pour protéger votre patrimoine familial. Plus de détails sur notre site internet.



www.carte.tn

On vous l'assure.

Chronique

Ahmed Ben Salah entre ingratitude et injustice



• Par Habib Touhami

De tous les hommes politiques tunisiens de mon adolescence, deux sortaient du lot à mes yeux et bien que je sois, comme beaucoup de fils de destouriens du Sud, plus proche humainement parlant d'un Taieb Mhiri ou d'un Ahmed Tlili, ma préférence allait aux deux Ahmed, Ben Salah et Mestiri.

J'

aimais les écouter à la radio parce qu'ils tenaient tous les deux un discours authentiquement structuré, à l'opposé d'un Habib Bourguiba qui passait derechef et dans le même discours du narratif à l'injonctif et à l'onirique. Ils le faisaient à leur manière, l'un avec calme et détachement, l'autre avec enthousiasme et passion. Avec le

recul, je pense qu'ils se préparaient tous les deux à un inévitable retournement de ce chef qu'ils vénéraient tant. Les événements leur donnèrent raison. Au sein même du Néo-Destour, leur parti, les deux Ahmed finirent par devenir des pestiférés bien qu'ils comptent tous les deux parmi les vrais bâtisseurs du pays et de ceux qui ont servi au lieu de se servir.

S'agissant d'Ahmed Ben Salah, les choses allèrent beaucoup trop loin. Me promenant un jour à l'Ariana avec un ami, ancien haut magistrat, nous rencontrâmes « un pays » à lui originaire du Sahel (il aurait pu être de Kébili ou de Béja). Tout se passa chaleureusement avec moi jusqu'au moment où il aperçut le livre d'Ahmed Ben Salah que je tenais à la main. Il entra aussitôt dans une colère noire me reprochant vivement de lire un ouvrage séditieux écrit par un « criminel»

qu'il fallait pendre. Un demi-siècle après la fin du «collectivisme» et la liquidation du «socialisme», l'extrême violence de la réaction me frappa comme un coup de poing au plexus. Il est vrai que pour une population active essentiellement composée de paysans et de « négociants », le mouvement coopératif était forcément perçu comme une brimade doublée d'une spoliation.

Outre son outrance, la haine que suscite Ahmed Ben Salah encore aujourd'hui montre que les réformateurs et les iconoclastes n'ont pas droit de cité dans une société devenue de plus en plus conservatrice, par la démographie d'abord, la culture ensuite. Elle montre aussi que les préjugés et les idées reçues continuent à l'emporter aisément sur les faits. Car de quoi accuse-t-on Ahmed Ben Salah au fond ? D'avoir eu trop de pouvoir en coiffant tous les ministères économiques, plus l'Education nationale ? Mais c'est Habib Bourguiba lui-même qui en prit la décision. De précipiter la généralisation du mouvement coopératif ? Mais c'est Habib Bourguiba qui l'a voulu sans d'ailleurs demander l'avis de l'intéressé. D'avoir poussé les gouverneurs à un zèle extrême et idiot pour satisfaire à cette exigence ? Mais Ahmed Ben Salah n'avait pas autorité sur les gouverneurs qui dépendaient alors, rappelons-le, du seul Président de la République et de son ministre de l'Intérieur.

Qu'Ahmed Ben Salah soit responsable de sa gestion, c'est incontestable, à condition que l'on en fasse enfin le bilan, honnêtement, méthodiquement. Que tous les malheurs survenus au pays lors des années soixante, sécheresse et inondations comprises, lui soient attribués, c'est à la fois inexact et infantile. «L'ingratitude envers les grands hommes est la marque des peuples forts.», disait Plutarque. Il y a cependant un gouffre immense entre ingratitude et injustice. Les peuples ont parfaitement le droit d'être ingrats, mais ils n'ont pas à être injustes pour légitimer leur ingratitude. Le cas d'Ahmed Ben Salah représente à cet égard l'exemple type de cette lâcheté intellectuelle et morale qui détourne la réalité à son profit et qui use de l'amnésie sélective et de l'ignorance de la majorité pour justifier l'injustifiable. ■

H.T.



Since 1973

RESIDENCE LA BRISE Jardins de Carthage

Vous invite à découvrir son nouveau projet "LA BRISE" sis aux jardins de Carthage. Résidence de très HAUT STANDING abritant 17 appartements S+1, S+2 et S+3 ainsi que 2 Duplex et un grand parking sous sol.



Pour plus d'informations, nous contacter au :

simpar@planet.tn
www.simpar.tn



29 921 011 / 29 921 009

Ahmed Ben Salah L'homme du devoir



Hommage à... Ahmed Ben Salah L'homme du devoir

J'ai connu personnellement Ben Salah en octobre 1977... au téléphone ! Durant une année, il m'appelait pratiquement tous les jours, abordant des sujets variés, allant de la politique au beau temps. Aux intonations de sa voix, je sentais une grande nostalgie empreinte du mal du pays et il me semblait qu'il trouvait dans mon attitude une petite réponse à ses attentes affectives. Aussi m'étais-je astreint à mesurer mes propos pour être dans le droit fil de la clarté. J'étais aussi établi devant le don qu'il avait de s'entretenir en profondeur avec une personne qu'il n'a jamais rencontrée.



• Par Salem Mansouri

A notre première rencontre à Paris, il lança devant mes amis venus participer à un séminaire qu'il devait présider, avec son humour légendaire : «*Bonjour / 243 210... à ton arrestation, on te présentera à la barre ton téléphone comme pièce à conviction*».

Directeur en 1962 de l'école de Thélepte, tout près de la frontière algérienne, je passais les longues veillées de l'hiver particulièrement rigoureux à travailler mes leçons et corriger les cahiers, à la lumière pâle de la lampe à pétrole et en compagnie des mélodies et comédies diffusées par le transistor de mes parents dont je m'étais emparé. La radio rediffusait souvent le soir des discours de Bourguiba dont j'appréciais l'éclat théâtral et la pédagogie du style. Parfois, en nous servait des séquences des discours du ministre du Plan.

La fougue qu'il mettait dans ces joutes oratoires, débitées en de véritables chevauchées verbales par une voix plutôt prête mais sûre, le faisait apparaître comme aux prises avec des adversaires invisibles. Toute critique, même molle, le mettait



aux aguets, tant il craignait pour la vie même du projet socialisant qu'il portait du temps où il dirigeait l'Uggt. Je reconnais que malgré une admiration lointaine et largement partagée sur son passage au département de la Santé publique, je n'arrivais pas à adhérer à son discours qui me submergeait si bien que j'ai fini par me décider à tourner le bouton de la radio dès qu'il était annoncé avec un vague sentiment amer d'exercer à son encontre une censure assez arbitraire. Au cours d'un weekend, j'ai été entraîné par des amis à une réunion de cadres présidée par Ben Salah à Kasserine. J'étais alors en direct avec sa frêle voix qui tonnait dans le hangar boueux par une matinée pluvieuse de décembre. Sa voix grondait et, progressivement, il s'en prenait à son auditoire en lui lançant : «*Cadres régionaux, réveillez-vous ! Vous avez des problèmes ! Cadres régionaux, réveillez-vous, car vous-même vous représentez des problèmes pour le pays !*». Et les applaudissements de fuser avec frénésie !

A cet instant, j'ai mordu comme un poisson à l'hameçon. Et depuis ce jour, Ben Salah a marqué, de mon point de vue, son territoire. Quand il a quitté les

responsabilités officielles, il n'était âgé que de cinquante-trois ans et la Tunisie n'était indépendante que depuis treize années.

La Tunisie était alors un grand chantier ouvert à tous les domaines. Bilan fort positif en si peu de temps ! Les sombres attaques contre Ben Salah fusaient de tous bords. Mais avait-on besoin de jeter le bébé avec l'eau du bain ?

Amor Chadli, médecin personnel du président Bourguiba et ancien directeur de l'Institut Pasteur, évoque dans ses mémoires les ultimes manœuvres pour abattre l'ancien ministre du Plan et de l'Economie nationale. Il écrit : «...on m'a rapporté qu'à Paris, Wassila, de concert avec notre ambassadeur, Mohamed Masmoudi, encourageait les personnes venant rendre visite au Président à lui décrire le désespoir des agriculteurs dont on avait confisqué les terres et qui se trouvèrent parfois réduits à n'être que de simples journaliers. Il apprit ainsi que certains paysans avaient sombré dans la démence, que l'hôpital des maladies mentales de la Manouba comptait plusieurs patients dans ce cas et que d'autres s'étaient suicidés... Sensibilisé par le récit de ces événements dont on ne lui avait pas soufflé mot auparavant, il s'adresse, le 20 mars 1970, à la Nation, dans une cassette enregistrée à l'ambassade de Tunisie à Paris. Il déclarait notamment : si on n'a pas le courage d'aller jusqu'au bout, on n'est pas capable de gouverner. Le message s'adressait clairement à Bahi Ladgham.

Ahmed Ben Salah, qui était jusque-là en résidence surveillée, fut arrêté le 24 mars 1970. Au cours de son procès, ouvert le 19 mai 1970, il ne mit pas en cause le Président. Il dit sa bonne foi et ajouta que, même s'il y avait eu erreurs, elles ne méritaient nullement sa comparution devant la Haute cour. Il fut pourtant condamné à dix ans de travaux forcés.»

C'était l'époque où les micros-trottoirs envahissaient la rue et étaient tendus

aux passants comme une arme avec la question lancinante : parlez-nous des méfaits du système coopératif !

Quarante ans plus tard, de son exil saoudien, Leïla Ben Ali prête main-forte, elle aussi, à toute cette propagande faite de publicité tapageuse et mensongère dans le livre *Ma vérité* qui porte sa signature «... Cette enfance heureuse devait prendre fin un jour avec le drame qui frappa mon père. Je venais d'avoir onze ans quand il fut ramené à la maison sur une civière. C'était en 1967, l'époque où le socialisme expérimental – ce qu'on appelait les coopératives – mis en place par Bourguiba et son ministre de l'Economie Ahmed Ben Salah, fut imaginé. On venait d'édicter la loi confisquant les biens des propriétaires fonciers comme des commerçants pour les marchandises. En arrivant devant sa boutique, mon père avait vu un engin démolir les deux rangées de commerces jouxtant le sien, puis avancer vers ses propres murs. Sous le choc, il a perdu connaissance. Transporté à la maison, il s'est réveillé tétraplégique. Deux années s'écouleront entre hôpitaux et centre avant qu'il ne décède. Des bulldozers en pleine médina». Voilà sur quels témoignages on se base !

Ahmed Ben Salah est arrêté le 24 mars 1970. Les pouvoirs publics s'emploient fiévreusement à le faire juger sommairement et à l'inculper de haute trahison. Tous les rouages de l'Etat se mobilisent pour rendre acceptable ce qui ne l'était pas, à commencer par la mise en place, dans un style rocambolesque, d'une Haute cour devant le juger en dehors des lois, lettre et esprit confondus.

Ahmed Mestiri, qui avait démissionné du parti et du gouvernement en janvier 1968, était invité à reprendre du service alors que la campagne contre Ben Salah battait son plein. De jour en jour, la menace de sa condamnation à mort se précisait. Mestiri résume son entretien avec le président Bourguiba à Paris, quelques jours avant l'ouverture du procès : «J'ai

soulevé d'emblée le cas Ben Salah, en soulignant qu'il n'y aurait aucune justification, ni morale, ni juridique ni politique à une condamnation à mort qui serait prononcée par la Haute cour, surtout si l'on considère les répercussions négatives qu'un tel verdict aurait sur les amis de la Tunisie à l'étranger.

Bourguiba m'interrompt pour me relater en détail l'entretien qu'il avait eu quelques jours auparavant avec Newsom, le secrétaire d'Etat américain, chargé du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord au Département d'Etat, venu spécialement le voir à ce sujet.

Ce dernier lui a fait part expressément des réserves de son gouvernement et ses craintes sur les risques des poursuites engagées contre Ben Salah, surtout si elles aboutissaient à une condamnation à mort. «Quelqu'un présent à l'entretien m'a dit que Bourguiba est intervenu pour faire observer : "c'est étonnant que l'Amérique n'ait pas bougé dans un autre cas semblable où un chef d'Etat tombe dans une trappe et personne ne s'inquiète de son sort" (il s'agissait du président Ben Bella après le coup d'Etat de juin 1965). Alors Newsom lui répond : «*Mais la Tunisie, ce n'est pas la même chose!*» et Bourguiba de poursuivre son récit : «*J'ai dit alors à Newsom : oui, la Tunisie ce n'est pas la même chose !* » et il répond, les larmes aux yeux (en français) comme si Newsom était encore devant lui « Non, non, non ! La Tunisie ce n'est pas la même chose ! Après ces paroles, je n'avais pas jugé nécessaire d'insister davantage sur ce point ».

Nous savons par ailleurs que l'ancien Premier ministre suédois Tage Erlander, l'ancien chancelier allemand Willy Brandt, ainsi que le chancelier autrichien Bruno Kreisky étaient intervenus en faveur de leur ami Ben Salah. Kreisky avait même dépêché son épouse à l'occasion du vol inaugural Vienne-Tunis, après l'évasion de Ben Salah, pour intercéder auprès des autorités tunisienne afin de permettre à la famille de Ben Salah de le rejoindre à l'étranger et c'est ainsi que son épouse et ses enfants s'installèrent, après le feu

vert du président Bourguiba, à Alger où ils restèrent jusqu'au terme de l'exil en juin 1988.

Dans son discours au comité central du Parti socialiste destourien (PSD) en janvier 1988, Bourguiba a donné des instructions formelles pour activer la généralisation du système coopératif agricole avant la fin de l'année (Ahmed Ben Salah a eu la décence de ne pas en faire état au cours de son procès). De même qu'il a informé l'auditoire de son intention de proposer l'amendement de la Constitution au niveau des articles relatifs à la succession en cas de vacance au poste de président de la République.

Il précise que le but était de tranquilliser le peuple tunisien en cas de disparition du Président en désignant le Premier ministre comme successeur automatique pour le reste du mandat. Le message était clair et plaçait Ahmed Ben Salah, le superministre de l'époque, sur la voie libre pour la succession tant il occupait l'espace public tunisien.

Et il faut signaler que le projet d'amendement a été pratiquement relégué aux oubliettes pour n'être exhumé qu'en décembre 1969 après la mise à l'écart de Ben Salah.

Bourguiba Junior a écrit à propos de Ben Salah : «Ni le Temps, ni les lieux, ni les cieux ne lui furent favorables ! La roche tarpéienne n'est pas loin du Capitole !»

Chedli Klibi, directeur du cabinet présidentiel durant de nombreuses années et ami le plus proche de Ben Salah, écrit à propos de cette période: «Ben Salah disait, au cours d'entretiens privés, qu'en cas de vacance, la hiérarchie devait être respectée, sinon la Tunisie suivrait la pente de certains pays du Proche-Orient et d'Amérique latine».

Le mot d'ordre, disait-il en tant que secrétaire général adjoint du Parti, était: Nous devons être légalistes, quoi qu'il arrive, Ben Salah laissait ainsi entendre

qu'il n'avait aucune ambition. Pour d'autres, ce n'était probablement pas la solution qu'ils souhaitaient. On entrainait à l'évidence dans une période de grandes suspicions. Dans les milieux politiques, la nervosité était à son comble, la méfiance générale. La question des coopératives, cachant celle de la succession, venait à point nommé».

Chedli Klibi signale qu'en rejetant l'entière responsabilité de ce qu'on appelle l'échec des coopératives sur Ben Salah, Bourguiba avait «le sentiment de manquer à sa propre estime». Il rappelle aussi que Bourguiba a accusé dans un discours que «Ben Salah l'avait trahi». Et il brosse un tableau éloquent de la relation entre les deux hommes: «Une grande différence d'âge les séparait, près d'un quart de siècle. Bourguiba voulait toujours séduire plus jeune que lui et s'y employait avec virtuosité».

Ben Salah, une forte tête, une intelligence rebelle, une langue acérée, un grand pouvoir de séduction, doublé d'une propension à l'ironie, en toute circonstance. Son regard scrutateur semblait toujours vous juger. Il avait réponse à tout... Bourguiba avait pour son jeune collaborateur une grande considération. Il était à la fois séduit et inquiet, secrètement administratif, mais éminemment agacé. Les deux hommes hors pair, chacun à sa manière, entretenaient une relation ambiguë, un malaise partagé et un envoûtement réciproque qui confinait à l'antagonisme.

Ahmed Ben Salah était un travailleur infatigable. Au bureau dès six heures du matin, il était à l'aise aussi bien dans les réunions de cabinet que dans l'ambiance des grands meetings où il aimait exercer ses dons de tribun.

A la fois ascète et dialecticien, ses discours évoluaient souplement entre les envolées lyriques et le raisonnement rationnel. Les réunions hebdomadaires de la commission des études doctrinales,

socialistes du Parti où ses interventions étaient fort appréciées attiraient la grande foule.

Il sillonnait le pays à longueur d'année et connaissait, plus que tout autre responsable, ses coins les plus reculés. Rien ne lui faisait autant plaisir que ces moments privilégiés où il se mêlait aux travailleurs et petits promoteurs qu'il visitait souvent plusieurs fois pour s'enquérir des efforts et des résultats.

Il me confia au cours d'une promenade matinale dans un quartier pittoresque de Bab el Oued à Alger qu'il se sentait plus opposant au gouvernement en s'opposant à la pauvreté, au sous-développement et à l'obscurantisme et me révéla qu'il était reconnaissant envers Bourguiba de l'avoir associé à cette noble œuvre de développement de la Tunisie.

Beau parleur et élégant, Ahmed Ben Salah était intelligent et doté d'une prestance naturelle. Très discipliné mais frondeur le cas échéant, il cachait derrière son verbe brûlant et ses réparties souvent sarcastiques une grande timidité.

Toujours attentionné avec ses amis et ses visiteurs, il dissimulait ses émotions. Evoquant parfois sa mère qu'il n'a jamais connue, il exprimait sa tristesse de n'avoir gardé en mémoire aucun trait de son visage et ce qui le peinait le plus, c'est l'absence de sa photographie. Evoquant ce point précis, je l'ai vu un jour écraser discrètement une larme.

Depuis une vingtaine d'années, il voyageait très peu. Aussi m'étais-je habitué à lui rendre visite très souvent et de profiter de sa connaissance des faits et des hommes ainsi que de sa grande aventure. Je le quittais toujours gonflé d'espérance tant son optimisme était communicatif.

Où irai-je dorénavant puiser ce bol d'espoir? 

S.M.

دارك

لعزیز علیک احمیہ

طی 5 دہے بہ فی الشہر*



* حسب مساحة الدار وقيمة الي فيها

إنت لیا و أنا لیک



• Par Salem Mansouri



Ben Salah et le chancelier Kreisky

Ahmed Ben Salah est le fondateur de l'Institut de Vienne pour le développement économique et la coopération internationale. Ce think tank était présidé par l'ancien chancelier autrichien Bruno Kreisky et comptait trois vice-présidents, Ben Salah et Willy Brandt, alors maire de Berlin, et le neveu du Premier ministre Nehru, du même nom.

En novembre 2020, l'Institut invitait Ben Salah à prononcer le discours inaugural de la commémoration du centenaire de Bruno Kreisky, prévu pour le 11 janvier 2011. Nous avons contribué, l'ambassadeur Ahmed Ounaïes et moi-même, en apportant notre aide dans la recherche bibliographique. L'ambassadeur Ounaïes avait en plus traduit le discours en anglais.

Devant s'y rendre le 8 janvier 2011, Ben Salah s'est trouvé subitement fort indisposé alors qu'il était dans la salle d'embarquement à l'aéroport de Tunis-Carthage juste avant le décollage et on a dû l'évacuer en urgence vers l'hôpital où il devait séjourner quelque temps.

L'ambassadeur Ounaïes s'était chargé de passer l'information aux organisateurs de la cérémonie et ce fut Peter Jamko Witsch qui se chargera de prononcer le discours au nom de son ami Ben Salah. Il avait occupé diverses fonctions officielles. Directeur du cabinet de Kreisky, il fut ambassadeur d'Autriche à Paris, aux Nations unies avant de devenir ministre des Affaires étrangères. Nous publions en exclusivité le document demeuré inédit.



Je voudrais d'abord rendre hommage à la nation autrichienne qui a tenu à honorer Bruno Kreisky et à célébrer sa mémoire. Ceux qui l'ont connu ont le devoir de témoigner de son action et de sa foi dans les idéaux qui éclairent notre présent et qui éclaireront toujours les hommes de paix dans le monde. Je voudrais pour ma part témoigner de l'œuvre et de l'amitié de Bruno Kreisky.

J'étais venu à Vienne pour la première fois en mai 1955 à la tête de la délégation de l'Uggt, la centrale syndicale tunisienne, pour participer au congrès de la Cisl. Le traité d'Etat autrichien venait tout juste d'être signé à Vienne. J'apprends auprès de nos camarades autrichiens qu'ils étaient assurés du succès des négociations en raison de l'implication directe de Bruno Kreisky dans lequel ils avaient pleine confiance et qui avait été étroitement associé à la négociation en tant que secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères. Le lien de confiance entre les syndicats et les hommes politiques est rare, il constitue dans les pays démocratiques un soutien considérable qui explique la longévité exceptionnelle du mandat dont ont bénéficié de très rares hommes d'Etat dans l'après-guerre. Pour Bruno Kreisky, c'est le gage d'un destin national : élu en 1956 à la Nationalrat — la Chambre basse du Parlement — il accède au Comité central du parti en 1957 et devient, au lendemain des élections de 1959, ministre des Affaires étrangères. Sans déroger au statut de l'Autriche, il donne au concept de neutralité une portée résolument dynamique. A ce titre, il joue un rôle essentiel dans la création de l'Association européenne de libre-échange à laquelle adhère aussitôt l'Autriche.

Si l'année 1955 représentait pour l'Autriche la restauration de la pleine souveraineté, la fin de l'occupation consécutive à la guerre et le choix de la neutralité, elle constituait pour

la Tunisie le point ultime de la lutte de libération nationale, en un front généralisé incluant les trois pays de l'Afrique du Nord. Lorsque la Tunisie et le Maroc accédaient l'année suivante à l'indépendance, nous avons alors reporté l'essentiel de nos efforts sur la lutte du peuple algérien qui se poursuivra, dans des conditions dramatiques, jusqu'en juillet 1962.

A cette date, la Tunisie était déjà engagée dans un Plan de développement économique et social ; nous avons adopté un pré-Plan pour trois ans, tout en ayant dressé des Perspectives décennales 1962-1971. J'avais alors reçu l'invitation de Bruno Kreisky pour participer à Salzbourg, en juillet 1962, à la Conférence pour la coopération économique et le partenariat. Cette conférence, à laquelle étaient conviés des hommes politiques, des économistes, des syndicalistes et des penseurs d'Europe, d'Afrique et d'Asie, constituait pour nous une ouverture inespérée pour une nouvelle philosophie de la coopération internationale. Bruno Kreisky en a attribué l'idée à Jawaharlal Nehru qui, nous le savions, était particulièrement sensible, depuis la conférence de Bandung d'avril 1955, à la relation entre la décolonisation, le développement économique et la paix. Dans son discours d'introduction, Bruno Kreisky avait magistralement posé la problématique autour de cette relation. C'était en effet le fond de la question Nord-Sud qui allait prendre dix ans plus tard, après la première crise du pétrole, une dimension stratégique. Mais déjà, la politique de coopération pour le développement faisait l'objet de controverses : elle constituait à la fois un prolongement de l'affrontement colonial et un sujet supplémentaire de polémique entre l'Est et l'Ouest.

La conférence de Salzbourg, berceau du futur Institut de Vienne pour le développement économique et la coopération internationale, s'est distinguée par la hauteur de vue de

Bruno Kreisky qui transcendait les clivages politiques et idéologiques de l'époque et qui croyait dans la conciliation des intérêts profonds des pays du Tiers Monde et des pays industrialisés, quant à la conceptualisation des politiques de développement et quant à l'intérêt, au service de la paix, du progrès économique et social global, équitable, non discriminatoire. L'affrontement violent qui avait marqué la longue lutte pour la décolonisation et qui imprégnait le discours commun dans le Tiers Monde pouvait être légitimement dépassé pour peu que soient préservés les intérêts réciproques et que prévalent, dans un esprit de respect et d'égalité, le sens de la justice, de la non-discrimination et du dialogue.

Bruno Kreisky a vu juste en s'efforçant de prendre en compte l'impératif social global et d'établir le lien entre la problématique du développement et la paix. Un ordre international équitable repose sur l'avènement de sociétés justes, débarrassées de tout esprit de domination ou de spéculation, et qui permettent à tous l'accès aux ressources indispensables, au bien-être et à une vie digne. De telles transformations sociales sont au fondement d'un ordre de paix. Cette approche renouvelle la vision des relations internationales. Elle est à la base de l'Institut de Vienne, le premier institut dans le monde qui pose un tel concept. Sous la présidence de Bruno Kreisky, nous étions trois vice-présidents, Willy Brandt, Nehru — le neveu du Premier ministre — et moi-même. Conjointement avec l'Internationale Socialiste, nous devenions un groupe de militants dans l'arène internationale. Bruno Kreisky, Willy Brandt, Tage Erlander, Olof Palme, Georges Papandreou, nous partagions la conviction que les pays moyens avaient leur rôle particulier dans l'ordre international de l'après-guerre et dans l'orientation de la politique mondiale, notamment dans le règlement des problèmes de la paix, du développement et de la promotion de l'homme.

Ce petit groupe, par sa détermination mais aussi par sa cohérence et sa modération, avait acquis un crédit international. J'étais surpris d'apprendre par le Président Kennedy lui-même, lors de la visite officielle du Président Bourguiba à Washington en mai 1961, qu'ensemble avec le Premier ministre Tage Erlander, Bruno Kreisky et Willy Brandt, ils étaient convenus de tenir une fois par an une réunion d'évaluation de la situation internationale, tout en associant aux délibérations Tom Mboya du Kenya et moi-même. Il est clair que la disparition de John Kennedy et, avant lui, de Dag Hammarskjöld, nous ont privés de deux hautes autorités acquises aux mêmes convictions et déterminées à favoriser des réformes fondamentales, notamment de l'Organisation Nations unies.

L'avènement successif des chanceliers Willy Brandt et Bruno Kreisky, d'octobre 1969 à avril 1970, avait engagé la scène européenne dans des changements profonds, aussi bien les traités de paix que le traité fondamental, ainsi que le

lancement du processus de la Conférence européenne sur la sécurité et la coopération. Ce tournant de la détente européenne, qui est un immense acquis par lui-même, constituait un précédent : la situation de blocage entre Israël et ses voisins arabes pouvait aussi être surmontée, la rigidité de part et d'autre devait logiquement céder à un processus de détente, prélude à la paix, moyennant un effort de compréhension réciproque et un dialogue constructif. En lui-même, le conflit persistant et sans perspective de règlement faisait problème sur le plan international et pesait gravement sur les rapports entre l'Europe et le monde arabe et islamique. D'autre part, l'admission d'Israël comme un Etat pacifique dans l'ensemble de la communauté internationale paraissait impossible ; enfin, au cœur du conflit, la cause palestinienne n'est pas seulement un problème de réfugiés mais une cause nationale à l'égal de la cause israélienne. Un règlement juste et compatible avec les principes et les valeurs de notre temps était réalisable. Telles étaient les convictions de Bruno Kreisky.

Au fondement de notre démarche, la recherche du dialogue. Au lendemain de la guerre d'octobre 1973 et de la première crise du pétrole, une très large majorité au sein de l'Assemblée générale des Nations unies avait admis, dans le statut d'observateur, l'Organisation de libération de la Palestine, en tant que représentant du peuple palestinien. A la tribune de l'Assemblée, Yasser Arafat, président de l'OLP, lançait alors un message à l'adresse de la communauté internationale pour manifester sa volonté de négociation et pour hisser la question palestinienne dans l'agenda international. Depuis lors, certaines capitales européennes accueilleraient des bureaux de l'OLP dirigés par des représentants dont les contacts étaient restreints aux partis politiques. Bientôt, des contacts secrets avaient commencé en Europe à l'initiative palestinienne, entrepris par Issam Sartou, auprès de personnalités israéliennes appartenant à la gauche, telles que Uri Avnery et Arié Eliav, ancien secrétaire général du Parti Travailleuse. Le message de Sartou est que Arafat plaide la réconciliation des deux peuples et qu'il était prêt à accepter un Etat palestinien en Cisjordanie et à Gaza, un Etat démilitarisé et vivant en bonne intelligence avec l'Etat juif.

Or, aucun dirigeant occidental ne daignait lever le tabou qui frappait Yasser Arafat. Bruno Kreisky avait rencontré et salué Yasser Arafat à deux reprises en 1974 et en 1977, au cours de ses visites aux Nations unies et en Syrie, mais il est évident que le blocage occidental persistait et que la brèche, dont on pouvait espérer un dialogue politique préalable à une initiative de paix, paraissait inaccessible ou impraticable. J'insistais pour ma part, auprès de Bruno Kreisky, sur l'importance d'un geste politique, en recevant officiellement Yasser Arafat, dans la logique de la politique autrichienne et dans l'espoir que l'Europe s'engage dans l'effort de recherche d'un règlement équilibré. Il m'avait alors prié d'accepter personnellement des discussions franches et ouvertes avec

des personnalités israéliennes ou juives sionistes. J'ai ainsi rencontré, à sa demande, Uri Avnery et Torberg qui appartiennent aux deux extrêmes du spectre politique : nos discussions ont toujours été positives et fructueuses. Sur cette base, et sur la base de ses propres visites dans la région, Bruno Kreisky a estimé que l'invitation de Yasser Arafat était nécessaire.

Conjointement avec Willy Brandt qui présidait alors l'Internationale Socialiste, Bruno Kreisky décidait de réaliser la brèche. Il avait alors tenu à me confier à moi-même le soin de communiquer la décision à Issam Sartou. Il m'invita donc à Vienne pour cette mission. Le 15 juin 1979, le jour où l'Accord SALT II était signé à Vienne par Carter et Brejnev, je communiquais à Issam Sartou l'accord du Chancelier Bruno Kreisky pour accueillir officiellement le Président Yasser Arafat. Le 7 juillet 1979, Yasser Arafat était solennellement accueilli à la Chancellerie par Bruno Kreisky et par Willy Brandt. Dans la conjoncture du Moyen-Orient où l'initiative de Sadate semblait, depuis novembre 1977, hisser la priorité du règlement égyptien, l'événement de Vienne rétablissait la centralité de la question palestinienne, fixait la juste mesure des enjeux et dressait pour l'avenir le concept du véritable règlement de paix.

L'accueil officiel du Président Yasser Arafat à la Chancellerie de Vienne conférait à la stratégie de détente à l'échelle européenne une portée plus profonde. Bruno Kreisky avait conscience que c'était un pas nécessaire et salutaire, le commencement d'une nouvelle phase qui amènerait les principaux acteurs à plus de rationalité et de réalisme. Notre vœu commun était d'aboutir — pourquoi pas ? — à une réconciliation révolutionnaire entre tous les peuples concernés par le martyr des Juifs et le martyr des Palestiniens. A tous égards, une telle audace était un acte inaugural qui portait en germe tout le processus qui allait se poursuivre avec l'audience du Président français à Paris dix ans plus tard, puis avec les négociations d'Oslo et enfin la cérémonie de la Maison-Blanche à Washington en septembre 1993.

Sur tous les plans, Bruno Kreisky est un constructeur. Sur le plan diplomatique certes, mais aussi dans sa propre capitale. Deux projets lui tenaient à cœur : le métro de Vienne et le Centre des Nations unies. Les deux réalisations qu'il a lancées en tant que Chancelier ont mis du temps, mais il a pu les inaugurer lui-même en février 1978 et en janvier 1980 en tant que Chancelier. Pour avoir connu Vienne en 1955, j'ai pu apprécier la vibration dynamique qui a soufflé sur la ville et l'ampleur de la révolution urbaine qui lui a redonné la dimension d'une des grandes capitales du monde. Pour les nombreux hôtes de Vienne, UNO Centre est tout simplement Bruno Centre.

Je voudrais ajouter, pour conclure, que l'amitié de Bruno Kreisky est une expérience enrichissante et exigeante. Nous

partagions une égale sensibilité pour l'être faible, vulnérable, victime d'un ordre écrasant ; nous partagions la conviction que les sociétés, sous tous les cieux, vivent le même problème de l'inégalité face aux impératifs du développement économique et social ; et la conviction qu'il faut changer l'ordre des choses au sein de chaque société, et changer en conséquence la nature des relations internationales. Autant dire que nous partagions les mêmes valeurs et, sans doute, le même idéal.

Avec Willy Brandt et Olof Palme, nous partagions également la même conviction qu'il fallait refondre la Charte des Nations unies et faire du Conseil de sécurité le dépositaire de la haute responsabilité pour la sécurité au sens large, incluant certes le maintien de la paix mais aussi la sécurité des économies mondiales car le fondement ultime de la paix et de la stabilité tient au rapport du travail humain à l'ordre économique dominant. La réflexion conduite à l'Institut de Vienne s'est prolongée au sein des Nations unies par l'Etude de la capacité du système des Nations unies pour le développement conduite par le sénateur R.G.A. Jackson et par le Rapport sur le développement international conduit par Willy Brandt. Ces rapports, je puis l'affirmer, ont réalisé l'une des vocations essentielles de l'Institut de Vienne.

Bruno Kreisky est resté proche du peuple. Il aimait prendre un repas, suivant la tradition populaire viennoise, au Volkspark où le public l'interpelle et engage avec lui la discussion, les yeux dans les yeux. Je l'ai souvent accompagné dans ces escapades sympathiques où j'ai mesuré sa popularité, notamment auprès des jeunes — filles et garçons — qui l'approchaient en toute simplicité pour engager avec lui un dialogue sur des points précis et pour lui demander des autographes. Je le voyais réconforté de ce contact direct et vivifiant pour un dirigeant politique.

Bruno Kreisky est enfin un lutteur. Je l'ai accompagné, à son invitation, pour la session cruciale de février 1967 où il a été porté à la tête du Parti Socialiste. J'avais observé son élan et sa fougue à ce moment indécis où il aspirait à la haute responsabilité, alors que l'électorat venait de donner la majorité de gouvernement aux Chrétiens-Démocrates et où il plaide, devant son parti, le renouvellement des programmes, la relève de la direction et une stratégie de combat afin d'assurer précisément un retour mérité. Ce soir-là, il avait gagné son pari, c'était le gage d'un destin national. Les élections de 1970 ont justement ramené les Socialistes au gouvernement et l'ont porté à la Chancellerie. Ce succès a ouvert une nouvelle ère pour l'Autriche, pour l'ensemble de l'Europe et pour tous ceux qui ont foi dans un socialisme vivant, qui tire sa force et son dynamisme des contradictions du réel.

Ahmed Ben Salah





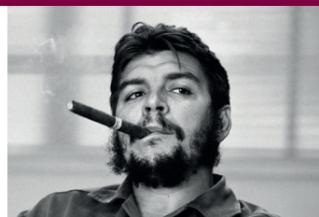
L'homme au cigare...des révolutionnaires

Même en prison (1970-1973), Ahmed Ben Salah s'était arrangé pour obtenir ses cigares. Il pouvait renoncer à tout, sauf à cette addiction – plaisir contracté depuis très longtemps. Probablement lors de son séjour à Bruxelles, dans les années 1950, lorsqu'il représentait l'Ugta auprès de la Cisl.

Si la cigarette moderne avait été introduite en Europe et, partant, en Afrique du Nord, par les soldats américains, lors de la guerre mondiale, le cigare a été l'apanage de l'Amérique Latine où se cultive son tabac, avec comme terre de prédilection Cuba. Ses guérilleros en avaient fait leur passion et leur marque. Ernesto Che Guevara et son mentor, Fidel Castro, arboreront fièrement leur cigare cloué au bec, ou porté ostentatoirement fumant entre deux doigts, et en feront leur signe distinctif.

Rapidement, le cigare traversera les continents, et conquerra d'illustres hommes politiques (Winston Churchill, John Fitzgerald Kennedy, Hassan II, Haouari Boumediene Saddam Hussein...), médecins (Sigmund Freud...), écrivains (Mark Twain...), et stars (Arnold Schwarzenegger, Sylvester Stallone, Robert De Niro, Elvis Presley, Vanessa Paradis, Romy Schneider, Demi Moore, Jennifer Lopez, Madonna...).

En Tunisie, Ahmed Ben Salah était un précurseur... fidèle. Il s'arrangeait pour ne pas tomber en rupture de stock et avait toujours sa boîte à cigares bien remplie. Même de bonnes marques parmi les belles collections cubaines, ses cigares n'étaient pas de symbolique bourgeoise, mais révolutionnaires, comme se plaisaient à lui dire ses proches amis. Ben Salah en tirait des bouffées de guérillero...



ATL Leasing, L'allié de votre succès



ATL LEASING

ATL Leasing, vous offre la possibilité de louer les biens dont vous avez besoin pour votre activité pendant une période pouvant atteindre 84 mois. En fin de période vous en devenez propriétaire.



Plus qu'un leasing...

Hommage à...

Dr Mohamed Gueddiche Chef d'école, un homme d'une remarquable bonté

“Lorsqu'un vivant nous quitte, ému, je le contemple ; car entrer dans la mort ...”

Ce poème de Victor Hugo, écrit en 1872 en l'honneur de Théophile Gautier, est un hymne à la disparition d'un être cher, une interrogation lancinante sur la finalité de la destinée et le mystère absolu d'une vie parvenue à son terme.

Mais il est aussi l'expression d'un profond respect.

Et c'est bien de respect qu'il s'agit quand on évoque le lumineux souvenir du Docteur Mohamed Gueddiche, quand on veut lui rendre hommage et évoquer la triple empreinte dont il a marqué la cardiologie tunisienne.



• Par Professeur Robert Haïat

D'abord, parce que le Docteur Mohamed Gueddiche était un chef d'école. Ses élèves ont pris le relais, avec leurs collègues des générations suivantes, pour contribuer à faire de la Société tunisienne de cardiologie et chirurgie cardio-vasculaire ce qu'elle est devenue aujourd'hui. Au fil des ans, j'ai assisté à son irrésistible envol, à son remarquable essor, à ses constants progrès cliniques et techniques, à la juste place qu'elle a su réserver à nos consœurs cardiologues, à sa position désormais affirmée dans les congrès internationaux de cardiologie.

Ensuite, parce que Docteur Mohamed Gueddiche a créé avec le Dr Mohamed Ghannem l'Association franco-tunisienne de cardiologie. J'ai eu l'honneur de la présider pendant plusieurs années et je sais le rôle si important qu'elle a joué et continue de jouer dans l'établissement des liens amicaux unissant la cardiologie française et la cardiologie tunisienne. Tout cela semble tellement évident



aujourd'hui qu'on a du mal à imaginer les nombreuses difficultés qu'il a fallu initialement aplanir et résoudre. Entre bien d'autres, j'en évoquerai deux : il fallait veiller à ce que l'Association ne soit en aucune manière une sorte de société savante officielle que l'on aurait pu suspecter de vouloir concurrencer les sociétés de cardiologie officielles, ce qui n'était évidemment pas le cas. Il fut également décidé, en toute logique, que les réunions scientifiques se tiendraient alternativement dans les deux pays concernés. Mais au décours de la malencontreuse erreur d'organisation de la réunion de Paris, le Docteur Mohamed Gueddiche décida de fixer définitivement les Journées de l'Association en Tunisie ; et ce, pour le plus grand bonheur des centaines de participants qui, au cours des années, assistèrent à des sessions scientifiques d'un très haut niveau, occasion unique d'échanger, d'apprendre les uns des autres, de se rencontrer de façon informelle lors d'amicales soirées que la légendaire et chaleureuse hospitalité tunisienne sait rendre inimitables.

Enfin, parce que le Docteur Mohamed Gueddiche était un homme d'une remarquable bonté et gentillesse. Alors que sa haute fonction le plaçait à une très grande proximité du pouvoir, il n'était pas un homme de pouvoir et ne recherchait pas les honneurs. Constamment tournés vers les autres, sa position ne lui servait que pour aider, rendre service, résoudre les problèmes, répondre aux besoins croissants, notamment en équipement médical, des départements de cardiologie. Avec sa simplicité naturelle, il aimait participer aux soirées de gala de l'Association. Affable, il était heureux de retrouver ses confrères et de se détendre au milieu des chants et des danses folkloriques traditionnels. Très rarement, il s'autorisait à chanter car il adorait chanter et chantait remarquablement ; et je n'ai pas oublié qu'un soir, mêlé au public, j'ai eu le privilège d'assister à ce moment d'exception.

Cher Docteur Gueddiche, c'est un témoin de votre action qui rappelle et salue tout ce que la cardiologie tunisienne vous doit ; c'est un ami, un enfant du pays qui pleure votre disparition, s'associe au chagrin de votre famille et espère que vous avez enfin trouvé la paix. **■**

P.R.H.
Ancien Président de la Société française de cardiologie



En souvenir

• Par Professeur Edmond Bertrand



J'ai eu l'honneur et le plaisir d'être le premier président de l'Association franco-tunisienne de cardiologie. J'ai alors beaucoup apprécié l'aide que nous a apportée le professeur Mohamed Gueddiche, président de la Société tunisienne de cardiologie, sans qui rien n'aurait été possible. Maintenant qu'il nous a quittés, je salue sa mémoire avec tristesse et le remercie encore pour la collaboration active et indispensable qui a été la sienne.

Sur « l'autre rive » où il est maintenant puisse-t-il être heureux et entendre l'expression de ma reconnaissance et celle des cardiologues français de notre Société. **■**

E.B.

Histoire d'une association

• Par Professeur Mohamed Ghannem



En 1993, après accord de la Société française de cardiologie, j'ai proposé au Pr Mohamed Gueddiche, alors président de la Société tunisienne de cardiologie, la création de l'Association franco-tunisienne de cardiologie. Ce projet l'a

immédiatement séduit. Très enthousiaste, il a mis tout en œuvre pour qu'un premier congrès soit organisé, et cela était une grande réussite tant sur le plan scientifique que sur le plan humain. Ce congrès était devenu un rendez-vous annuel incontournable de rencontre entre cardiologues français et tunisiens. L'annonce de la date de ce congrès figure même sur les agendas des sociétés française et même européenne de cardiologie (voir documents de la Société française de cardiologie). Durant toute cette période, j'ai assuré le secrétariat général de l'association et je suis témoin de l'apport considérable du Pr Gueddiche aux échanges entre les sociétés tunisienne et française de cardiologie. Ce rapprochement entre cardiologues des deux pays a créé un lien très fort d'amitié qui perdure jusqu'à présent et dont profitent de nombreux résidents tunisiens en cardiologie pour se former dans les meilleurs services de cardiologie en France. Le dernier congrès franco-tunisien s'est tenu en 2010...L'aventure s'est arrêtée en 2011. **■**

M.G.
Paris

Nous conter l'incontable

• Par Zeineb Farhat

Général, professeur de cardiologie, ministre-conseiller, directeur de l'Hôpital militaire, Docteur Mohamed Gueddiche est parti laissant sa tendre bonhomie, sa simplicité et ses fous rires (surtout quand c'est politiquement incorrect de la part de Taoufik Jebali). Un jour dans une grande réception, il nous a tendrement enlacés et a déclaré : « C'est dur d'avoir des amis artistes. Et, en plus, eux, ils ne m'ont jamais rien demandé... »

Adieu Si Mohamed. Mon espoir était un journal que vous auriez tenu pour nous « conter » l'incontable ! **■**

Z.F.
Directrice d'El Teatro

Hommage à...

Un humaniste au grand cœur



• Par Dr Ridha Kechrid

C'est avec tristesse que le monde de la santé a appris le décès du Docteur Mohamed Gueddiche: professeur émérite, général de Division, ministre-conseiller auprès du président de la République, Zine Ben Ali, président honoraire de la Société des sciences médicales et de la Société tunisienne de cardiologie et de chirurgie cardio-vasculaire (Stcccv).

L

a Stcccv a connu ses années fastes durant sa présidence de 1992 à 1996. Il a par ailleurs fondé la Maison du Cœur. Il voulait, avec cette institution, développer de nouvelles solutions en matière de prévention, de diagnostic et de traitement des maladies cardiovasculaires.

Il a été en outre vice-président de l'Ordre des médecins et président de l'Association tunisienne de la promotion du don d'organes qui a joué un rôle significatif dans l'accroissement du nombre de greffes d'organes.

Son activité associative s'est étendue au secteur non médical : président du Comité national olympique et président de la fédération d'haltérophilie.

Médecin particulier du président Ben Ali, Dr Mohamed Gueddiche avait auparavant fait partie du staff médical du président Bourguiba qui a été hospitalisé dans son service.

Il a été le premier chef du service de cardiologie de l'Hôpital militaire de Tunis

et l'instigateur de plusieurs programmes de modernisation du service qui couvre actuellement toutes les sous-spécialités cardiologiques. Cette mise à niveau s'est étendue au service de chirurgie cardiovasculaire qui a réalisé la première transplantation cardiaque sous la houlette du Professeur Mohamed Fourati en 1993. Ce programme a été poursuivi par le Professeur Habib Thameur.

J'ai eu le privilège d'avoir côtoyé le Professeur Mohamed Gueddiche depuis environ 40 ans, d'abord en tant que jeune collaborateur (dans le cadre de mon service militaire) puis en tant que collègue et ami, nos chemins se sont croisés à plusieurs reprises.

Très apprécié de ses collègues, tunisiens et étrangers, toujours à l'écoute, il a constamment mis à la disposition des patients les innovations les plus récentes dans son domaine.

Médecin, humaniste au grand cœur, il a été pour ses disciples le patron, le père : il guidait ses jeunes collaborateurs et les aidait à tracer leur avenir professionnel.

Méromane, amateur de théâtre, entretenant des amitiés dans le milieu artistique, Si Mohamed se caractérisait par son caractère jovial et son sens de l'humour.

Personne de bonne compagnie, il était fidèle à ses amis, ses élèves et à sa ville natale : il a été pendant longtemps le président de l'Association de sauvegarde de la Médina de Hammamet.

Repose en paix, cher Si Mohamed. **R.K.**



Le Maghrébin

De l'école de Kairouan à nos jours, jamais la médecine dans les pays du Maghreb n'a été si unie comme elle le fut le jour où une poignée de médecins des trois pays (Algérie, Maroc et Tunisie) ont posé en 1965 les fondements de ce qui allait devenir le symbole de l'union médicale au Maghreb : les Journées médicales maghrébines, précurseurs du Congrès médical maghrébin (CMM) qui vit le jour en 1971.



• Par Pr Abdellatif Chabbou

C'

C'est sous l'angle de sa passion pour l'union maghrébine que j'évoquerais la mémoire du cher disparu Si Mohamed.

Le hasard m'avait amené à le rencontrer lors de la 6e édition du CMM à Casablanca où l'abondance des présentations scientifiques n'avait d'égale que l'hospitalité légendaire des collègues marocains, offrant le soir une détente fastueuse après les journées studieuses.

Depuis, il affichait présent au rituel annuel de la médecine maghrébine.

Outrepassant la politique, sur les pas des prédécesseurs du 115 Bd Saint Michel unis jadis par le rêve de l'indépendance et de l'unité, nous étions convaincus du rôle des instances scientifiques dans l'invention d'un avenir commun et la construction du Maghreb.

Tout en reconnaissant à l'émulation ses bienfaits, Si Mohamed prônait l'esprit de concorde et de fraternité. Le Congrès médical maghrébin était pour lui l'occasion de choix pour tisser des liens plus solides que le simple échange scientifique professionnel. Il lui accordait une toute autre dimension à la fois culturelle et humaine, celle d'une puissante locomotive de l'entente intermaghrébine.

Pendant les moments les plus délicats dans l'histoire des relations entre les pays du Maghreb, les confrères algériens et marocains s'évertuaient, encouragés par les membres de la Stsm et son président d'honneur Si Mohamed, à braver les difficultés pour ne pas manquer le sacré rendez-vous de mai, enjambant les obstacles frontaliers et empruntant les itinéraires les plus rocambolesques pour





contourner l'absence de liaisons aériennes directes.

L'histoire retiendra que des médecins maghrébins comme lui ont défié les dissensions pour continuer à tisser la trame d'une réelle intégration des populations du Maghreb. Plus que d'être algériens, marocains ou tunisiens, ils se réclamaient d'appartenance maghrébine. Regroupant les médecins de trois pays seulement, les collègues mauritaniens et libyens ont été intégrés pour la première fois lors du 29e CMM en 2000 à Hammamet.

Si Mohamed était au comble du bonheur lors du CMM dont il soutenait la préparation sur plusieurs éditions.

Sa présence aux réunions du jury du prix Bourguiba de médecine était l'occasion de révéler sa sagesse et son art de substituer le mérite scientifique à la passion en prônant l'union et la concorde. Il aimait se reconnaître en sa « maghrébinité ».

Se distinguant par son affabilité coutumière, sa bonhomie contribuait à nos détente après le marathon des tables rondes et communications scientifiques. Il s'évertuait à nous mettre à l'aise, ignorant la différence d'âge. On pouvait lui appliquer le concept de notre maître le Pr Brahim El Gharbi : « On est vieux quand on cesse d'aimer les jeunes ». Si Mohamed aimait les jeunes, était toujours à leur écoute et savait les mettre à l'aise. Il était jeune.

Si Mohamed a été élu vice-président de la Société tunisienne des sciences médicales (Stsm) en 1984 puis président en 1987. J'avais ainsi assisté comme rédacteur en chef de la Tunisie Médicale, organe de la Stsm, près de vingt ans durant, à l'attention qu'il accordait à sa parution régulière. Paraissant depuis 1901, ce fleuron des publications scientifiques tunisiennes souffrait du manque de moyens pour sa parution régulière.

L'appui des professeurs Mohamed Zegaya et Mohamed Gueddiche durant leurs mandats respectifs était déterminant pour l'évolution de la revue vers un périodique mensuel et la création de la fonction de rédacteur en chef, ce qui a permis son indexation aux références internationales, sa parution régulière et l'introduction des langues arabe et anglaise pour les abstracts ou certains articles et numéros entiers. Président d'honneur de la Stsm, il a continué la mobilisation des ressources pour aider à la parution régulière du seul espace national de publication indexé offert à la communauté médicale tunisienne à l'époque, les jeunes tout particulièrement. Il défendait farouchement la Tunisie Médicale, miroir de la recherche médicale en Tunisie.

Cette même flamme avait permis d'entamer l'organisation de la bibliothèque de la Maison du médecin et d'envisager son plan d'informatisation à une époque où l'informatique n'était qu'un privilège,

en permettant aux membres du bureau de la Stsm de bénéficier de cours d'informatique pendant 6 mois au centre Bourguiba de micro-informatique.

L'admission de la Stsm comme membre au Conseil économique et social des Nations unies en 1999 (Ecosoc) était une prouesse qui lui devait beaucoup.

Croyant à l'importance du rôle communautaire du médecin, il a contribué à la lutte antitabac en tant que membre de la ligue contre le tabagisme, et aux préoccupations professionnelles, il a associé le bénévolat pour servir pleinement dans la vie associative culturelle, sociale, sportive et scientifique.

Cher Si Mohamed, avec votre départ, la médecine maghrébine est en deuil.

Vous avez rejoint ses bâtisseurs de la première heure : Pr Ali Maaoui, Pr Bechir Mentori, Pr Said Mestiri et tous les fondateurs.

Vous manquerez à tous les collègues du Maghreb
Reposez en Paix

«Certes nous sommes à Dieu, et c'est à Lui que nous retournerons».

A.C.
Ancien président de la Société tunisienne des sciences médicales
Président du Croissant-Rouge tunisien



La cardiologie et la faculté de Médecine redevables au Pr Mohamed Gueddiche

Si Mohamed Gueddiche, qui vient de nous quitter, était mon aîné de 6 ans. Il était en classe de baccalauréat au lycée Alaoui, alors que j'étais en première année secondaire.

Plusieurs années plus tard, en 1974, nous nous sommes retrouvés au staff du pavillon 13 de l'hôpital de La Rabta dirigé par mon maître, le professeur Mohamed Ben Ismaïl. C'est là que j'ai connu Si Mohamed Gueddiche, alors chef de service de l'Hôpital militaire à Ras Tabia, et que nous avons noué une solide amitié. Entrecoupée par un séjour en France pour parfaire ma formation.

A mon retour, j'ai retrouvé Si Mohamed Gueddiche. Notre amitié s'est raffermie d'autant plus que nos épouses étaient camarades de classe et se connaissaient depuis longtemps. Il avait à cœur de promouvoir la médecine tunisienne et notamment notre spécialité, la cardiologie. C'est ainsi qu'il avait créé en 1993 (alors qu'il était président de la Société tunisienne de cardiologie), avec le docteur Mohamed Ghannem, l'Association franco-tunisienne de cardiologie qui a permis à notre spécialité de faire un véritable saut qualitatif. Suivront ensuite la création du Conseil médical de l'aéronautique civile puis la Société tunisienne de médecine aéronautique.

Derrière tout ce maillage de ces associations et tant d'autres, il y avait un inspirateur, un initiateur, un facilitateur: le professeur Mohamed Gueddiche. Il avait permis entre autres à la cardiologie tunisienne de se mettre au diapason des cardiologies les plus avancées.

A ce tableau reluisant s'est ajoutée la construction du nouveau siège de la faculté de Médecine de Tunis, fleuron des facultés tunisiennes, inaugurée en octobre 2002.

Ce qu'on sait, c'est que cette construction a été financée par l'Etat du Qatar. Ce qu'on ignore, c'est que l'intervention de Si Mohamed pour démêler l'écheveau de différents problèmes a été prépondérante. Nous lui devons aussi la construction en 2005 de l'amphithéâtre cérémonial de la Faculté érigée quelques années plus tard.

On pourrait m'objecter que le défunt avait usé de ses relations et de sa proximité du pouvoir pour y arriver. Certes, mais c'était toujours pour la bonne cause, et j'en suis témoin. Et il n'en avait tiré aucun profit personnel. Sans lui, il n'y aurait pas eu autant de développement de toutes les spécialités médicales.

Pour ce qui est de la cardiologie et de la chirurgie cardiovasculaire, elles lui sont largement redevables du niveau où elles se trouvent aujourd'hui.

Avec sa disparition, je perds un grand frère et très grand ami. J'appréciais sa modestie, son sérieux, sa bonté, sa simplicité, sa jovialité, son humour décalé et son professionnalisme.

Le professeur Mohamed Gueddiche, un très grand médecin qui a bien mérité la reconnaissance de toute la famille médicale et un grand patriote.

Si Mohamed, vous nous avez quittés il y a quelques semaines et déjà vous nous manquez..

Rabbi Yarhmek

Rachid Mechmèche
Ancien Doyen de la faculté de Médecine de Tunis, cardiologue





Variez les Goûts
Variez les Plaisirs

Hommage à...

Le général artiste et le scout médecin ...

C'est tristement pénible d'avoir à parler d'un ami et d'un frère qu'on vient de perdre pour toujours, après avoir eu durant près d'un demi-siècle la chance de le connaître, le bonheur de le côtoyer et le plaisir de l'apprécier. J'ai d'abord connu au début des années 70 «le confrère» Mohamed Gueddiche dans des staffs de cardiologie du service de cardiologie de mon maître le Professeur Mohamed Ben Ismail.

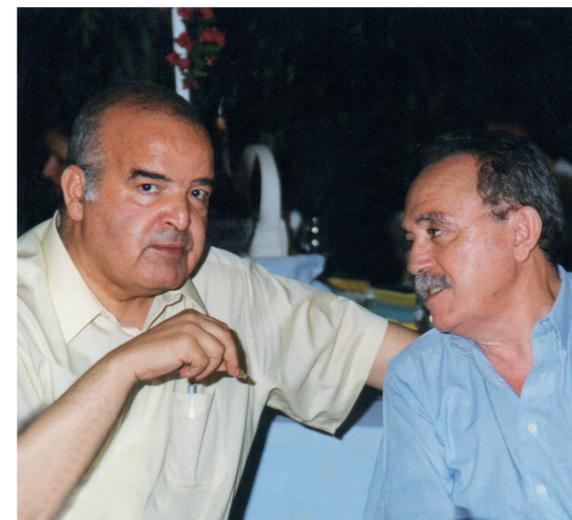


• Par Dr Mohamed Aloulou

J

e l'ai ensuite côtoyé dans les réunions et les congrès médicaux, plus précisément ceux de notre spécialité commune, la cardiologie. En ces occasions, j'ai découvert l'homme affable et attachant qu'il était, sérieux et souriant, discret et plein d'humour. Nous étions tous deux jeunes, ouverts et engagés, aimant tout autant les rigueurs prenantes de notre exaltante profession que la culture et les arts, la musique et le chant, la bonne compagnie et les amis, l'ambiance festive et la bonne table. En un mot, «la vie».

Nous étions donc faits pour nous entendre et rien n'a jamais pu nous séparer depuis, même lorsque nous nous sommes un jour retrouvés dans deux mondes différents et logiquement lointains ; il était au cœur du pouvoir et moi à l'opposé. Il est malgré tout resté l'ami sans nuances et ne s'en est jamais caché, au grand dam de ceux qui ne l'appréciaient pas. Au-delà de tous les aléas, nos relations furent constantes et chacun est resté fidèle à ses principes et loyal dans ses engagements. Il faut dire que ces liens furent toujours confortés et affermis par la présence et l'apport du Docteur Ridha Kechrid, notre confrère et fidèle ami commun. Nous étions comme trois frères presque du même âge et toujours autant ravis de nous retrouver réunis.



Tout au long de cette longue amitié jamais vieillie, j'ai pu connaître de mieux en mieux la stature, la polyvalence, l'engagement et les réalisations de l'homme public que fut Mohamed Gueddiche. Le modeste fils de Hammamet, forgé dès l'enfance à l'école du scoutisme, celle du devoir patriotique et de la discipline, fut ainsi préparé à profiter avec mérite et brio de l'ascenseur social du Grand Bourguiba qu'il eut, signe du destin, l'honneur de soigner en 1980 dans son service à l'Hôpital militaire. Pas étonnant que la volonté tenace du «scout au bon cœur» et au patriotisme à fleur de peau l'ait fait opter pour la carrière de médecin militaire puis pour la cardiologie.

Imaginez l'aspirant Mohamed Gueddiche, parti en 1963 - la fleur au fusil - à la conquête du savoir dans la prestigieuse faculté de Médecine de Lyon, rentrer 11 ans plus tard au bercail comme médecin militaire, fonder le premier service de cardiologie militaire, réussir à intégrer les médecins de son secteur dans la faculté de Médecine, accéder au grade de général de division et finalement être reconnu professeur émérite dans sa spécialité. Un merveilleux parcours ...

Tambour battant, il avait entamé ce parcours du combattant en 1974 par la création et le démarrage de son service de cardiologie, assumé une parenthèse de directeur de l'Hôpital militaire en 1988-89 puis y a assuré les fonctions de chef du service de cardiologie de 1984 à 2002.

Le «changement» de novembre 1987 fut sans doute le tournant déterminant dans sa carrière et dans son destin, surtout lorsqu'il fut choisi médecin personnel du Président Ben Ali. En étant aussi proche du centre de décision, il était bien entendu devenu particulièrement influent, une influence qu'il eut le mérite d'utiliser avec sagesse et générosité au service des bonnes causes en général et de la médecine en particulier, dont la cardiologie.

Très sollicité et ne rechignant jamais à rendre service, il s'est vite retrouvé en tête des affiches et aux présidences d'honneur de plusieurs sociétés savantes



et associations médicales, avec l'unique souci de se rendre utile et faire plaisir.

Sa nature serviable et touche-à-tout l'a fait adhérer à des activités telles que celles de l'Association tunisienne santé et environnement ou du Comité national olympique tunisien.

En fait, il fut bien avant 1987 présent en première ligne et actif au premier degré au Conseil de la faculté de Médecine, à l'Ordre des médecins et à la Société tunisienne de cardiologie et de chirurgie cardio-vasculaire.

Après avoir exercé à l'ancien hôpital d'El Omrane qui était alors considéré comme centre de soins de corps de troupe, il a âprement bataillé pour transformer le nouvel hôpital militaire en institution universitaire rayonnante et faire des cadres médicaux militaires «des hospita-

universitaires» à part entière. La formation médicale et les réunions scientifiques on emboîté le pas jusqu'à donner naissance à un congrès médical de très haut niveau. Il a de tout temps veillé et réussi à améliorer la performance et la diversification de la spécialité cardiologique, en formant des cadres et du personnel qualifiés et en dotant le service des moyens diagnostics et thérapeutiques hautement performants. Son équipe eut ainsi le mérite notoire de participer activement le 15 janvier 1993 à la réalisation de la première greffe cardiaque en Tunisie.

Mais le mérite suprême et la plus belle œuvre de sa vie restera la merveilleuse famille qui honore sa mémoire, sa valeureuse épouse lalla Safia et ses quatre adorables enfants - Mourad, Kaouthar, Yassine et Houda - dont il avait raison d'être si fier et qui sont à juste titre très fiers de lui.

L'ami que je pleure aujourd'hui fut aimé et apprécié de tous ceux qui l'ont vraiment connu. Il fut critiqué par les quelques jaloux et autres iconoclastes de circonstance qui ont cru pouvoir l'éclabousser sous prétexte de «révolution». L'estime et l'affection que continuaient à lui témoigner ses amis et ceux qui lui étaient reconnaissants l'ont protégé et préservé de toute injustice.

Le regretté Si Mohamed a beaucoup entrepris et pratiquement tout réussi dans sa vie, sans jamais vouloir profiter personnellement ou abuser des avantages que pouvait lui permettre son statut de personnalité influente.

Il nous quitte en nous laissant de merveilleux souvenirs et une lourde peine.

Adieu cher frère, repose en paix, mon inoubliable ami. ■

M.A.

تنان الحس
FM



LA MATINALE 06:00 - 10:00
DU LUNDI AU VENDREDI

Durant 4 heures **Hamza Belloumi** entouré de **Mokhtar Khalfaoui, Mohamed Boughalleb, Houcem Hamad, Malek Jlassi, Zina Zidi, Hassan Zargouni** et **Amine Bouneoues** décryptent l'actualité : politique, économique, sociale, culturelle et insolite... Rien n'échappe à la vigilance de nos matinaliers !
Le tout dans la bonne humeur !



Écoutez-nous sur :

NABEUL
HAMMAMET
100.0
FM

CAP BON
GRAND TUNIS
104.1
FM



FM



MOBILE



WEB



PODCASTS

@RadioMedTunisie RadioMedTN Radio Med

Téléchargez notre application maintenant
Sur Google Play !!



📍 Cité El Wafa Nabeul Jadida 8000 Nabeul-Tunisie 🌐 www.radiomedtunisie.com

☎ (+216) 72 32 85 00 📞 (+216) 72 32 85 60 ✉ marketing@radiomedtunisie.com

Hommage à...

Docteur Mokhtar Zbiba Un bâtisseur de la santé nous quitte



• Par Pr Mohamed
Ridha Charfi

Médecin, pneumologue, longtemps directeur de la santé au ministère de l'Intérieur, Dr Mokhtar Zbiba s'est éteint le 5 septembre. Le hasard voudra qu'il rende l'âme à l'hôpital des Forces de sécurité interne à La Marsa, ce même hôpital dont il avait porté lui-même le projet, et œuvré à l'implantation...

Q

uand je l'ai rencontré la première fois lors du congrès national de pneumologie en février 1992, Docteur Mokhtar Zbiba venait de faire démarrer l'hôpital des Forces de sécurité intérieure de La Marsa six mois avant, le 25 juillet 1991. A cette époque, je venais de rentrer de mon stage à Paris. Il m'avait proposé

d'intégrer la jeune équipe médicale et m'avait invité à visiter l'hôpital pour me convaincre. Lors de ma visite, j'étais ébahi par la qualité de l'établissement et son haut standing qui n'avait rien à envier à un hôpital parisien, pourtant construit autour d'une ancienne résidence beylicale retapée. Malgré la qualité et l'équipement moderne du nouvel hôpital, j'étais gêné d'accepter l'offre, étant donné qu'il n'était pas universitaire et ceci ne répondait pas à mes aspirations de faire une carrière universitaire, très chère à ma génération. Si Mokhtar, avec un regard à la fois confiant et déterminé, m'avait assuré que l'hôpital aurait un caractère universitaire dans quelques mois, et c'était fait un an après.

Docteur Mokhtar Zbiba était un vrai bâtisseur. Quand il avait intégré le ministère de l'Intérieur, il avait toute une vision sur

ce que devait être la santé dans ce département. Alors qu'il n'y avait à l'époque que quelques structures sanitaires dans le Grand Tunis, Mokhtar Zbiba avait créé tout un réseau de polycliniques et de dispensaires sur tout le territoire tunisien dédié aux forces de l'ordre. Pendant des années, il faisait le tour du pays pour faciliter l'implantation de ses structures. Il avait toujours le bon argument pour convaincre les autorités centrales et régionales de l'intérêt de son projet. Grâce à sa détermination, tout le réseau sanitaire a vu le jour.

Le fleuron de ses réalisations reste l'hôpital des FSI qu'il a pu transformer au bout de quelques années en un centre hospitalo-universitaire composé d'une quinzaine de services majoritairement universitaires et qui s'est rapidement forgé une bonne réputation et s'est imposé comme un élément essentiel du paysage hospitalo-universitaire du Grand Tunis et de tout le pays. Docteur Mokhtar Zbiba était fier du caractère universitaire de l'hôpital parce qu'il était convaincu que ceci garantirait la qualité des soins.

Bien avant sa brillante carrière au ministère de l'Intérieur, le premier amour de Si





Mokhtar était le sud tunisien et particulièrement la région de Médenine. Après avoir terminé sa formation et obtenu son diplôme de pneumologue, l'enfant de Bekalta, au cœur du Sahel, avait choisi de s'installer à Médenine à la fin des années 70 avec sa femme, Hédia Belhadj, ophtalmologiste.

Le couple Zbiba avait rendu d'énormes services à tout le sud tunisien pendant plus de sept ans. L'amour de cette région et de sa population qui l'a toujours habité l'avait poussé à revenir s'installer à Médenine après sa retraite. Seule la maladie l'avait obligé à retourner définitivement à Tunis. Son intérêt pour les régions défavorisées lui avait donné l'idée d'organiser des caravanes de santé dans toutes les régions de l'intérieur du pays au début des années 90 bien avant que le ministère de la Santé et le RCD ne décident de s'approprier cette action sociale.

Avec son départ, la Tunisie perd un homme patriote et un bâtisseur hors normes. Ses amis et sa famille perdent en lui un homme humble, serviable qui respirait la joie de vivre. Paix à son âme. 

M.R.C.

Président de la Société tunisienne des sciences médicales

FM

Jawhara

Diga
DIGGA

DU LUNDI AU VENDREDI

DE 17H à 20H

جعفور



Hommage à...

Latifa Zouhir

La Reine de Radio Tunis Chaîne internationale et de la Télévision

«On ne naît pas femme, on le devient». A travers cette phrase, Simone de Beauvoir résume parfaitement la teneur de la lutte que doit mener une femme pour exister : celle de construire son propre destin en s'affranchissant de la prison que représente son genre.



• Par Farouk Zouhir

L

atifa Zouhir faisait partie de ces femmes qui refusèrent d'accepter le diktat du genre et du chemin tout tracé qu'il tente d'imposer. Née en 1933 dans le quartier de Bab Jedid, elle perdit son père de manière brutale à l'âge de 18 ans et décida d'épouser l'année suivante l'homme qu'elle

aimait, le pharmacien Moncef Zouhir. Il eut été tout à fait raisonnable de penser que ce mariage expéditif, dans une société régie par le conservatisme pré-indépendance, signifierait le choix d'une vie de femme au foyer, totalement dédiée à la construction de sa famille. Mais les aspirations de Latifa furent tout autres. Encouragée par son mari, elle passa son baccalauréat puis entama un cursus de lettres modernes à la faculté de Tunis alors qu'elle venait de donner naissance à son premier fils, Aziz, en 1953.

Sa passion pour les lettres rythmera sa vie et la poussera à poursuivre ses études en France et ce malgré la naissance de sa fille Aïda. Elle rejoignit d'abord la faculté d'Aix-en-Provence pour en sortir avec une maîtrise de lettres, puis la

Sorbonne où elle obtint un doctorat en lettres modernes, grâce à une thèse sur les auteurs francophones d'Afrique du Nord. Elle gardera pour ce sujet un intérêt permanent, au point où sa dernière lecture fut le Pharaon d'Albert Memmi.

La radio en passion

En 1970, le regretté Mohamed Ben Smail, directeur général de la RTT, lança Radio Tunis Chaîne Internationale (RTCI) en faisant le pari audacieux de l'ouverture culturelle, de la diversité et de l'internationalisation. Il donna les clés de la programmation à Latifa, qui signa conventions et partenariats avec les radios francophones afin d'offrir des programmes de qualité aux auditeurs tunisiens et permettra à RTCI de rejoindre l'Association internationale des radios et télévisions.

Soucieuse de la pérennité de la chaîne et du rôle essentiel de la transmission dans l'entreprise culturelle, elle s'attela à former une génération de présentateurs et de journalistes qui feront la réputation de la chaîne et reconnaîtront son héritage après son départ.



En ambassadrice et en romancière

Au début des années 1980, elle fut appelée à la tête de la direction des relations internationales de la RTT avec comme mission d'établir des liens forts avec les pays francophones afin de créer ces ponts qui permettront à la Tunisie, à travers les échanges culturels, d'occuper la place qui lui revient sur la scène internationale. Son plus grand accomplissement fut le protocole d'accord entre la RTT et l'Office de radiodiffusion-télévision française (Ortf) qui permit à la Tunisie d'avoir accès aux programmes culturels français et contribua à la formation et l'éducation de toute une génération.

Son amour pour la culture et la langue française la suivit jusqu'à la fin de sa vie et la conduisit à dédier sa retraite à la lecture, aux manifestations culturelles mais surtout à l'écriture. Elle publia *Clair Obscur*, son premier roman, en 2017 à Paris aux éditions l'Harmattan, puis fit paraître deux ans plus tard son deuxième opus, *Il était une fois le bonheur*, aux éditions Arabesques, et s'éteignit sans avoir pu coucher sur le papier les dernières pages d'*Errances*, le roman qui occupa ses derniers mois.

Tout au long de sa vie, Latifa aura prouvé que le destin d'une femme ne se résume pas à un choix entre un parcours professionnel riche et une vie de famille équilibrée. Elle fut une mère aimante pour ses enfants, une compagne de vie inspirante pour son mari et une amie loyale au talent de conteuse hors pair pour ses proches à qui elle manque cruellement.

Elle s'en est allée sans bruit, en laissant le souvenir d'une femme qui transcende sa naissance pour construire elle-même son destin, en se libérant des codes sociaux étroits grâce à l'immensité de la culture.

Nous ne l'oublierons pas.

Farouk Zouhir

Donner du contenu à notre démocratie

«**C**’

est une expérience éternelle. Tout homme qui a du pouvoir est porté à en abuser. Il va jusqu'à ce qu'il trouve des limites. Pour qu'on ne puisse pas abuser du pouvoir, il faut que par la disposition des choses, le pouvoir arrête le pouvoir», notait il y a deux siècles le

philosophe des Lumières et l'auteur de la théorie de la séparation des pouvoirs, Montesquieu.



• Par Hédi Béhi

Pour l'instant, cette théorie joue pleinement son rôle de garde-fou en veillant à ce que «le pouvoir arrête le pouvoir». Ce qu'il faut craindre, c'est la déliquescence de l'Etat. Notre pays est passé très vite d'un Etat-léviathan à un Etat faible et parfois à un non-Etat dans certaines régions, ce qui est de nature à aiguïser les appétits. A la longue, on risque la dislocation sociale, mais on est déjà confrontés à des pratiques qui sapent le fondement de l'Etat : l'allégeance à l'étranger, la ringardisation du sentiment national, le corporatisme, véritable succédané du tribalisme, la montée en puissance des seigneuries et des lobbies.

L'Etat se retrouve souvent entre le marteau de l'Uggt et l'enclume d'Ennahdha, les deux principales forces du pays. Ils ne sont d'accord sur rien. Mais rien ne se fait sans leur assentiment. Après s'être jaugés, ils se ménagent désormais. C'est un équilibre de la terreur qui s'est finalement instauré entre eux. Les cadres de l'Uggt écumant les plateaux de télévision.

Dominateurs et sûrs d'eux, toisant les politiciens de tout bord, ils poussent parfois l'arrogance jusqu'à parler au nom d'un ministère, comme ce fut le cas récemment avec le céléberrissime

Lassaad Yaacoubi, secrétaire général de la Fédération nationale de l'enseignement secondaire. Ils n'hésitent pas à s'arroger un droit de véto, les fameuses lignes rouges, sur les décisions gouvernementales lorsqu'elles vont à l'encontre de leurs intérêts. Dans les régions, ils tiennent le haut du pavé, contrôlent les administrations régionales, les hôpitaux. Véritable force d'inertie, l'Uggt, fidèle à sa stratégie revendicatrice, empêche le pays de progresser. Elles ont usé et abusé de leur pouvoir «malgré la disposition des choses». Plus discrète, mais aussi plus efficace, Ennahdha entend, elle, se présenter en parti de la loi et de l'ordre, mais s'intéresse à l'Au-delà, aux mosquées, aux écoles coraniques, aux actions caritatives et à l'islamisation rampante. Tunisifiée ? Voire. Elle est restée fidèle à ses constantes, ses pratiques souterraines, le cordon ombilical qui la lie à l'internationale islamiste n'a jamais été coupé.

Et que dire des contestataires d'El-Kamour et du bassin minier ? Des vannes fermées depuis des années, les sit-in devant les unités de la CPG, des trains de transport de phosphate immobilisés, des milliards de dinars partis en fumée et un Etat impuissant se contentant de faire le dos rond, en attendant l'essoufflement du mouvement qui tarde à venir. L'un des présupposés de la démocratie est la rationalité. Or on est en pleine irrationalité. Jour après jour, on s'aperçoit de la difficulté qu'il y a à instaurer la démocratie. On va jusqu'à se demander si le jeu en valait la chandelle, si on avait péché par excès de précipitation, d'être allés trop loin dans la démocratisation.

Avec le duopole d'Ennahdha, la centrale syndicale et les aventuriers d'El-Kamour, la Tunisie se retrouve à la croisée des chemins. C'est le seul pays arabe libre selon les normes occidentales, mais il est encore impuissante à donner à cette liberté un contenu pour pouvoir répondre aux attentes des Tunisiens. **L**

H.B.